La République arabe d'Egypte
Le Ministère des Waqfs
Le Conseil supérieur des Affaires islamiques

La religion et la vie

Par

Prof. Dr/ Mohamad Mokhtar Gom'àa

Son éminence le ministre des waqfs et le président du Conseil supérieur des affaires islamiques

Traduit Par

Dr/Kamal Ali Mahmoud Ahmed Gad Allah

Le Caire

1438dh,egire – 2017AD

Introduction

Louange à Allah, Seigneur des mondes, que le salut et les bénédictions soient accordés à notre Maître, Mohamad Ibn Abdullah, à sa famille et à tout ce qui suit sa guidée jusqu'au Jour du Jugement Dernier
Et ensuite.....

C'est un recueil d'articles divers et modernes : religieux, culturels, sociaux, intellectuels, nationalistes, que j'ai soucié à choisir parmi mes écrits pour quelques ans dans les plus grands journaux nationaux. Ces articles expriment grosso-modo de l'esprit tolérant de l'islam et da sa civilisation r-s élevée. L'islam, c'est la religion de la paix, de l'élévation, sa voie est la construction et non pas la démolition, le travail et la perfection et non pas l'oisiveté et la négligence, une religion qui respecte et traite équitablement l'autre et croit en son droit de vivre honorablement, une religion qui travaille pour l'intérêt de l'homme, où se trouve l'intérêt, réside la Noble Charia d'Allah.

J'ai tout espoir que ces articles jettent la lumière sur la largesse et la grandeur de la Charia, ses rapports avec la réalité vécue, son souci de la traiter et de contribuer à l'élever dans tous les domaines.

C'est le Bon Visage d'Allah qu'on cherche et c'est auprès de Lui qu'on implore le secours.

Prof. Dr/ Mohamad Mokhtar Gomàa
Ministre des waqfs et membre au Centre des recherches islamiques

Le discours du vendredi
La légitimité de l'Etat national

Dans le contexte intellectuel sain et calme, l'affirmatif bien ancrée n'a pas besoin d'être prouvé. En revanche, lorsque les groupes extrémistes s'emparèrent du discours religieux, s'en mo nolisèrent, lui et ses interprétations, ce qui fut considéré comme incontesté commence à avoir besoin d'une preuve et d'un enracinement à tel point qu'on croie qu'il ne s'agissait pas d'incontesté. La légitimité de l'Etat national est incontestable, indubitable, elle est plutôt une règle de base indispensable dans notre réalité contemporaine, à tel point que certains penseurs et savants estiment que défendre les patries prévaut sur défendre la religion, du fait que la religion a besoin d'une patrie qui la conçoit et la protège. Sinon, pourquoi les doctes ont-ils affirmé que lorsque l'ennemi offense un pays musulman, le djihad etla résistance de l'ennemi deviennent obligatoire à tous les habitants de ce pays : hommes, femmes, vieillards, jeunes, puissants, faibles, armés et désarmés, chacun en vertu de ses moyens, même si cette lutte conduit à qu'ils périssent intégralement ? Si la défense des territoires n'était pas une des finalités de la Charia, ils auraient été permis de quitter les pays pour se sauver et garder leur religion.

L'Etat national exige le respect du pacte de la citoyenneté entre l'Etat et le citoyen, le plein engagement

des droits et obligations équitables entre tous les citoyens sans égard pour les différences de religion, ni de couleur, ni race, ni ethnie, ni langue. Cependant, des tels groupes égarés, intégristes, intégristes qui font du commerce avec de la religion ne croient ni de la patrie, ni de l'Etat national. La plupart des ces groupes, soit ils ne croient pas absolument en Etat national, soit, son appartenance idéologique prévaut sur les autres allégeances nationales ou autres, la sphère organisationnelle de ces groupes est plus large que l'Etat et la sphère nationaux.

Tous les groupes extrémistes répandent l'idée qu'ils protègent l religion, qu'ils ne cherchent qu'interpréter la Charia divin, mais on s'interroge : où peut-on placer ce que perpètrent ces groupes ; tuerie, bombardement, explosion, effusion de sangs, violation d'honneurs, catre des femmes de bonne condition, pillage de bien, tarification des civils, dans la mesure de la Charia divine ?

Les opérations menées par ces groupes extrémistes est un véritable crime contre l'islm ; la défiguration de 'image de l'islam par ces crimnels, en raison de leur insolence, ne se fit tout u long de 'histoire, ni par ses ennemis les tartares avec tous les massacres qu'ils perpétrèrent jadis, par rapport à ce qui frappe l'islam à case de Qaeda, Daech, An-Nossrah, Bouco-haram parmi d'autres actuellement.

De toute certitude on pourrait soutenir certaines affirmations :

Primo : l'islam n'a mis en pied un système compact du régime, il a plutôt institué des principes et

critères, lorsqu'ils se réunissent, le régime sera bien guidé et agrée par l'islam, en tête de ces principes il y a l'étendue de la réalisation de la justice, l'égalité et le parcours du régime en vue de réaliser les intérêts du peuple et du pays ; après cela, pas question des dénominations ouu de qualifications de la forme de régime.

Secundo : où se trouve l'intérêt, la construction et le peuplement, résident la Charia divine et le vrai islam, omm se trouvent la destrucio, le sabotage et l'extermination, on parle certainement de l'œuvre du Diable et des groupes de sédition, de tuerie et de destruction.

Tirso œuvrer de fortifier la puissance de l'Etat national est u requis légal et patriotique, quiconque veille à saper la structure de l'Etat, entrave son parcours, détruit son infrastructure u terrifie ses civils, est un coupable contre sa religion et sa patrie.

Quarto : nous avons besoin urgent à reltre notre patrimoine intellectuel si attentivement et si sciemment pour faire la démarcation entre le stable et le mouvant, entre ce qui était compatible à son époque et son lieu parmi les solutions juridiques et ce qu'exige notre temps et ses exigences, d'une nouvelle lecture de textes, menée par les ulémas spécialistes pour résoudre les problèmes actuels , surtout en ce qui concerne les sentences de la citoyenneté, en plus le racinement des valeurs de la coexistence pacifique. Il fat affirmer que la sécurité des patrie est indivisible. Ibn Hazm dit que lorsque il y a des ayants pacte entre nous, d'autres viennent vouloir ler

nuire, nous devons sortir les protéger avec de l'arme, même si nous périssons pour cet objectif. Il nous est alors interdit de prendre en licite leurs sangs, biens ou honneurs.

Dit l'Islam sur lui-même

Islam - une merveilleuse pièce d'or, qui ne doivent être nettoyés de la saleté accidentelle ou la poussière volante qui accumule sur elle parfois, parce que les métaux précieux ne rouille pas et ne se détériore pas, peu importe ce qui peut avoir été des facteurs, les effets du temps et des événements.
Malgré tout ce que l'image de l'Islam faussement défiguré à cause des actions horribles de groupes extrémistes criminels, engagés en faveur des groupes de forces du mal comme la LIH, Boko Haram, Al-Qaïda, « Front du manque de soutien », « ennemis de Jérusalem », « Guerriers de Satan « et » groupe de soutien à la destruction de « injustement appelé » Jamaat Da'am Parti des travailleurs al charia, « l'Islam, grâce à de vrais fils et des scientifiques spécialisés, capables d'effacer les conséquences de tout cela, de parler d'eux et de montrer leur grande, la tolérance, la nature culturelle et purement humanitaire de cette et enfants conformément à l'humanité primitive, qui est basée sur la règle « où l'utilisation, il y a la Shari'a d'Allah » et que l'islam - la religion de la miséricorde, la paix et la sécurité dans le monde entier. À cet égard, Allah Tout-Puissant dit dans le Coran: « Et Nous avons envoyé toi (O Muhammad) que comme une miséricorde pour les mondes. » Ce verset clairement que Dieu Tout-Puissant a dit: « comme une miséricorde pour les seuls musulmans, seuls croyants ou croyants en Allah comme celui de Dieu, » et a dit, « en

tant que miséricorde pour le monde », indifférent presque toute la race humaine.
Islam - une religion qui ne connaît pas le mal. Après tout, un vrai musulman - qui ne nuit pas à d'autres musulmans avec sa langue et les mains. Un vrai croyant - celui à qui les gens sont prêts à confier leurs biens et leur vie. Interrogé sur le Prophète Muhammad une femme qui jeûne et prie beaucoup, mais le mal à ses voisins, il a dit: « Il est dans le feu. » elle (La paix soit sur lui) dit: « Par Allah, ne croyant par Allah, n'est pas un croyant par Allah, n'est pas un croyant !!! » Ils lui demandèrent: « Qui, ô Messager d'Allah? » Il a dit: « Celui qui est voisin pas sauvé de son mal. » Il a également dit: « Celui qui croit en Allah et au Jour dernier, qu'il ne nuire à son voisin. »
Islam - une religion qui préserve la dignité de chaque personne. Elle a considéré médisance interdit, médisance, l'envie, la haine, le mépris et la méfiance. Quelle grande religion! À cet égard, Tout-Puissant Allah dit: « Ô vous qui croyez, et encore moins les gens ne se moquent de l'autre, car il se peut que les meilleurs qu'eux et laisser certaines femmes se moquent d'autres femmes, car il se peut que les meilleurs qu'eux !. . ne pas se blesser (l'autre) et ne pas appeler les uns les autres surnoms offensants. Le mal est appelé croire profane une fois. et ceux qui ne se repentent pas seront injustes. * ô vous qui croyez! Évitez beaucoup de spéculation, parce que certaines hypothèses est un péché. ne suivez pas les e . Pyr autre et ne calomnie pas derrière l'autre comme ce que quelqu'un d'entre vous ont la chair de son frère mort,

si vous vous sentez ce dégoût, craignez Allah car Allah ?! - Accepter de repentance et Miséricordieux ". De plus, notre Prophète (pbsl) a dit: « Abandonnez la haine les uns contre les autres, ne pas envie les uns les autres, ne tournez pas le dos les uns aux autres et être frères, sur les esclaves d'Allah ne sont pas autorisés pour un musulman de quitter son frère (! pour la période) de trois jours! ».
Islam - une religion qui interdit l'injustice et la fraude, même si les ennemis, et refuse toutes les activités monopolistiques. Quelle grande religion! Le Prophète Muhammad (paix soit sur lui) a dit: « Celui qui monopolise la nourriture pour plus de 40 nuits, il se détacha d'Allah et Allah lui refusera Et si vous avez passé la nuit parmi les gens du lieu de résidence des personnes ayant faim, que Dieu est retiré de la responsabilité.

eux. « En outre, il a dit, » personne Monopoly ne, sauf COMMIS UNE ERREUR « » Pas un d'entre nous qui nous trompe « Et dans une autre tradition, » pas l'un d'entre nous qui trompe ma nation « Et dans le Sahih Muslim enlevé plus verbe tromper: « pas un seul d'entre nous qui est trompeur » par conséquent, l'Islam interdit toutes sortes de tricheurs pour tous les gens des musulmans et des non-musulmans en tant que musulman nelzya tromper.
Islam - religion, qui vise à réaliser la miséricorde à l'égard des humains, des animaux et des objets. Quelle grande religion! Le Prophète (PSL) a demandé: « Qui est le propriétaire du chameau. » Dit un jeune homme de la Ansar, auquel le Prophète (paix soit sur lui) a dit: « mauvaise attitude à cet animal, ne sont pas vous peur

d'Allah qui lui a confié à vous? En effet, il se plaint à moi que vous ne nourrissez et le travail fatiguant ".
Islam - une religion qui interdit toute forme de corruption, la propagation de la méchanceté et la destruction, marquant fortement l'inviolabilité de la propriété, l'honneur et la vie. Quelle grande religion! Allah Tout-Puissant dit: « Et ne pas mal sur la terre après son nettoyé »; « Et ne pas faire le mal dans le pays, une corruption! »; « Parmi les gens là-bas sont telles dont le discours vous enchantera dans la vie mondaine. Il appelle Dieu à témoin ce qui est dans son cœur, même si il est débatteur sans compromis. * Quand il quitte, il commence à y semer le désordre sur la terre, pour détruire les cultures et tuer la progéniture. mais Allah n'aime pas mal * Quand les gens parlent de lui « craignez Allah! » -. la fierté de pousser sa chance Jolie c lui Géhenne Quelle est la gravité du lit ».!. De plus, le Prophète Muhammad (paix soit sur lui) a interdit Muadh ibn Jabal pour faire tout type d'injustice contre les biens des personnes vulnérables ou de prendre quoi que ce soit d'eux nadelennyogo Sadaqat. Prophète Muadh ibn Jabal dit: « Vous venez au peuple, qui est le propriétaire des Écritures les encourager à (faire) un certificat qu'il n'y a pas digne dieu.

le culte en dehors d'Allah et que je - le messager d'Allah. Et si elles sont conformes à cela, alors les informer qu'Allah les a compté en service (la Commission) cinq prières pendant la journée et la nuit. S'ils obéissent et cela, alors les informer que Dieu leur a ordonné de payer sadaku, qui devrait être pris de leur

riche et donner aux pauvres d'entre eux. Si elles sont conformes à cela, alors méfiez-vous d'empiéter sur leurs propriétés sélectives et craindre plaidoyers des opprimés, car entre elle et Allah, il n'y a pas d'obstacle ".

Enfin, on peut dire que l'islam est une bonne question, et une grande religion. Même si l'islam a été attaqué par des ennemis, sûrement ses fils (avec le soutien d'Allah) sont capables d'enlever sa poussière occasionnelle et lui montrer le droit chemin sur la base des explications claires et nous demandons à des fins de compréhension, la validité, la disponibilité et les priorités. Sur cette route, nous allons à l'accomplissement du devoir de cette grande religion afin de démontrer ses aspects précieux ramper bonheur et le bien-être de toute l'humanité dans le monde et l'au-delà.

Le texte sacré et la réflexion humaine

Sans doute, il y a un enchevêtrement à dénouer et une confusion à dissiper dans les deux cas d'attraction et de dissidence ou de marée et reflux entre certains doctes de religion d'une part et certains intellectuels d'autre part. ma foi, cette confrontation ne doit pas avoir lieu, car a priori, le docte doit être bien cultivé et l'intellectuel doit être bien au courant de la culture religieuses et ses questions majeures. Le plus grand nombre des causes d'une telle confusion sont faciles à dissiper lorsqu'on procède à faire la distinction entre le texte sacré intacte et inaliénable, en l'occurrence, le texte coranique et les informations traditionnelles authentiquement rapportées d'après le prophète (SBL), et le patrimoine intellectuel purement humain fondé sur ces deux sources, sous formes de compréhension, commentaire, déduction ou interprétation, bref, tout ce qui pourrait subir les efforts de déduction en vertu du changements de temps, de lieu et des circonstances. Les avis religieux élaborés par des érudits et étaient adéquats à leurs temps, lieux et milieux, pourraient en partie, être inadéquats à notre temps, ni à notre réalité. La question pourrait varier à l'instar de temps, lieu et même état de l'interrogeant. Les jurisconsultes soutiennent que la fatwa renferme les quatre éléments : temps, lieux, états et personnes.

Par ailleurs, on ne pourrait pas rejeter entièrement ce patrimoine culturel, ni le mettre en application

scrupuleusement sur notre réalité, à tel point de dépasser quatorze siècles pour créer une vie culturelle à partir du vide. La réalité et la problématique de certains groupes extrémistes résident dans le fait qu'ils cherchent à mettre à côté ce patrimoine grosso-modo et in-extenso, dans le but de créer une nouvelle réalité intellectuelle susceptible de s'accorder à leurs aventures terroristes et pensées extrémistes, sous prétexte qu'ils sont des hommes comme étaient les devanciers. Ils oublient ou feignent oublier les restrictions de l'effort de déduction et les piliers de la science légale établis par les savants spécialisés respectables.

Néanmoins, les érudits bien instruits exigent trois normes capitales chez celui qui ferait-face aux fatwas comme suit :

Primo : la connaissance de la science légale à partir de ses sources de base reconnues à l'instar de l'érudition d'un modjtahid (docte).

Secundo : il faut bien connaitre la réalité pour que le mufti ou le docte ne soit pas mis à l'écart des exigences de son temps et ses exigences et nécessités, chose indispensable aussi bien pour le mufti et l'interrogeant.

Tercio : il faut qu'il aie une vision et une clairvoyance pour pouvoir appliquer la sentence légale adéquate à ce qui la convient de la réalité dont il connait tous les contours, à tel point de ne pas appliquer une sentence à un fait inadéquat, ni donner un jugement de valeur sur une réalité dont il ignore les complexités en vigueur.

Par exemple, tous les doctes sans exception sont unanimes au sujet de l'interdiction de l'intérêt usuraire en vertu du verset : « et Allah rendit licite la vente et illicite l'intérêt usuraire » (sourate la vache, v 275). Pourtant, les sentences détaillées relatives à l'intérêt usuraire et son applicabilité sur n'importe quel type des transactions actuelles, exigent que le mufti soit bien au courant des sentences relatives à toutes les transactions dans le droit musulman à partir de leurs sources légales authentiques, apercevant de celles qui s'inscrivent ou non dans l'intérêt usuraire, conscient de leurs petites nuances ; vente, usure, prêt, vente à marchandise retardataire, agriculture en partage, irrigation en mutualité, vente à intérêt, sans oublier pour autant de se tenir au courant des transactions modernes, leurs rameaux et mécanismes, les exigences temporelles, ce qui est indispensable ou non pour la vie quotidienne, ce dans le but de faire la distinction entre ce dont l'intérêt est commun et ce qui est susceptible ancrer la hiérarchie par enrichir davantage les richards et appauvrir en plus les indigents. En outre, le mufti doit avoir suffisamment la science, l'expertise, la perspicacité et la clairvoyance indispensables pour être en mesure de bien appliquer la sentence légale sur la réalité qui lui convient, ou amender la réalité à la lumière des sentences légales lui convenables et non pas celles convenables à d'autres réalités. C'est à partir de ces règles qui s'opérait l'action si soigneuse des doctes et jurisconsultes en termes de la détermination des conditions requises pour le modjtahid , les sentences de l'analogie, de la déduction, les divers

arguments et les règles de bases conventionnelles ou controversées, en vertu desquelles il pourrait fonder ses efforts raisonnables de déduction, ce qui soutient la nécessité de la spécialisation à haute exactitude et que la fatwa est loin d'être laissée comme un pâturage commun à celui qui sait et celui qui ignore.

Lorsque chacun se consacre à ce qu'il maîtrise, la bonne entente s'établira entre nous d'une façon plus pertinente, les points de rencontre nous deviennent plus larges. Un dicton dit : « quiconque se préoccupe de ce qui ne l'intéresse pas est censé manquer à ce qui doit l'intéresser.

Le droit et le devoir

Il est sans dire que le principe du droit et du devoir ou du droit contre le devoir est l'un des principes justes qui contribuent à réformer la société : il y a les droits et les devoirs réciproques entre parents et enfants, entre les couples, les voisins, les amis, les partenaires, le citoyen et l'Etat, les ouvriers et les patrons et entre les étudiants et les instituteurs.

Certains textes coraniques et traditionnels font allusion à cette réciprocité et la nécessité de remplir à la fois les droits et les devoirs. Pour les rapports entre les couples, Allah, Exalté Soit-Il, dit : «elles ont des droits autant qu'elles ont des droits» (Sourate la vache, v 228). Dans un hadith sacré, Allah dit : « Je serai l'adversaire de trois le Dernier Jour : un homme qui donne pacte à Mon Nom, puis il le trahit, un homme qui vend en esclave un homme libre, puis i en consomme le prix et un homme qi embauche un employé, en prend le travail et le prive de son salaire ». (Rapporté par Al Bokhari).

Mo'az Ibn Djabal (qu'Allah l'agrée) rapporte : un jour j'étais tout près du prophète (SBL), il m'a dit : « ô Mo'az ! » J'ai répondu : me voici ô prophète, que tu sois comblé de la joie. Il a marché un laps de temps puis a dit : « ô Mo'az ! » J'ai répondu : me voici ô prophète, que tu sois comblé de la joie. Il a marché un laps de temps puis a dit : « sais-tu quel est le droit qu'a Allah sur les serviteurs » ? J'ai répondit : Allah et Son Messager le

savent mieux. « C'est qu'ils l'adorent sans Lui rien associer », dit-il. Puis, Il a marché un laps de temps puis a dit : « ô Mo'az ! » J'ai répondu : me voici ô prophète, que tu sois comblé de la joie, il m'a interrogé : « sais-tu quel est le droit des serviteurs auprès d'Allah lorsqu'ils le font » ? J'ai répondit : Allah et Son Messager le savent mieux. » C'est qu'Il ne les torture point », a-t-il répondu. (Unanimement rapporté).

On a rapporté que l'Imam Ali (qu'Allah l'agrée et honore son visage), a dit dans un sermon qu'il a donné à Seffine : « et alors, Allah, Gloire à Lui, m'a prescrit un droit sur vous du fait que je suis votre commandeur et vous avez sur moi autant que ce droit, le droit est très large en qualification, très restreint en équité ; personne n'a droit qu'autant qu'il doit et vice-versa, seul Allah qui a droit et n'est redevable d'aucun droit ».

Quelqu'un vit un homme vieux en train de plante un palmier dont il n'espérait point en récolter le fruit à son vivat. Il lui dit : attends-tu en récolter des dattes ? Le vieillard lui répondit : les ancêtres cultivèrent et nous en récoltent et nous cultivons pour que ceux qui viendront après nous en récoltent, ais ce que tu veux, tu seras rétribué autant que tu fais.

La règle de base implique que ce qui touche le salaire doit remplir son devoir en quête de satisfaire à Allah ; le contrat est la loi des contractants. Allah, Gloire à Lui, nous ordonne d'observer les contrats : « ô vous qui croyez, observez les contrats » (la table servie, v 1), I nous met en garde contre la trahison des dépôts soit en termes du travail ou autres : « ô vous qui croyez, ne pas trahir

Allah, ni Son messager, ni point ce dont vous êtes confiés alors que vous en êtes conscients », (le butin, v 27). Notre prophète (SBL) nous exhorte de perfectionner le travail où il dit : « Allah aime que lorsque l'un de vous procède à un travail, qu'il le perfectionne » (le musnad d'Abou Y'à la).

Notre religion est basée sur le perfectionnement t l'observance des ordres d'Allah en intimité comme en solennité, bien avant de s'intéresser aux regards des gens, car si les gens sont inconscients, il y a Celui qui ne s'étourdit point, ni sommeille guère. « C'est Allah, le Vivant, l'Autoportant, ni somnolence, ni sommeil, ne s'emparent point de Lui », (la vache, v 255). Allah, Exalté Soit-I dit : « . Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre? Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il n'y ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient, car Allah est Omniscient.» (la discussion, v 7), «. C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et par une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite. » (les bestiaux, v 59) et «‹Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur. » (Loqman, v 16).

Come on a besoin d'ancrer le principe du droit contre le devoir dans tous les domaines de notre vie et nos rapports, surtout dans le domaine du travail, car la vie et les relations ne sont pas censés s'ajuster d'un optique unilatéral, à tel point que l'une des deux partie soit adroite alors que l'autre est inclinée. Les choses s'ajustent exclusivement par la droiture des deux côtés, par remplir les devoirs et obtenir les droits en même temps, d'acquitter ce que nous devons pour qu'Allah nous donne bénédiction en ce que nous avons de droits.

La clef du bonheur

Ceres, nombreuses sont les clefs du Bonheur, certains l'estiment incarné dans le bienfait de la bonne santé, certains le cherchent dans les biens, d'autres dans la progéniture et d'autres dans le pouvoir et le prestige.

Il est connu que le prohibé est désiré; celui qu'Allah lui accorda les biens, les enfants et même le pouvoir et le prestige, mais Il l'éprouva en partie en sa santé, il ne trouve le bonheur que dans la récupération de son ample santé. Celui jouissant d'une bonne santé, de la fortune et du prestige, mais privé du bienfait des enfants, il ne trouve presque le bonheur qu'en fils qui porte son nom et le commémore. Celui qu'Allah lui accorda la bonne santé et les enfant, le privant du bienfait de la fortune, il ne trouve le bonheur que dans la largesse de la fortune, les délices de la vie ou même le simple cumul des biens et les thésauriser. Un poète représente les divers états des gens par dire :

Un enfant qui veut grandir
Un vieux qui souhaite de revenir jeune
Un oisif qui désire ardument de travailler
Un travailleur qui a eu de la lassitude
Un propriétaire des biens si ennuyeux
Et un si pauvre est angoissé

Ceux-ci et ceux-là n'aperçoivent que la vie est une demeure de peine, fatigue et difficulté. Un connaisseur dit : celui qui cherche le repos dans la vie, il cherche une chose qui ne fut pas créée et il mourra sans l'obtenir, car

Allah dit : « certes Nous avons créé l'homme entouré de la peine », (Sourate la Cité, v 4)

Jadis, on demanda à un groupe d'hommes de lettres, écrivains et penseurs de décrire chacun le bonheur dans le cadre de sa discipline ; en vers, en prose, en roman, discours ou article. Chacun alla le faire d'une façon différente, exception est faite pour un seul qui résuma le bonheur dans une courte phrase qui est certes la clef du bonheur en disant : le bonheur réside dans la satisfaction de ce qu'Allah prédestina. Ce sens est affirmé par le propos du prophète (SBL) : « évite les interdits, tu seras alors le meilleur adorateur, sois satisfait de la portion qu'Allah te prédestina, tu sera le plus content, traite bien ton voisin, tu sera un vrai croyant, aime pour les autres ce que tu aimes pour toi-même, tu seras un bon musulman et ne ris pas avec excès, car cela est susceptible d'amortir le cœur. » (sunan d'At-Termizi) et « réussi certes est celui qui se soumet à Allah, reçut de la subsistance la suffisance et Allah lui accorda la continence de ce qu'Il lui donna » (Rapporté par Muslim)

Parmi les exemples de la satisfaction on cite ce qui est rapporté qu'Orwah Ibn Az-Zobeir (qu'Allah soit satisfait de lui et de son père), lorsqu'i sortit en voyage, où il perdit son flis qu'il chérissait le plus et fut frappé d'une maladie qui finit par amputer son pied de la moitié. Il n'éprouva que ce que le Noble Coran qualifie de la noble patience dépourvue de la lamentation, où il dit : ô mon Seigneur ! tu m'accorda un bon nombre d'enfants desquels Tu pris un et me laissa six et Tu m'accorda quatre membres, Tu en pris un et me laissa

trois, si Tu pris, Tu laissa quand même, à Toi Louange pour ce que Tu pris et éprouvas et pour ce que Tu laissas et épargnas. Un homme passa par un homme mutilé de pieds et de mains en train de dire : Louange à Allah qui m'épargna de ce dont Il éprouva plusieurs créatures. Cet homme lui interrogea : de quoi Allah t'épargné ? Il répondit : Il m'épargna de beaucoup de chose et me donna plusieurs bienfaits : Il m'accorda une langue qui L'évoque, un cœur recueillant et un corps patient devant les épreuves. « Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très ingrat.» (Ibrahim, v 34). Il suffit ici de signaler deux sortes de la satisfaction : la première est celle relative à accepter le destin divin en termes des fléaux qui atteignent l'âme, les biens, les enfants ou l'épouse, la fin heureuse de cette patience est citée dans le verset : « Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fais la bonne annonce aux endurants, qui disent, quand un malheur les atteint: ‹Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons›. Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde; et ceux-là sont les biens guidés.» (la vache, v 155-157), le prophète (SBL) dit : « lorsque l'enfant d'un serviteur meurt, Allah, Gloire à Lui, dit à Ses anges : «avez-vous arraché l'âme de l'enfant de Mon serviteur ? Oui, répondent-ils ! Allah interroge : « avez-vous arraché le nerf sensible de son cœur ? », Mais oui, répondent les anges ! Il leur dit : « et qu'est-ce qu'a dit Mon serviteur ? » Il Te fit Louange et dit : nous

sommes à Allah et à Lui nous reviendrons. Allah dit : « construisez pour Mon serviteur une maison dans le paradis et appelez-la la maison de la louange » . (Rapporté par At-Termizi)

L deuxième sore de la satisfaction est de se contenter de ce qu'Allah accorde de subsistance. Si l'homme croit fermement que tout ce qui lui arrive est déjà prédestiné et qu'aucune âme ne trouvera la mort avant d'avoir intégralement accompli son âge et sa subsistance, son âme s rassurera et se satisfera, le prophète (SBL) dit : « quiconque se lève le matin bien sécurisé pour sa famille, en bonne santé et ayant la provision de son jour son jour, est semblable à celui qui détient toute la fortune de la vie », (rapporté par At-Termizi), « celui dont la vie d'ici-bas est la préoccupation, Allah dispersera son affaire, mettra sa pauvreté devant ses yeux et il n'en prend que ce qui lui fut prédestiné et quiconque dont le dessein est attaché à l'au-delà, Allah lui rassemble son affaire, lui met la continence dans le cœur et la vie lui vient malgré elle »(sunan d'Ibn majah). Comme il est bon de se contenter de la part qu'Allah nous accorde, chose qui rassure l'âme, ouvre la porte du bonheur et sa clé de voûte. Néanmoins, nous mettons l'accent sur le fait de se contenter de la part qu'Allah accorde ne contredit point de se servir des causes, de procéder à construire l'univers et de chercher les moyens de la subsistance. Une grande différence s'établit entre le fait de se confier et celui de se désintéresser, entre la bonne compréhension et la mauvaise perception, entre celui qui se ser des causes, laisse tomber les résultats et

sait que ce qu'Allah lui choisit est beaucoup mieux que ce qu'il choisit à lui-même, et celui qui renonce aux causes ; le premier est requis et louable, alors que l'autre est rejeté et abominable. D'ailleurs, le bonheur grandiose sans pareil, ni surplus est le fait de dormir la nuit en toute sérénité et tranquillité et de rencontrer Allah alors qu'Il est Satisfait de toi.

La terre bourbeuse et les arbres fruitiers

La terre bourbeuse est celle qui ne donne point de plante, ni conserve de l'eau. Notre prophète (SBL) dit : « la parabole de ce que Allah m'a révélé en termes de la guidée et de la science est l'averse abondante et généralisant qui tombe sur une terre polyvalente : une partie est fertile qui donne des plantes et conserve de l'eau, une partie est aride qui conserve de l'eau pour servir les gens en abreuvage, irrigation et culture. La dernière partie est des bourbeuses qui ne donne de plante, ni conserve de l'eau. C'est ainsi la parabole de celui qui a compris la guidée d'Allah révélée sur moi pour servir et s'en servir et celui qui n'en a élevé pas sa tête et n'accueillit pas ma guidée ». (Rapporté par Al Bokhari). Doc, celui qu'Allah ne dirige pas pour faire profiter aux autres pareil à une terre bourbeuse, car le meilleur des gens est celui qui leur fait profiter, le plus mauvais est celui délaissé par les gens pou éluder ses maux et ses indécences conformément u sens d'un hadith rapporté par Al Bokhari. Le prophète (SBL) dit : « parmi les gens il ya ceux clefs du bien et verrous du mal, ils seront au paradis, d'autres sont des clefs du mal et des verrous du bien, ils seront en enfer » (sunan d'Ibn Madjah). Quant aux élus par Allah, les gracieux et sincères, dont les poitrines sont ouvertes à l'islam, remplies de l'amour du bien, Allah les a choisi pour répondre aux besoins, le prophète (SBL) dit : « Allah choisit des gens et les chargea de répondre aux besoins

des humains, ceux derniers se précipitent ves eux, ces gens-là seront épargnés de la torture infernale le Dernier Jour », « Allah a des gens à qui Il accorda les bienfaits au service des Ses serviteurs, Il leur les maintient tant qu'ils en donnent, lorsqu'ils s'abstiennent d'en donner, Allah leur en arrache et les confie à d'autres gens » . Ceux-ci sont les arbres fruitiers, verdoyants et utiles. Leurs fruits pourraient néanmoins les exposer à l'envie et rancœurs des autres qui chercheront à les entraver, car ces derniers s'intéressent exclusivement des futilités et de détruire les autres au lieu de se construire eux-mêmes. Le dicton dot qu'on ne jette avec des pierres que les arbres fruitiers et juste par les mineurs, alors que les hommes s'en sentent de la honte de le faire. Le voleur n'inspecte que les maisons bien garnies, s'il le fait pour la maison déserte, il serait le chef des imbéciles. Néanmoins, la lapidation par les mineurs insensés ne fait que durcir davantage les volontés des nationalistes honnêtes ; le coup qui ne casse pas le dos, le fortifie en plus. Il vaut mieux le propos suivants :

Mes ennemis me couronnent de la grâce
Que le Clément ne m'éloigne point les ennemis !
Ils me montrent mes vils, aussitôt je les élude
Ils me concurrent, et donc je remporte les hauts degrés

Aboul Asswad Ad-Doali dt :

Impuissants de faire son parcours, ils ont envié l'homme
Ils lui sont devenus adversaires et ennemis

A l’instar des pis de la jolie qui, par envie et mensonge

Ont qualifié son visage de moche.

Le sage est celui qui s’occupe de construire et ne pas détruire, ne confronte pas la mauvaise action par la pareille, mais il pardonne et tolère et la confrontepar la bonne action, conformément au verset : « La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.». Nous implorons Allah de mous mettre parmi eux, que nous acquérons leurs bonnes moralités et d’être ressuscités avec eux.

Agrandissement de la rétribution de la charité

Certes, le donneur de la charité cherche la grande rétribution qu'Allah prépara aux charitables hommes et femmes, où Il dit : «. Les Musulmans et Musulmanes, croyants et croyantes, obéissants et obéissantes, loyaux et loyales, endurants et endurantes, craignants et craignantes, donneurs et donneuses d'aumônes, jeûnants et jeûnantes, gardiens de leur chasteté et gardiennes, invocateurs souvent d'Allah et invocatrices: Allah a préparé pour eux un pardon et une énorme récompense. », « Ceux qui dépensent leur biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient. Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah sans faire suivre leurs largesses ni d'un rappel ni d'un tort, auront leur récompense auprès de leur Seigneur. Nulle crainte pour eux, et ils ne seront point affligés.» et « Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient.». Le prophète (SBL) dit : « quiconque fait aumône équivalente à une datte de gain licite –Allah n'agrée que le licite- Allah l'accepte avec sa main droite, puis la développe comme l'un de vous qui élève une chevrette jusqu'à ce qu'elle prenne le volume équivalent à celui d'un chameau ». Il dit encore : « cherchez la

thérapie de vos malades dans la charité, prémunissez vos ben avec de la zakat et repoussez le fléau par les invocations ».

Le donneur de l'aumône doit connaitre où il faut la mettre, Allah, Gloire à Lui, dit : « Les Sadaqats ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les codeurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage.». S'il cherche la rétribution sublime et maximale, il doit s'efforcer à mettre en ordre les priorités et de donner prévalence à ce qui est plus utile et profitable, car ce qui s'inscrit dans le cadre de la préservation des âmes prévaut sur les accessoires : nourrir l'affamé, habiller le nu, remédier au malade et réfugier l'errant, prévalent sur ce qui ne fait pas partie de la subsistance de la vie humaine et son maintien etla protection de la dignité humaine.

Si vous cherchez la grande rétribution de l'aumône, mettez-la où se trouve l'intérêt de la société. Si la nécessité est plus accrue des établissements de la santé, mettez l'aumône en thérapie des malades, construire des hôpitaux et les équipez. Si l'enseignement est prioritaire, destinez l'aumône à la construction des écoles, les équiper, maintenir, dépensez en faveur des étudiants pauvres, aux boursiers et leurs bourses, aux établissements scientifiques et leur développement. Si priorité est donnée à l'amélioration de l'infrastructure : la construction des stations de l'eau potable, des projets de

draine sanitaire ou de préparer les routes, mettez votre aumône dans ce sens. Si vous estimez prioritaires le travail et la production, soutenez alors les petits projets qui fournissent des emplois aux jeunes. Si priorité est donnée à la construction et maintien des mosquées, allez aux zones plus indigentes des mosquées, soit dans une nouvelle zones comme les villages des jeunes, l'arrière désertique et les néo-cités, ou allez vous occupez d'une mosquée ayant besoin d'un renouvellement ou d'une maintenance, renouvelez-la, lui faites de la maintenance et de la tapisserie, à condition que vous faites référence dans tut ce que vous agissez aux autorités compétentes qui vous détermineront les priorités e celles d'une grande utilité, du fait que la grande rétribution dépend de l'agreement et de la grande utilité. Plus la charité répond à l'un des besoins des indigents, lus elle est méritoire de la rétribution, lus le besoin est lus accru, plus la récompense est grandiose, ainsi, l'homme doit chercher soigneusement où doit-il mettre son aumône pour en tirer la bonne récompense. Il doit se méfier de se piéger par les fraudeurs qui se professionnalisent la mendicité surtout devant les grandes mosquées, les stations de métros et de trains, surtout les mosquées portant les noms des descendants du prophète. Si récemment, le ministère des waqfs a fait des procès-verbaux contre les mendiants professionnels, car, donner les charités aux non méritoires en prive les méritoires d'une part et encourage la mendicité et l'oisiveté d'autre part. Notre prophète (SBL) dit : « la prise de la charité n'est licite que pour un s pauvre, un surendetté ou de redevable d'un

gros rachat ». Vous devez être soucieuse de faire donation aux services et destinataires officiels et den obtenir un reçu officiel approuvé d'un organise officiel sur un compte ouvert auprès d'une banque.

Rassurez-vous que tout ce que vous dépensez aujourd'hui vous le trouerez demain, Allah, Gloire à Lui, dit : « Et tout ce que vous dépensez de vos biens sera à votre avantage, et vous ne dépensez que pour la recherche de la Face ‹Wajh› d'Allah. Et tout ce que vous dépensez de vos biens dans les bonnes œuvres vous sera récompensé pleinement. Et vous ne serez pas lésés», «Et toute dépense que vous faites [dans le bien], Il la remplace, et c'est Lui le Meilleur des donateurs›. ». Le prophète (SBL) dit : « jamais un bien ne se diminue à cause de l'aumône » et « chaque matin, un appeleur invoque : ô Seigneur, accorde un replacement à tout ce qui dépense dans Votre Sentier, et donne perte à tout parcimonieux ».

Les bienséances relatives à la vie privée

L'islam est la religion de la pure nature innée, Allah, Gloire à Lui, dit : « Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas.», (Sourate les Romains, v 30)

Sans doute, l'islam est basé sur tout ce qui susceptible de développer le goût, ancrer les valeurs humaines correctes, contribuer la formation élégante à la fois individuelle et communale, propager les valeurs civilisatrices et conduire à ancrer et enraciner ces dernières aux âmes du tout le monde.

Incontestablement, chacun se comporte dans sa vie quotidienne en vertu de ses habitudes ; s'il est habitué à a civilité et l'élégance avec soi-même, cela lui serait une allure et une conduite dans ses relations avec les autres. Par ailleurs, si l'homme garde les aspects de la civilité vis-à-vis des autres en les négligeant en se comportant vis-à-vis de lui-même, il s'inscrit alors dans le cadre de l'hypocrisie sociale ou ce qu'on appelle « dichotomie », il est fort probable que sa nature le haïsse et son indécence intime se manifeste insciemment dans ses rapports avec les autres.

Partant de ce qui précède, l'islam se soucie à enseigner à l'homme les valeurs sublimes par le faire habituer à partir de sa tendre enfance soit avec soi-même, soit vis-à-vis des autres. Notre prophète (SBL), voyant un

garçon dont la main tourne en désordre dans le récipient en mangeant, il lui enseigne et le dirige à ce qui pourrait rectifier sa conduite, surtout lorsqu'il parage le repas avec des autres en lui disant : « ô jeune ! Prononce le nom d'Allah, mange avec ta main droite et de ce qui se trouve devant toi », Il dit également : « fermez les portes, lacez la bouteille, couvrez les récipients, éteignez les lanternes, car le Diable n'ouvre point le fermé, ne délace guère un lacé, ni découvre pas des récipients couverts ».

D'ailleurs, l'ordre prophétique d'éteindre les lanternes dirige vers la consommation modérée de l'énergie, le prophète (SBL) interdit le gaspillage, caché ou public, ce qui ancre aux âmes la culture de l'usage modéré et l'abstention de gaspiller ou tapager.

En revanche, certaines personnes se trouvent joyeux et ravis avec les autres qui ignorent sa réalité, aussitôt qu'il revienne chez lui, il se démystifie avec une autre face bien contraire à ce que les gens en connaissent, à tel point que l'assis parmi ses enfant se bien très vite debout et ce qui parle se tait tout de suite de peur de sa rage.

Nous affirmons que lorsque l'homme réussit à s'ajuter et se contrôler volontairement par observance des lois d'Allah et par respect de lui-même, il pourrait davantage se contrôler parmi les gens et dans les assemblées, sinon, la conduite innée prévaut sur celle artificielle, la beauté et l'embellissement ne sont pas pareils, , ce qui serait censé dévoiler sa vérité et l'exposer à des situations critiques tout à fait indésirables.

Les bienséances relatives à la vie privée

L'islam est la religion de la pure nature

innée, Allah, Gloire à Lui, dit : « Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas.», (Sourate les Romains, v 30)

Sans doute, l'islam est basé sur tout ce qui susceptible de développer le goût, ancrer les valeurs humaines correctes, contribuer la formation élégante à la fois individuelle et communale, propager les valeurs civilisatrices et conduire à ancrer et enraciner ces dernières aux âmes du tout le monde.

Incontestablement, chacun se comporte dans sa vie quotidienne en vertu de ses habitudes ; s'il est habitué à a civilité et l'élégance avec soi-même, cela lui serait une allure et une conduite dans ses relations avec les autres. Par ailleurs, si l'homme garde les aspects de la civilité vis-à-vis des autres en les négligeant en se comportant vis-à-vis de lui-même, il s'inscrit alors dans le cadre de l'hypocrisie sociale ou ce qu'on appelle « dichotomie », il est fort probable que sa nature le haïsse et son indécence intime se manifeste insciemment dans ses rapports avec les autres.

Partant de ce qui précède, l'islam se soucie à enseigner à l'homme les valeurs sublimes par le faire habituer à partir de sa tendre enfance soit avec soi-même, soit vis-à-vis des autres. Notre prophète (SBL), voyant un

garçon dont la main tourne en désordre dans le récipient en mangeant, il lui enseigne et le dirige à ce qui pourrait rectifier sa conduite, surtout lorsqu'il parage le repas avec des autres en lui disant : « ô jeune ! Prononce le nom d'Allah, mange avec ta main droite et de ce qui se trouve devant toi », Il dit également : « fermez les portes, lacez la bouteille, couvrez les récipients, éteignez les lanternes, car le Diable n'ouvre point le fermé, ne délace guère un lacé, ni découvre pas des récipients couverts ».

D'ailleurs, l'ordre prophétique d'éteindre les lanternes dirige vers la consommation modérée de l'énergie, le prophète (SBL) interdit le gaspillage, caché ou public, ce qui ancre aux âmes la culture de l'usage modéré et l'abstention de gaspiller ou tapager.

En revanche, certaines personnes se trouvent joyeux et ravis avec les autres qui ignorent sa réalité, aussitôt qu'il revienne chez lui, il se démystifie avec une autre face bien contraire à ce que les gens en connaissent, à tel point que l'assis parmi ses enfant se bien très vite debout et ce qui parle se tait tout de suite de peur de sa rage.

Nous affirmons que lorsque l'homme réussit à s'ajuter et se contrôler volontairement par observance des lois d'Allah et par respect de lui-même, il pourrait davantage se contrôler parmi les gens et dans les assemblées, sinon, la conduite innée prévaut sur celle artificielle, la beauté et l'embellissement ne sont pas pareils, , ce qui serait censé dévoiler sa vérité et l'exposer à des situations critiques tout à fait indésirables.

Des personnes qui ne savent pas détruire et autres qui ne savent pas construire

La différence est extrême entre les deux oppositions : la construction et la destruction. Si note religion est celle de la construction et de l'urbanisation de l'univers, alors tout ce qui vous conduit à cette voie de la construction, du travail, précision, production, préservation des établissements publics et privés, il vous dirige donc au chemin de l'islam, du patriotisme, de la civilisation et progrès, du bien de la société et de l'humanité. Celui qui cherche à vous dévier vers un autre itinéraire par vous tirer vers la voie de la destruction des établissements et infrastructures par les agresser ou transgresser, il vous conduite à la perte aussi bien dans l'ici-bas que dans l'au-delà. Allah, Gloire à Lui, dit : « Si vous détournez, ne risquez-vous pas de semer la corruption sur terre et de rompre vos liens de parenté? Ce sont ceux-là qu'Allah a maudits, a rendus sourds et a rendu leurs yeux aveugles. Ne méditent-ils pas sur le Coran? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs?», (Sourate Mohamad, v 22-24), « Il y a parmi les gens celui dont la parole sur la vie présente te plaît, et qui prend Allah à témoin de ce qu'il a dans le cœur, tandis que c'est le plus acharné disputeur. Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas le désordre. Et quand on lui dit: ‹Redoute Allah›, l'orgueil criminel s'empare de lui,

l'Enfer lui suffira, et quel mauvais lit, certes !» (la vache, v 204-206)

En général, celui qui œuvre pour construire, n'aura pas de surplus de temps pour détruire ou saboter, car il est conscient de la nature de la construction et l'effort et sève qu'elle exige, le constructeur ne pourrait être destructeur, du fait qu'il porte une âme abondante du bien, du peuplement, de la civilisation et du progrès.

Quant aux destructeurs d'âmes névrotiques et dont les volontés lâches font qu'ils ne puissent pas concurrencer les gens du sérieux, du travail, de la sueur t de la production, ne trouvent pour combler leur manquement, couvrir leurs intimités et remédier à leur sentiment d'infériorité que d'envier les glorieux et de sous-estimer les vertueux, comme l'affirme le cadi Abdel Aziz Al Jorjani dans l'introduction de son ouvrage « la médiation entre Al Motanabi et ses adversaires », où il dit : « les gens de défauts se trouvent en deux catégories : un homme dont le défaut ui vient de lui-même et l'entrave volontiers de réaliser la perfection, il adapte aux vertueux sa nature même et transgresse la vertu autant que sa part de défaut. Un autre voit le défaut indissociable de sa moralité et inhérente à sa nature, il se ressent le désespoir de le dissiper, et sa volonté de le dépasser lui manque, il fat donc recours à envier les vertueux et se réfugie à détracter les gracieux, il croit à tort que le moyen le plus efficace pour combler ses défauts et couvrir son intimité découverte par les défauts est d'attirer les vertueux à lui partager le manquement et de les entacher de ses vices mêmes ».

Des tels destructeurs sont un danger persistant sur la société et sa sécurité sociale et économique, le poète dit :

Un destructeur derrière tout constructeur suffit !

Comment alors pour mille destructeur derrière tout constructeur !

Un autre poète dit :

Quant la construction pourrait-elle se parfaire

Si vous la construisez alors qu'un autre la détruit !

Néanmoins, notre religion condamne toute sorte de destruction et exhorte tout type de construction et du peuplement de l'univers dans l'intérêt de toute l'humanité, Allah, Gloire à Lui, dit : «. Et ne semez pas la corruption sur la terre après qu'elle ait été réformée. Et invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants.» , (Al 'Araf, v 56) «Et ne semez pas la corruption sur la terre après qu'elle ait été réformée. Et invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants.»(Al'Araf, v 74). Il nous faut donc veiller à propager la culture de la construction, ancrer à la croire, et faire apprendre que le destin favorable à l'homme n'est censé le rater, celui lui est défavorable, il n'en serait pas épargné, si tout le monde court pour s'emparer de la part prédestinée à un homme, il n'en prendra rien, si les gens poussent quelqu'un à l'avance, ils ne le feront arriver qu'à prendre ce qu'Allah lui prédestina, le prophète (SBL) dit : « sache que si la communauté entière se rassemble pour te faire profiter d'une chose, elle ne le ferait que dans le cadre de ce qu'Allah te prescrit, sache

que si la communauté entière s'efforce à te nuire de quelque chose, elle ne le ferait que dans le cadre de ce qu'Allah te prescrit, les plumes sont élevées et les feuilles se sont desséchées », (rapporté par At-Termizi). Comme nous avons besoin de nous purifier les cœurs de la rancœur, de l'envie, du mauvais travail visant à accabler les autres, entraver leur parcours, tenter de les faire échouer, tout cela n'a rien à voir, ni avec la foi, ni avec les moralités généreuses, ni avec les valeurs sublimes, au contraire, il ne s'agit que d'une envie qui dévore sn auteur à l'instar du propos du poète Abou Tammam :

Sois patient vis-à-vis de la rancœur de l'envieux,
Car ta patience finirait par le tuer
S'il ne trouve pas de quoi dévorer
Le feu finit par se dévorer.

Ayons donc l'intention sincère de travailler à la recherche du Bon Visage d'Allah, Exalté Soit-Il, en faveur de notre patrie, société, nos enfants et petits enfants et nos mêmes. Le devoir légal et national nous exige l'unité du rang t la collaboration des efforts pour servir notre religion, notre patrie et notre cause juste. Personne parmi nous ne doit entraver le parcours de l'autre, il fat que les uns fortifient les autres, adhérons-nous au travail ! Au travail ! Celui-ci est le bout de sauvetage, évitons-nous à l'extrême la destruction et le sabotage qui sont les moyens de la perte aussi bien dans l'ici-bas que dans l'au-delà.

Surplus du temps et temps perdu

Le temps est une valeur précieuse très importante imperceptible par plusieurs personnes. Notre prophète (SBL) dit : « il y a deux bienfaits dont nombreux sont trompés en valeur : la bonne santé et l'oisiveté », (rapporté par Al Bokhari) il dit également : « les pieds de n'importe quel serviteurs ne bougeront le Dernier Jour avant qu'il serait interrogé au sujet de quatre choses : de sa vie et en quoi il l'avait consommée, de sa jeunesse et en quoi il l'avait vieillie et de ses biens comment il les avait gagnés, en quoi il les avait dépensés et de son œuvre et qu'est-ce qu'il avait fait ». Chaque jour annonce : ô fils d'Adam, je suis u nouveau jour, témoin de ce que tu fais, profite-toi de moi, lorsque mon crépuscule tombe, tu me rattraperas jusqu'au Jour Denier. Partant de l'importance du temps, Allah en jure en plusieurs endroits coraniques dont l'aube pour lequel Allah consacra une sourate : «Par l'Aube!
Et par les dix nuits ! Par le pair et l'impair », Il consacre également une sourate pour la montée du jour : « Par le Jour Montant!
Et par la nuit quand elle couvre tout! Ton Seigneur ne t'a ni abandonné, ni détesté. La vie dernière t'est, certes, meilleure que la vie présente.», de même pour le temps : « Par le Temps! . L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance. ». Pour le matin Allah dit : «Et

par l'aurore quand elle se découvre! [Saqar] est l'un des plus grandes [malheurs] un avertissement, pour les humains. Pour qui d'entre vous, veut avancer ou reculer. » (Sourate le revêtu d'un manteau, v 34-37). Jurant par le jour et la nuit Allah dit : « Par la nuit quand elle enveloppe tous! Par le jour quand il éclaire! Et par ce qu'Il a créé, mâle et femelle! Vos efforts sont divergents. Celui qui donne et craint (Allah) et déclare véridique la plus belle récompense Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur.» (la nuit, v 1-7). Le fait de donner à quatre sourates des noms des temps : aube, jour montant, temps et nuit, se tient une grande preuve sur l'importance u temps. On y ajoute des divers indices qui relient certains événements et œuvres au temps dont les versets : «Accomplis la Salat au déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit, et [fais] aussi la Lecture à l'aube, car la Lecture à l'aube a des témoins. » (le voyage nocturne, v 78), pour les gens de la caverne, « Or, ils demeurèrent dans leur caverne trois cent ans et en ajoutèrent neuf (années).» (la caverne, v 25), « Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne», (la vache, v 185), « Et les mères, qui veulent donner un allaitement complet, allaiteront leurs bébés deux ans complets» (la vache, v 233), « Ceux des vòtres que la mort frappe et qui laissent des épouses: celles-ci doivent observer une période d'attente de quatre mois et dix jours» (la vache, v 234), « Ceux d'entre vous

que la mort frappe et qui laissent les épouses, doivent laisser un testament en faveur de leurs épouses pourvoyant à un an d'entretien sans les expulser de chez elles.», (la vache, v 240) et «. Pour ceux qui font le serment de se priver de leurs femmes, il y a un délai d'attente de quatre mois. Et s'ils reviennent (de leur serment) celui-ci sera annulé, car Allah es t certes Pardonneur et Miséricordieux!» (la vache, v 226)

Vis-à-vis de l'entretien avec le temps sont deux groupes : le premier est soit volé par le temps, soit appliqué à gaspiller son temps en loisirs et lassitude, ni au profit de sa religion, ni à celui de sa vie, Ibn Massoud dit : je déteste voir un homme oisif, ni appliqué à ses affaires religieuses, ni quotidiennes. L'autre groupe 'a rie de temps perdu, ni surplus de temps, il est trop organisé à tel point de savoir bien exploiter le temps à la minute, voire la seconde et la femto-seconde, apercevant que l'activité génère l'activité et l'inertie ne produit que l'inertie et que le peu avec le peu deviennent beaucoup, la vie de l'homme se compose d'un ensemble d'unités chronométriques. Le poète arabe dit :

Les battements du cœur de l'homme avertissent :

L vi n'est que minute et secondes

Cela eut lieu avant qu'on arrivât à subdiviser la seconde en particules. Certes, l'âge de l'homme vaut ce qu'il produit ou laisse, un héritage épistémologique, intellectuel, une production scientifique théorique ou appliquée, somme toute, tout ce qu'il offre à l'humanité sans égard pour la durée de sa vie. Un poète dit :

L'âge de l'homme c'est sa renommée e ne pas la durée de sa vie.

La bénédiction de la vie dépend de ce que l'homme offre et présente en termes de a production au cours de sa vie et dans le but de servir sa religion, sa vie ou celle des autres. Le meilleur est celui dont la vie est longue et l'œuvre est pie, le plus méchant est celui dont la vie est longue et l'œuvre est mauvaise. Les meilleurs gens sont les plus à faire profiter les autres.

La privation des droits

Indubitablement, l'islam à donné à chacun son droit, à tout héritier sa part. au cours du sermon intégral d'adieu, notre prophète (SBL) dit : « certes, Allah prescrit à chacun son droit, point de testament en faveur d'un héritier, point de testament en faveur d'un héritier » (Sunan d'Ibn Majah). En outre, Allah prescrit à l'érudit son dû, au âgé le sien, au mineur ce qu'il mérite, à la femme sa part, à l'employé sa rémunération et à l'orphelin son droit, le prophète (SBL) dit : « il n'est point de nous celui qui ne traite pas le mineur avec affection, l'âgé avec respect » (Sunan d'At-Termizi), dans une autre version : « il n'est point du nombre de ma communauté celui qui ne respecte pas le plus âgé, ne traite pas avec affection le mineur, ne reconnait non plus le mérite de l'érudit » (Musnad d'Ahmed). Il dit également : Allah, Gloire à Lui dit : « Je suis l'adversaire de trois le Dernier Jour : un homme qui a juré de Mon Nom puis a trahi, un homme qui a vendu en esclave un homme de bonne condition et un homme qui a employé quelqu'un, pris son effort amplement sans lui donner son salaire ». Le dicton dit : « donne à l'employé son salaire avant que sa sueur se dessèche ». L'islam interdit de consommer les biens des orphelins : « Et donnez aux orphelins leurs biens; n'y substituez pas le mauvais au bon. Ne mangez pas leurs biens avec les vôtres: c'est vraiment un grand péché.» (Sourate les femmes, v 2), « 10. Ceux qui mangent [disposent] injustement des biens des orphelins ne font

que manger du feu dans leurs ventres. Ils brûleront bientòt dans les flammes de l'Enfer.» (les femmes, v 10), « Ô les croyants! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous. Et quiconque commet cela, par excès et par iniquité, Nous le jetterons au Feu, voilà qui est facile pour Allah.» (les femmes, v 29-30)

Allah prescrit pour tout cela des lois et considéra que la violation des droits de l'homme en héritage une agression sur les lois divines, au terme des verses relatifs à la succession Allah dit : «Tels sont les ordres d'Allah. Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Et voilà la grande réussite. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui- là aura un châtiment avilissant. » (les femmes, v 13 -14)

Mais on est éprouvé par ceux qui ne se prémunissent pas envers Allah en termes des droits des autres, où ils les interdisent de leurs maitres, surtout les chétifs, sous prétextes de les préserver ou développer ; on en cite deux exemples :

Primo : ceux qui interdisent la portion de la femme ou de l'orphelin de la succession, prétendent-ils les préserver ! à eux s'applique le dre du poète :

A l'instar des chamelles au désert qui crèvent de la soif

Alors que l'eau est sur leurs dos en fardeaux.

On entend à ce propos des récits curieux et bizarres, des tuteurs des orphelins et orphelines, des frères et des familles gardent l'intégralité des legs sous prétexte de ne les pas disperser, tout en renonçant à donner aux femmes leurs parts, en nécessiteuses soient-elles, alors qu'Allah leur prescrit une part obligatoire en disant : «Aux hommes revient une part de ce qu'ont laissé les père et mère ainsi que les proches; et aux femmes une part de ce qu'ont laissé les père et mère ainsi que les proches, que ce soit peu ou beaucoup: une part fixée. » (Les femmes, v 7)

Le plus étonnant est l'attitude de certaines sociétés caritatives qui se chargent des orphelins et collectent l'argent pour eux : au lieu d'assumer leurs besoins vitaux : nourriture, vêture, enseignement, thérapie ou autres, elles procèdent à investir ces biens, puis en investissent les rentes et n'en dépensent que le plus minime, ravies du surcroit des crédits, affirmant que cela serait un jour dans l'intérêt de l'orphelin ; alors que cet orphelin pour s'affliger de la privation avant qu'un tel jour ne vienne. Le Coran condamne les païens qui ne traitaient pas généreusement l'orphelin en disant : « Vois-tu celui qui traite de mensonge la Rétribution? C'est bien lui qui repousse l'orphelin, et qui n'encourage point à nourrir le pauvre.» (L'ustensile, v 1-3), «Mais non! C'est vous plutôt, qui n'êtes pas généreux envers les orphelins;
qui ne vous incitez pas mutuellement à nourrir le pauvre, qui dévorez l'héritage avec une avidité vorace, et aimez les richesses d'un amour sans bornes. Prenez

garde! Quand la terre sera complètement pulvérisée, et que ton Seigneur viendra ainsi que les Anges, rang par rang, et que ce jour-là, on amènera l'Enfer; ce jour-là, l'homme se rappellera. Mais à quoi lui servira de se souvenir? Il dira : "Hélas! Que n'ai-je fait du bien pour ma vie future! Ce jour-là donc, nul ne saura châtier comme Lui châtie, et nul ne saura garrotter comme Lui garrotte. » (L'aurore, v 17-26)

Que pensez-vous pour celui qui interdit le droit de la femme, celui de l'orphelin ou de l'employé, om il interdit les droits de leurs ayants droits sans qu'il en soit garant ? Il en est tout simplement dépositaire, celui-ci est demandé de se précipiter à rendre ce que dont il est confié ; au sujet des orphelins Allah dit : « 6. Et éprouvez (la capacité) des orphelins jusqu'à ce qu'ils atteignent (l'aptitude) au mariage; et si vous ressentez en eux une bonne conduite, remettez-leur leurs biens. Ne les utilisez pas (dans votre intérêt) avec gaspillage et dissipation, avant qu'ils ne grandissent. Quiconque est aisé devrait s'abstenir de se payer lui-même de cet héritage qui lui est confié. S'il est pauvre, alors qu'il y puise une quantité convenable, à titre de rémunération de tuteur.) est aisé, qu'il s'abstienne d'en prendre lui-même. S'il est pauvre, alors qu'il en utilise raisonnablement: et lorsque vous leur remettez leurs biens, prenez des témoins à leur encontre. Mais Allah suffit pour observer et compter.» (Les femmes, v 6)

Une conduite et une autre

Incontestablement, la conduite d'une personne reflète l'étendue de sa culture, ses éthiques, son éducation et sa civilisation. De même, la conduite des nations et peuples représente leurs valeurs et civilité. De plus, le comportement d'une personne reflète sa foi en sa patrie et son Seigneur. Lorsqu'elle observe amplement les consignes d'Allah, sa conduite se rectifiera. Un sage a pu dire : il est difficile, voire impossible de confier pour chacun un gardien chargé d'en surveiller les actes, même si on le fait, le gardien même aura besoin d'un autre gardien. Le plus aisé est d'élever chez toute personne une conscience vive qui s'inspire et annonce du vrai, soit on l surveille ou non, car elle observe les ordres de Celui qu'aucun sommeil ni somnolence ne s'en emparent, Allah dit : « Allah! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même ‹al-Qayyum›. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. A lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission? Il connaît leur passé et leur futur. Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. Son Trône ‹Kursiy› déborde les cieux et la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, le Très Grand..» (la vache, v 255), «C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et par une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la

terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite.» (Les bestiaux, v 59), «‹Ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur. », « Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre? Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il n'y ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient, car Allah est Omniscient» (La discussion, v 7). Notre prophète SBL) dit : trois choses sont expiatrices, trois élèvent les degrés, trois sauvent et trois font perdre : les expiatrices sont : faire adéquatement les ablutions en dépit des soucis, attendre une prière après l'accomplie et faire bouger les pieds pour les prières du vendredi. Pour celles qui élèvent les degrés, il s'agit de : offrir à nourrir, propager les salutations et faire la prière de nuit alors que les autres s'endorment. Les choses qui sauvent sont : établir la justice en état de contentement comme à celui de mécontentement, la modération de dépenses en cas de richesse comme en cas de pauvreté et se prémunir envers Allah en solennité comme en cachette. Quant à celles qui font perdre, il s'agit d'une parcimonie agréée, d'une passion suivie et d'une arrogance » (le musnad d'Al Bazzar).

Il faut distinguer entre l'attitude positive et celle négative vis-à-vis du droit commun et de l'affaire publique, ainsi que des fonds publics. A titre

d'illustration, on cite pour l'affaire publique : écarter la nuisance de la route, le prophète (SBL) dit : « la foi se hiérarchise en soixante-dix et quelques branches dont la plus haute est la profession de foi (point de divinité à part Allah), la plus basse est l fait d'écarter la nuisance de la route, t la pudeur fait partie intégrante de la foi » (sahih de Muslim), Il dit également : «écarter la nuisance de la route est un acte caritatif » (le musnad d'Al Bazzar). Interrogé par un homme au sujet d'une œuvre susceptible de lui donner accès au paradis, le prophète (SBL) lui répondit : « écarte la nuisance de la route publique » (Al Adab Al Mofrad, Al Bokhari) . Ecarter la nuisance ne se limite à lever une pierre d'ici ou là-bas, un acte légal, requis, bon qui n'est censé être mépris, soit-il, le droit de la route est plus large dont : il ne faut pas l'agresser, ni léser, ne renoncer à son droit, le prophète (SBL) dit : « évitez de vous mettre sur les routes. On répondit : il n'y a pas moyen d'éviter de le faire ! Le prophète de répliquer : «si vous insistez de vous y mettre, alors, acquittez à la route son droit », lequel, répondirent-ils ? Le prophète de dire : « abaissez le regard, abstenez la nuisance, répondez les salutations, ordonnez le reconnaissable et interdisez le blâmable » (sahih d'Al Bokhari). A l'inverse, la mauvaise conduite consiste à usurper la superficie consacrée à la route soit par y construire, l'occuper, y faire un dérangement ou se dérailler des mœurs publiques. Tout ce qui semblable à la route a ses mêmes sentences : les chemins de fer, le métro, les tubes d'eaux, les tuyaux de gaz, l'électricité et tous les services publics. On y ajoute les biens publics

qui appartiennent à l'Etat et aux citoyen, Allah, Exalté Soit-Il, dit : « Ô les croyants! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous. Et quiconque commet cela, par excès et par iniquité, Nous le jetterons au Feu, voilà qui est facile pour Allah.» (Les femmes, v 29-30). Le prophète (SBL) dit : «l'Enfer est destiné le Dernier Jour à des gens qui s'appliquent à dévorer injustement les biens d'Allah » (sahih d'Al Bokhari), « l'Enfer est à forte raison la demeure de tout corps développé par des biens usurpés » (Al Bayhai, les rameaux de la foi)

Néanmoins, la sacralité des biens publics est plus grandiose que celle des biens privés ; si le maître des biens privés les défend et réclame aussi bien dans l'ici-bas que dans l'au-delà, les biens publics sont le droit de la société entière dont la perte résulterait la famine d'un orphelin, la mort d'un malade ou faire rater un intérêt qui touche tous les membres de la société, par conséquent, ils seraient tous des opposants à celui qui transgresse les biens publics à « un jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain›.»

La jurisprudence et la compréhension

On dit faqaha dans le sens de comprendre et faqiha lorsque le fiqh (jurisprudence) lui devient un caractère imminent.

Notre prophète (SBL) dit : « quiconque pour qui Allah veut le bien, Il lui accorde le bienfait de comprendre la religion. Je tout simplement, distribue (la science), c'est Allah, Gloire à Lui qui donne (science, fiqh et compréhension), l'affaire de cette communauté subsistera adroite jusqu'au Dernier-Jour » (rapporté par Al Bokhari). On a dit : « quiconque agit en vertu de ce qu'il sait, Allah lui donnera la science qu'il ignorait ». Au sujet du bon serviteur (Khedr) Allah dit : « Et de Notre part, Nous lui avons accordé une science » (Sourate la caverne, v. 65), Il dit également : «Et David, et Salomon, quand ils eurent à juger au sujet d'un champ cultivé où des moutons appartenant à une peuplade étaient allés paître, la nuit. Et Nous étions témoin de leur jugement. Nous la fîmes comprendre à Salomon. Et à chacun Nous donnâmes la faculté de juger et le savoir. Et Nous asservîmes les montagnes à exalter Notre Gloire en compagnie de David, ainsi que les oiseaux. Et c'est Nous qui sommes le Faiseur. » (Les prophètes, v 78 -79). Allah dit : «Nous la fîmes comprendre » et non pas « Nous la enseignâmes », car la compréhension et la science sont différentes.

Allah, Exalté Soit-Il, dit : « Ainsi suggérâmes-Nous cet artifice à Joseph. Car il ne pouvait pas se saisir de son frère, selon la justice du roi, à moins qu'Allah ne l'eût voulu. Nous élevons en rang qui Nous voulons. Et au-dessus de tout homme détenant la science il y a un savant [plus docte que lui].» et sur la langue de Joseph Il dit : « ‹La nourriture qui vous est attribuée ne vous parviendra point, dit-il, que je ne vous aie avisés de son interprétation [de votre nourriture] avant qu'elle ne vous arrive. Cela fait partie de ce que mon Seigneur m'a enseigné. Certes, j'ai abandonné la religion d'un peuple qui ne croit pas en Allah et qui nie la vie future›.». Un homme demanda au Cadi Choreih : enseigne-moi la juridiction ! il lui dit : la juridiction est une compréhension qui n'est pas à faire apprendre.

Il ne s'assied pas que celui qui a appris certaines questions via certains livres se croie une autorité, un jurisconsulte ou une référence, à ses avis on ferait référence. La question est plus profonde et plus compliquée. S'il s'agit tout simplement de la connaissance de certaines sentences indépendamment de leurs contextes, temps, lieu, règles intégrales et partielles, l'affaire pourrait être bien aisée, mais il s'agit d'une question plus compliquée. Lorsque l'Imam Ali Ibn Abou Taleb entra la mosquée, il trouva un homme qui prenait l'avant-garde des séances scientifiques, il l'interrogea au sujet de l'abrogeant et l'abrogé, l'homme resta muet, Ali (qu'Allah l'agrée) dit : cet homme n'est pas savant, il veut dire tout simplement : je suis tel, fils de tel, connaissez-moi.

A côté d'une connaissance solide des règles juridiques de base, celles fondamentales, science des normes de hadith du point de vue de la chaîne de transmission et de la biographie des transmetteurs, les sciences du Coran, leurs rameaux, les études portant sur le Coran et ses secrets de rhétorique e d'éloquence, on ajoute impérativement la compréhension de la réalité, des priorités, des survenues, de disponible et des équilibres, matières indispensables pour le mufti et à forte raison pour le docte. Néanmoins, nous sommes éprouvés actuellement par des pédants qui n'ont rien à voir avec les sciences religieuses et qui cherchent à s'emparer violement des avant-gardes des séances scientifiques, monter les chaires par les querelles, être à l'avant faussement et frauduleusement, certains d'entre eux cherchent tout ce qui est étrange et bizarre ne s'intéressant qu'à répondre aux insensés, se livrer en polémique avec les érudits, suivre les notables, attirer vers lui les cœurs des publicistes et démagogues, se commercialiser parmi les chercheurs de la renommée, dans le seul but de susciter la sédition en vue de se procurer de n'importe quel gain, même si cela se produit au détriment de sa religion, sa patrie, sa dignité et sa générosité, sans rien prendre en considération. Cette attitude va à l'inverse des moralités des érudits versés en leur religion, fiers de leurs savoir et compréhension, à l'instar de ce que représente l'éminent érudit et homme de lettres le cadi Ali Ibn Abdel Aziz Al Jorjani où il dit :

Si on dit : c'est abreuvage, je dis : puissé-je le voir ainsi

Mais l'âme de celui de bonne condition supporte la soif

Je n'assume pas le devoir de la science,

Si à chaque fois qu'une convoitise se me présente, j'en fait une constellation

Est-ce logique que je trouve de la peine à la planter et la récolter avec humilité

Alors, il me vaudrait mieux de me plonger dans l'ignorance

Si les gens de la science la respectent, elle les préservera

S'ils la grandissent aux esprits, elle sera grandiose.

Il faut affirmer que l'on n'aura que ce qui lui était déjà prédestiné. Notre prophète (SBL) dit : « quiconque pour qui la vie d'ici-bas est la seule préoccupation, Allah lui dispersera son affaire, lui mettra la pauvreté perpétuellement devant ses yeux et ne lui donnera des délices de la vie que ce qu'Il lui déjà prédestiné, quiconque dont l'intention est attachée à l'au-delà, Allah lui rassemblera son affaire, mettre sa continence à son cœur et la vie lui vendra malgré elle. (Sunan d'Ibn Madjah), Allah, Gloire à Lui, dit : « Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun à son Seigneur›. » (Sourate la caverne, v. 110)

Entre rectitude et réforme

Il est sans dire que l'islam est à la foi la religion de la rectitude et de la réforme, c'est-à-dire que l'homme soit en lui-même pieux, en ce qui concerne ses rapports avec son âme, avec Allah et avec les gens, réformant et corrigeant les autres, au moins, appelant à cette réforme.

Le Noble Coran fait liaison entre la foi et la réforme, Allah dit : « Nous n'envoyons des messagers qu'en annonciateurs et avertisseurs: ceux qui croient donc et se réforment, nulle crainte sur eux et ils ne seront point affligés.» (Sourate les bestiaux, v 48), « ! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun à son Seigneur›.» (La caverne, v 110), « Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression.» (Taha, v 112), « Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions.» (Les abeilles, v 97). Il a également relié la piété et la réforme par dire : « alors ceux qui acquièrent la piété et se réforment, n'auront aucune crainte et ne seront point affligés.» (Al 'Araf, v 35), entre le repentir sincère et la réforme : « S'ils se repentent ensuite et se réforment, alors laissez-les en paix. Allah demeure Accueillant au repentir et Miséricordieux.» (les femmes, v 35), « exception est faite pour ceux qui se sont repentis et ensuite se sont formés,

alors, Allah est Pardonneur et Clément » (la lumière, v 5), « sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux; et quiconque se repent et accomplit une bonne œuvre c'est vers Allah qu'aboutira son retour.» (Le discernement, v 70, 71).

Toutes les religions sont basées sur l'idée de la réforme. Les doctes disent : où réside l'intérêt se trouve la Loi divine, du fait que celle-ci est fondée sur l'intérêt des serviteurs. A la fin de la sourate « les bestiaux », le Coran nous cite dix recommandations qualifiées par Ibn Abbas des versets explicites dont les sentences se trouvaient dans toutes les lois des diverses nations grâce à ce qu'ils contiennent en termes de la réforme à la fois communale et individuelle. Allah dit : «Dis: ‹Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée. Voilà ce qu'[Allah] vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez-vous. Et ne vous approchez des biens de l'orphelin que de la plus belle manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'Il vous enjoint.

Peut-être vous rappellerez-vous. ‹Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie.› Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété. » Quiconque se déraille des exigences de ces recommandations s'écarte alors des exigences de toutes les lois divines, du fait que ces dernières sont basées sur le droit, la justice, l'équité, la rectitude, la réforme et la droiture.

Si nous passons du public au privé, c'est le prophète de Dieu Moïse (la paix soit sur lui) a dit à son frère Aaron (la paix soit sur lui): « Akhalafna dans le national et le plus apte ne suit pas mal » (coutume: 142), ce qui est Shoaib (la paix soit sur lui) a dit à son peuple: « Accomplissez double et vous serez Almkhosran * pesait Balkstas * les hétéros ne font pas tous les méfaits de leurs objets personnels et les méfaits de la terre « (poètes: 181-183), et confirme cela en disant: » le veulent seulement réparer ce qui pourrait compromettre mais Dieu sur la confiance Et à Lui que je reviens « (Hood: 88), ainsi que ce Prophète Saleh (la paix soit sur lui) adressée à son peuple et dit: » Il t'a fait sortir du pays et Astamrkm Fastgvroh se repentent alors à Dieu que bientôt Mujibur « (Hood: 61), et leur dire: » Obéissez à Allah et obéissez-moi * ne respectent pas les prodigues * qui est mal dans la terre ne convient pas « (poètes: 150-152).

L'islam a interdit la corruption et la corruption, même dans l'argent et même la guerre infidèles de l'ennemi, interdit aux musulmans de couper des arbres, ou des graines brûlées ou des fruits, ou le sabotage est rien, parce que tout le corrupteur « Dieu n'aime pas la

corruption », dit le Tout-Puissant: « Dieu n'aime pas spoilers « (Al-Qasas: 77).
Le Tout-Puissant dit: « Ne pas mal sur la terre après sa réforme et faire appel à lui dans la crainte et l'espoir que la miséricorde de Dieu est proche de ceux qui font le bien » (Sura normes: 85), il est bon peuple Onfhm pour les gens, mais les gens clés des meilleurs bars du mal, et les clés de la mal serrures pour le bien, Heureux ceux qui font Dieu clé pour le bien mal Mglaca, et ce un mauvais présage, et quelle misère, quelle mauvaise conséquence de la clé de la porte du mal, la corruption et la corruption, charrue mal que les Arabes avaient l'habitude de dire dans Jahlitha.
Je suis impressionné par ces clients traîtres prétendants à leur religion et leur pays d'origine, qui Aasalon la corruption et la corruption, et de construire des philosophies intellectuelles sur la démolition, le sabotage et la destruction, comme nous le voyons dans la plupart des écrits des extrémistes des Frères terroristes, où il a appelé Sayyid Qutb, dans certains de ses mémoires à la nécessité d'une classe assurée selon sa vision, dérivé de ce groupe pensée sociétés froides de l'ignorance présumée, selon lui, à l'Islam à nouveau, soulignant que cette catégorie doit entrer en collision avec la société, et il doit se préparer à ce choc pour construire une force autonome leur en mesure de décourager la communauté, qui a appelé à une partie de ce que nous voyons maintenant, où il a appelé à la lassitudes État de la destruction de leur infrastructure, il a appelé explicitement à la destruction des tours d'électricité,

démoli des ponts et détruit, mais a appelé à ce qui est au-delà qu'il y présidents doivent être coupés afin de passer leur projet, dit que les gens en personne et Oaaanhm à l'époque, qui a été nommé poursuivi par Daesh terroriste et son allié, le groupe Frères de nos jours, ce qui exige des théories démystification qui ont construit sur leur groupe, sans tenir compte de l'intérêt supérieur des pays d'origine qui ne représentent pas leur point de vue seulement un tas de rien de poussière, Dharban le concept du mur national de l'État comme indiqué par un de leurs guides de mots le droit de la langue pour le pardon à domicile mentionné ou répété.

La relation entre la subsistance et la sécurité

Allah fit liaison entre la subsistance et la sécurité en divers endroits du Coran dont : « Et Allah propose en parabole une ville: elle était en sécurité, tranquille; sa part de nourriture lui venait de partout en abondance. Puis elle se montra ingrate aux bienfaits d'Allah. Allah lui fit alors goûter la violence de la faim et de la peur [en punition] de ce qu'ils faisaient.» (Sourate les abeilles, v 112). Quant la ville était bien sécurisée et ses habitants se consolidaient pour maintenir sa sécurité, ses provisions lui venaient d'abondance et de tout côté, lorsqu'elle a dénigra les bienfaits d'Allah, Il l'infligea de la famine et de la peur : « Et nous ne les avons point lésés, mais plutôt, ce sont eux qui se sont lésés », (les abeilles, v 18). Allah dit également : « 1. A cause du pacte des Qoraïsh , De leur pacte [concernant] les voyages d'hiver et d'été . Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Maison (la Kaaba).qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte! » (Qoraïch). Allah, Gloire à Lui, fit en sore que les deux bienfaits de la nourriture et de la sécurité soient indissociable de la sacralisation de la sécurité en disant : «Et ils dirent: ‹Si nous suivons avec toi la bonne voie, on nous arrachera de notre terre›. - Ne les avons-Nous pas établis dans une enceinte sacrée, sûre, vers laquelle des produits de toute sorte sont apportés comme attribution de Notre part? Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.» (Le récit, v 57), « Et rappelez-vous quand vous étiez peu

nombreux, opprimés sur terre, craignant de vous faire enlever par des gens. Il vous donna asile, vous renforça se Son secours et vous attribua de bonnes choses afin que vous soyez reconnaissants» (le butin, v 26). L'invocation d'Ibrahim en faveur de sa descendance va dans le même sens, où il dit : « Ô mon Seigneur, rends cette ville bien sécurisée et accorde à ses habitants de la nourriture de toute sorte de fruit », (la vache, v 126), « Et (rappelle-toi) quand Abraham dit: ‹Ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu sûr, et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles. Ô mon Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens. Quiconque me suit est des miens. Quand a celui qui me désobéit... c'est Toi, le Pardonneur, le Très Miséricordieux! Ô notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de Ta Maison sacrée [la Kaaba], - ò notre Seigneur - afin qu'ils accomplissent la Salat. Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants». Notre prophète (SBL) nous évoque certains bienfaits qu'Allah nous a accordés par dire : « quiconque parmi vous se lève le matin bien sécurisé pour sa famille, de bonne santé physique et ayant la nourriture pour un jour, est semblable à celui qui détient tous les délices de la vie » (Sunan d'At-Termizi). Le prophète donne prévalence au bienfait de la sécurité sur ceux de la bonne santé et de la nourriture pour attirer l'attention à la nécessité de bien préserver ce bienfait tout en mettant l'accent sur l'importance de garder la demeure même s'il s'agit d'une cabane.

La relation entre la sécurité, la nourriture et le climat adéquat à l'investissement est graduelle, lorsque la sécurité, la paix et la stabilité se réalisent, viennent tout de suite l'investissement, la croissance, le travail, la production, la largeur des moyens de subsistance ; à chaque fois que se déclenchent les guerres, l'extrémisme, le terrorisme, le sabotage, la destruction, la corruption, se surviennent la dispersion, la pauvreté, la misère et les difficultés de la vie quotidienne.

Pour tout ce qui précède, l'islam interdit tout ce qui menace la sécurité et la vie des gens à tel point que le prophète (SBL) a mis en négation la foi, au moins la foi parfaite de quiconque menace la paix des gens, ce par dire : « le vrai musulman est celui de sa langue et de sa main les gens sont épargnés, et le vrai croyant est celui que les gens s'en sont sécurisés », (Sunan d'At-Termizi), « point de foi chez celui qui ne donne pas la paix, point de religion pour celui qui ne respecte point le pacte » (rapporté par Ahmed), «je jure par Allah qu'il n'est pas croyant (trois fois), on demande : c'est qui, ô prophète ? Il répondit : c'est celui dont le voisin a toujours peur des maux », (Al Hakem, in Moustadraq) et « c'est un acte caritatif de freiner tes maux des gens ».

L'islam prohibe toute sorte de sabotage et de corruption, Allah, Exalté Soit-Il, dit : « Et ne semez pas la corruption sur la terre qprès qu'elle ait été réformée » (Al 'Araf, v 56), « et ne semez pas la corruption sur la terre », (Hûd, v 85), « Il y a parmi les gens celui dont la parole sur la vie présente te plaît, et qui prend Allah à témoin de ce qu'il a dans le coeur, tandis que c'est le plus acharné

disputeur. Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas le désordre. Et quand on lui dit: ‹Redoute Allah›, l'orgueil criminel s'empare de lui, l'Enfer lui suffira, et quel mauvais lit, certes!» et « Si vous détournez, ne risquez-vous pas de semer la corruption sur terre et de rompre vos liens de parenté? Ce sont ceux-là qu'Allah a maudits, a rendus sourds et a rendu leurs yeux aveugles. Ne méditent-ils pas sur le Coran? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs?» (Mohamad, v 22-24)

Le bienfait de la sécurité et de la stabilité

La sécurité est en tête des bienfaits, notre prophète (SBL) dit: “quiconque se réveille le matin, bien sécurisé pour sa famille, en bonne santé ayant la provision de sa journée, est semblable à celui qui détiet le monde entier » (rapporté par At-Termizi). Allah a de la grâce à avoir accordé ce bienfait à Ses serviteurs, où Il dit : « A cause du pacte des Qoraïsh , De leur pacte [concernant] les voyages d'hiver et d'été . Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Maison (la Kaaba). Qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte! » (Sourate Koraich). Rappelant à la Mecque et ses habitants Ses bienfaits Allah dit : «Ne les avons-Nous pas établis dans une enceinte sacrée, sûre, vers laquelle des produits de toute sorte sont apportés comme attribution de Notre part? Mais la plupart d'entre eux ne savent pas» (le récit, v. 57), «Ne voient-ils pas que vraiment Nous avons fait un sanctuaire sûr [la Mecque], alors que tout autour d'eux on enlève les gens? Croiront-ils donc au faux et nieront-ils les bienfaits d'Allah? » (l’araignée, v. 67) et « 26. Et rappelez-vous quand vous étiez peu nombreux, opprimés sur terre, craignant de vous faire enlever par des gens. Il vous donna asile, vous renforça se Son secours et vous attribua de bonnes choses afin que vous soyez reconnaissants» (le butin, v. 26)

Néanmoins, le Noble Coran fait liaison entre d’une par, sécurité et foi, d’autre part la préservation et la

gratitude de ce bienfait, voici les versets : « 82. Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelqu'inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés›.», (les bestiaux, v.82) «Il y avait assurément, pour la tribu de Saba un Signe dans leurs habitats; deux jardin, l'un à droit et l'autre à gauche. ‹Mangez de ce que votre Seigneur vous a attribué, et soyez Lui reconnaissants: une bonne contrée et un Seigneur Pardonneur›. Mais ils se détournèrent. Nous déchaînâmes contre eux l'inondation du Barrage, et leur changeâmes leurs deux jardins en deux jardins aux fruits amers, tamaris et quelques jujubiers. Ainsi les rétribuâmes. Nous pour leur mécréance. Saurions-Nous sanctionner un autre que le mécréant? Et Nous avions placé entre eux et les cités que Nous avions bénies, d'autres cités proéminentes, et Nous avions évalué les étapes de voyage entre elles. ‹Voyagez entre elles pendant des nuits et des jours, en sécurité›. », (Saba, v. 15-18), « Et Allah propose en parabole une ville: elle était en sécurité, tranquille; sa part de nourriture lui venait de partout en abondance. Puis elle se montra ingrate aux bienfaits d'Allah. Allah lui fit alors goûter la violence de la faim et de la peur [en punition] de ce qu'ils faisaient.» (Les abeilles, v. 112)

De la réalité qui nous entoure on pourrait tirer une leçon morale de ces pays qui sont tombés aux griffes de l'anarchie, de la déconstruction, de la dispersion et du morcellement, entre des réfugiés exposés à des innombrables périls, expatriés, arrêtés, assiégés, martyrs, tués, blessés, handicapés, défigurés ou impuissants. On a

constaté que les terroristes criminels saisissent cet état chaotique et transgressent toutes les limites de l'humanité pour perpétrer les tueries et représailles contre les humains : incendies, trainés, capture, réduction en esclavages, viol, contraindre les gens à creuser eux-mêmes leurs sépulcres, ce qui nous porte à préserver le bienfait de sécurité et stabilité qu'Allah nous accorda.

La préservation de ce bienfait nous exige deux choses : la première est d'en remercier Allah qui dit : « Et évoquez lorsque Votre Seigneur déclara : si vous me remerciez, Je vous donnerai davantage », (Ibrahim, v 7), la gratitude n'est pas restreinte aux biens, elle renferme plutôt tous les bienfaits.

La deuxième chose concerne l'unité du rang et la prise de conscience des enjeux qui nous confrontent, sans oublier la répression des prédicateurs de meurtre, assassinat, anarchie, sabotage, empiétement des militaires, policiers, services et institutions étatiques, tout en affirmant que quiconque emprunte cet itinéraire vicieux doit être jugé de trahison majeure, car des tels traitres et espions sont les plus dangereux à la sécurité et la stabilité de la patrie, la porte-parole de ses ennemis et leur bras long en termes de la destruction et de la corruption. Ils s'alimentent et s'habillent de la même manière que nous, mais ils nous poignardent par derrière, ils sont les agents de nos ennemis. Le terrorisme n'est guère censé faire accès à un pays, ni une société, à moins qu'il y ait des couveuses susceptibles de l'accueillir, lui fournit u asile et une atmosphère adéquate pour susciter l'anarchie.

Il faut également surveiller le financement étranger et les signes de richesse qui apparaissent subitement sur certains agents qui vendent leur religion, patrie, familles, humanité et dignité du bon marché, tout en se croyant capables de tromper la société et échapper belle de leurs crimes : « ils cherchent à tromper Allah, mais c'est Lui qui les laisse se tromper » (les femmes, v 142)

Si certains parmi eux arrivent à camoufler à certains hommes pour un laps de temps, ils n'arriveront point à le faire pour tout le monde ni à jamais. Personne ne doit oublier qu'un jour il se comparaitra devant Celui qui ne se distrait, ni s'endors guère, Allah, Gloire à Lu dit : « Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Ils leur accordera un délai jusqu'au jour où leurs regards se figeront. Ils courront [suppliant], levant la tête, les yeux hagards et les cœurs vides.» (Ibrahim, v 42-43), « Ce jour-là, chaque âme sera rétribuée selon ce qu'elle aura acquis. Ce jour-là, pas d'injustice, car Allah est prompt dans (Ses) comptes».

Une auto-révision

Chacun de nous pourrait-il auto-réviser pour s'interroger qu'est-ce qu'il a offert à sa patrie ? Comment s'est-il préparer à la rencontre de son Seigneur ? Quel aboutissement cherche-t-il de son itinéraire ? Quoi sur son apaisement de conscience de tout ce qu'il a fait ? Un homme interrogea le prophète : c'est quand le Dernier Jour ? Le prophète (SBL) lui répondit : « qu'as-tu lui préparé ». L'homme de répliquer : je ne lui ai pas préparé ni de prières davantage, ni de jeûne surérogatoire, ni de surplus d'aumônes, néanmoins, j'aime Allah et Son Messager ! Le prophète lui dit : « tu seras avec ce qui tu aimes ; » (Unanimement rapporté). L'homme dirait-il avec certitude : si j'ai récupéré mon passé j'aurais emprunté le même itinéraire, ou ben aurait-il souhaité d'avoir pris u autre chemin ? Si les doués de raisons estiment que revenir a droit vaut beaucoup mieux que d'aller plus loin dans le faux, alors, out doué de raison doit revenir à la voie de la rectitude sans équivoque, ni crainte, tant qu'il est conscient qu'i s'agit du chemin de la guidée ; aujourd'hui est pour l'œuvre et demain est consacré au règlement des comptes, « et arrêtez-les, ils seront interrogés » (Sourate les arrangés, v 24). Les gens se trouvent exclusivement en deux groupes : « un groupe est bien guidé et un autre sur lui est prescrit l'égarement » (Al 'Araf, v 30), u groupe sera dans le paradis et un autre dans l'enfer. «Ceux qui sont damnés seront dans le Feu où ils ont des soupirs et des sanglots. Pour y demeurer éternellement tant que dureront les

cieux et la terre - à moins que ton Seigneur décide autrement - car ton Seigneur fait absolument tout ce qu'Il veut. Et quant aux bienheureux, ils seront au Paradis, pour y demeurer éternellement tant que dureront les cieux et la terre - à moins que ton Seigneur n'en décide autrement - c'est là un don qui n'est jamais interrompu. » (Hud, v 106-108). Allah nous évoque la situation des gens corrects par dire : « Ceux qui disent : "Notre Seigneur est Allah", et qui se tiennent dans le droit chemin, les Anges descendent sur eux . "N'ayez pas peur et ne soyez pas affligés; mais ayez la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis.
Nous somme vos protecteurs dans la vie présente et dans l'au-delà; et vous y aurez ce que vos âmes désireront et ce que vous réclamerez,
un lieu d'accueil de la part d'un Très Grand Pardonneur, d'un Très Miséricordieux".» (Versets détaillés, v 30-32)

Ainsi, les anges descendent non seulement sur les prophètes et messagers, mais également sur les serviteurs pieux d'Allah, ceux qui disent : "Notre Seigneur est Allah", et qui se tiennent dans le droit chemin. Quand et comment descendent-ils ? Pour le comment, cela est restreint à l'Omniscience d'Allah. Pour le moment de leur descente, la bonne des ulémas soutiennent que les anges descendent au croyant au cours de l'agonie dans le bt de le rassurer en lui disant : ^ô serviteur d'Allah, ne rie craindre, ne point t'affliger, sois heureux par le paradis de quoi tu étais promis, Nous somme vos protecteurs dans la vie présente et dans l'au-delà; et vous y aurez ce que vos âmes désireront et ce que vous réclamerez. « et

les anges les accueillent en leur disant : c'est bien votre jour que vous étiez promis » (les prophètes, v 103). Au paradis, « les anges leur entrent de toute porte leur disant ; salut est à vous grâce à ce que vous patientiez, meilleure est la finalité de la demeure », (le tonnerre, v 24), « mangez et buvez avec joie, grâce à ce que vous faisiez au cours des jours écoulés », (le fracassant, v 24), «et vous y aurez ce que vos âmes désireront et ce que vous réclamerez », «Annonce à ceux qui croient et pratiquent de bonnes œuvres qu'ils auront pour demeures des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux; chaque fois qu'ils seront gratifiés d'un fruit des jardins ils diront: ‹C'est bien là ce qui nous avait été servi auparavant›. Or c'est quelque chose de semblable (seulement dans la forme); ils auront là des épouses pures, et là ils demeureront éternellement.» (la vache, v 25), « Et parmi eux, circuleront des garçons éternellement jeunes. Quand tu les verras, tu les prendras pour des perles éparpillées. Et quand tu regarderas là-bas, tu verras un délice et un vaste royaume.» (L'homme, v 19-20), Allah leur y prépara ce qu'aucun œil n'a vu, aucun oreille n'a entendu et aucun cœur n'a pensé ; Il arracha d'entre eux la rancœur et l'envie, « et Nous arrachâmes de leurs poitrines toute rancœur et tout envie, ils ne sont que des frères sur des lits les uns en face des autres » (Al Hijr, v 47)

Quant à l'autre côté à Dieu ne plaise !Il y a ce qui s'étourdit d'Allah par ses biens, son prestige, son pouvoir, son commerce, ses marchandise ou son clan, « le jour où l'homme fuira son frère, sa mère, son père, son

épouse et ses enfants, à chacun son affaire à laquelle il est appliqué » (S'est renfrogné, v 34-37), « le jour où les biens et enfants seront inutiles, sauf celui qui viendra à Allah avec un cœur sain » (les poètes, v 88-89), « Ô hommes! Craignez votre Seigneur et redoutez un jour où le père ne répondra en quoi que ce soit pour son enfant, ni l'enfant pour son père. La promesse d'Allah est vérité. Que la vie présente ne vous trompe donc pas, et que le Trompeur (Satan) ne vous induise pas en erreur sur Allah!» (Loqman, v 33. Ce jour-là, on regrettera où le regret sera insensé, tout ce qui prendra sa feuille avec sa main gauche dira : « : "Hélas pour moi! J'aurai souhaité qu'on ne m'ait pas remis mon livre, et ne pas avoir connu mon compte...Hélas, comme j'aurais souhaité que [ma première mort] fût la définitive Ma fortune ne ma servi à rien. Mon autorité est anéantie et m'a quitté!". "Saisissez-le! Puis, mettez-lui un carcan; ensuite, brûlez-le dans la Fournaise; puis, liez-le avec une chaîne de soixante-dix coudées, car il ne croyait pas en Allah, le Très Grand.» (le fracassant, v 25-32). Au départ du dernier de ceux qui lui font adieu à la tombe, on lui dira : ô descendant d'Adam, ils viennent de t'ensevelir, dans la terre ils viennent de te mettre, ils sont revenus te laissant, même s'ils restèrent avec toi, ils ne t'auraient rien servir, il n'y a plus avec toi que Moi, Je suis le Vivant qui ne meurt point.

Nous sommes donc devant deux sentiers qu'Allah, Gloire à Lui, montra dans Son Livre : « Quiconque désire [la vie] immédiate Nous nous hâtons de donner ce que Nous voulons; à qui Nous voulons. Puis, Nous lui assignons l'Enfer où il brûlera méprisé et repoussé. et

ceux qui cherchent l'au-delà et fournissent les efforts qui y mènent, tout en étant croyants... alors l'effort de ceux-là sera reconnu.» le voyage nocturne, v 18-19). L'au-delà exige un parcours qui aboutit à la Satisfaction d'Allah mené par le croyant qui s'y prépare, c'est bien le parcours reconnu. Quant à l'autre groupe, il mérite la Dehenne où il brûlera méprisé et repoussé. Allah, Exalté Soit-Il, dit : « Celui qui donne et craint (Allah) et déclare véridique la plus belle récompense Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur.

Et quant à celui qui est avare, se dispense (de l'adoration d'Allah), et traite de mensonge la plus belle récompense, Nous lui faciliterons la voie à la plus grande difficulté,» (La nuit, v 5-10). Le doué de raison est celui qui œuvre pour sa vie d'ici-bas comme s'il vivrait à jamais et œuvre pour l'au-delà comme s'i mûrirait le lendemain s'inspirant du verset : «Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs›.» (Le récit, v 77)

À l'enceinte de la dissertation

La dissertation est l'un des genres littéraires que la presse en papier et celle électroniqe ont fait épanouir à notre temps. Il s'agit de l'art de l'idée concise, l'indice passage et le terme bien choisi. Néanmoins, cette diffusion rapide des journaux, des web et sites électroniques, a séduit beaucoup d'incompétents pours se livrer à écrire en général et surtout la dissertation, ce par prise en conscience de l'aridité de l'itinéraire des autres genres littéraires tels : la poésie, le conte et le roman, voire même la nouvelle et l'historiette. Ils croient que la dissertation se tienne la voie la plus aisée, sécurisée, souple et proche. Ils s'illusionnent que toute suite de phrases hasardeusement rangées sans contexte, ni structure, ni intrigue, ni outils artistiques, sont censées constituer une dissertation susceptible de faire de son auteur un écrivain. Il nous arrive parfois que certains d'entre eux est sur le point de se faire orateur ou auteur académique, où il prologue l'article avec un prologue pareil à celui d'un sermon ou d'un livre, alors que certains d'entre eux n'arrivent pas à faire la distinction entre information, anecdote et article. Cela exige des spécialistes compétents des arrêts critiques, et des responsables des quotidiens , surtout les plus célèbres, ainsi que de leurs grands écrivains e critiques, des visions critiques sur ce qui est diffusé, tenir des stages d'entrainement et de formation aux jeunes écrivains, à tel point que les grands rubriques restent des grandes écoles

auxquels on ne donnent accès qu'aux grands écrivains dans le cadre d'une distinction remarquable entre les grands écrivains e les amateurs dont la production doit être diffusée dans les rubriques de « courrier des lecteurs », tradition de laquelle s'engagent des grands journaux jusqu'à présent.

Je pourrais affirmer que les pages d'opinion, les plumes des grands écrivains la capacité des grands journaux d'attirer ces grands écrivains pour y publier et la crédibilité du journal en termes des informations publiées, sont les caractéristiques de la distinction entre un journal et un autre, ce qui promeut le lecteur à acheter un journal sans un autre. Parfois, un écrivain, deux ou trois sont à l'origine de l'habitude de certains lecteurs d'acheter le journal plus que l'autre ou d'avoir la même crédibilité d'un autre ; certaines rubriques de base sont à l'origine du succès d'un journal et de la croissance de sa distribution un jour plus qu'un autre. Je souhaite que tout établissement ou moyen de diffusion, journal, revue ou site électronique, aie une unité de garantie de la qualité des œuvres du point de vue technique, pensif et créatif, en outre le recensement des fautes flagrantes, stylistiques, linguistiques et celles de frappe, de tout ce qui est à diffuser sur certains sites, ce qui risque de diminuer une bonne partie de la valeur des œuvres, de leur élégance et prestige, voire de leur respect dans la plupart des cas. Il est arrivé que la précision qui se tient l'un des fondements de notre religion devienne l'exception, et l'exception par se dérailler de la norme devienne la règle de base. Globalement, les essayistes se

trouvent en deux catégories : le spécialiste et le globalisant. A chacun son rôle et son goût. Quant à l'écrivain spécialisé, c'est celui qui se consacre à un type de dissertation : politique, religieux, économique, artistique, sportif ou scientifique, à tel point qu'il devienne très réputé dans son art, une figure distinguée parmi ses collègues à tel point qu'on le considère une référence de base indépassable en termes de sa discipline. C'est une école à apprécier ! Néanmoins, l'écrivain de cette catégorie, en dehors de son érudition en sa discipline, a toujours besoin de se restreindre à son art et freiner ses instincts de se ramifier à d'autres types de dissertation, surtout vu l'élargissement des soucis et le désir débridé de beaucoup de personnes à donner avis sur toutes les affaires en vigueur. Cette puissance d'autocontrôler n'est pas à la portée de tout le monde. Par ailleurs, le fait de se livrer parfois à écrire subsidiairement sur un sujet ou un autre, ne fait sortir l'écrivain de sa qualité de spécialiste.

Pour l'écrivain globalisant, c'est celui qui prend sa matière diversifiée de la société, ses arts et ses diverses questions. Il ressemble fort bien à un poète, romancier, narrateur ou photographe qui fait plans de ce qui attire son attention ou capte son regard. Comme on dit, il ne s'agit pas d'un bûcheron de nuit, mais plutôt d'un créateur, penseur ou intellectuel obsédé par les affaires publiques, ses perceptions culturelles et pensives s'élargissent autant que s'élargissent ces affaires, aspirations et survenues. Il poursuit les événements, fait bouger sa plume où est attirée son attention. Néanmoins,

trop souvent, il s'arrête aux apparences des choses, même s'il cherche à approfondir, contempler u détecter les profondeurs des choses, il n'arrivera pas à le faire de la même vision minutieuse de celui qui se consacre à son art. Même s'il remporte le succès dans un article ici ou là-bas et pénétré au vif du sujet traité, la spécialisation subsiste la règle et le spécialiste reste spécialiste, de même le créateur, l'intellectuel, le penseur et les amateurs ne sont finalement que des amateurs.

Des questions légitimes et d'autres interdites

Incontestablement, dans les tréfonds de chacun de nous il y a des questions qu'il juge légitimes et d'autres qu'il estime interdites ou craigne qu'elles le soient, ou bien il y plie son âme même si péniblement. En revanche, cette interdiction n'est pas forcement due à des facteurs extrinsèques tels la pression, la restriction ou la crainte des conséquences de l'interrogatoire. Elle pourrait se produire intrinsèquement de part le sentiment de la responsabilité, l'engagement moral, social, collectif ou politique. Comme poser certaines questions pourrait être mal interprété ou donner des sens non envisageables, alors, on ne déclare pas tout ce qu'on sait, ni le débat sur les journaux ou les médias, ni on expose au public. L'Imam Ali, qu'Allah lui honore la face, dit: énoncez aux gens en mesure de ce qu'ils sont censés comprendre! Voulez-vous (en cas inverse) qu'on démentît Allah et Son Messager! Ainsi, il ne faut adresser à personne un discours qui dépasse son niveau intellectuel, culturel ou épistémologique, ce pour couper court à la polémique et repousser la mal interprétation, surtout en présence de ceux qui sont à l'affût de juger les consciences et les intentions. Certains de ceux-ci pourraient capter un mot ou une phrase d'ici ou là-bas ou les enlever du contexte pour y instituer un jugement dit affirmé que eux seuls le visaient et non pas visé ni par l'auteur, ni par l'énonciateur. Ils s'en servent pour l'excitation ou la

diffamation, ceux qui a poussé beaucoup de monde à préférer la paix et trouver que le silence est cent fois plus éloquent que la parole, surtout lorsqu'ils se trouvent dans une position qui ne donne pas occasion à la polémique, alors, ils s'efforcent de supporter par donner prévalence à l'intérêt public au détriment du privé, même si cela leur cause la douleur de l'infamie ou de l'agression par diffamation de laquelle ils sont innocents.

En dépit de toutes ces réserves, nous affirmons que celui dont l'intention est sincère aussi bien pour sa religion que pour sa patrie ç tel point où il est assuré par ce qui lui est réservé auprès d'Allah, que c'est à Allah Seul que revient l'ordre, conscient que ce qui touche l'homme ne pourrait le dépasser et vice-versa, que tout ce qui se produit est déjà prédestiné, en vertu du hadith: "sois sûr que si la communauté entière se rassemble pour te faire un bienfait, elle ne le pourra que dans le cadre de ce qu'Allah t'a prédestiné, si elle se rassemble pour te faire préjudice, cela se produira exclusivement dans le cadre de la prédestination divine, mission accomplie!", alors, ce qui a confiance en Allah à telle manière et croit que l'intérêt da sa religion est indissociable de celui de son pays, il ferait ce qui est dans cet intérêt sans égard pour ce qui le frapperait après.

Nous répondons ç certaines des questions posées et laissons au lecteur avisé de répondre aux autres: les frères, pensent-ils revenir à la scène politique? Planifient-ils avec d'autres à s'emparer de nouveau du discours religieux? Essayent-ils de le faire actuellement? Cherchent-ils à s'infiltrer via les institutions religieuses,

éducatives, culturelles, intellectuelles, économiques, administratives ou de services? Ces institutions, sont-elles assez immuables pour freiner cette infiltration? Avons-nous bien conçu l'expérience amère de l'an noir des frères ç tel point d'avoir la ferme volonté et l'insistance de ne point permettre aux éléments de ce groupe terroriste de s'infiltrer de nouveau à nos institutions, surtout les religieuses, culturelles et intellectuelles? De les empêcher d'y semer leurs toxiques? Avons-nous oublié leur répugnant exclusionnisme et leur déclaration anticonstitutionnelle entravant où leur président fut sur le point de dire "je ne vous montre que ce que je juge et je ne vous orient que la voie de la guidée". Voire, il a décidé avec arrogance cette attitude qu'il voulait un fait accompli à imposer à tous les égyptiens au profit de son groupe, sa tribu.

Avons-nous assez aperçu qu'il t a des grandes forces de GIS qui fonctionnalisent les éléments de ce groupes pour démanteler notre région et disperser ses Etats? Croyons-nous encore que les défis sont toujours grands et le danger est encore pressant? Sommes-nous à la hauteur de ces enjeux? Y a-t-il encore de doute que ce groupe terroriste cherche à déraciner à la fois religion et patrie? Où est donc cette religion qu'ils revendiquent au milieu de ces indécences, bêtises et insultes desquelles tout homme généreux s'écarte, quoi alors pour celui qui parle au nom d'une religion quelconque?

A mon avis, somme toute, le danger est encore persistant, voire, il s'amplifie, les frères et leurs partisans luttent pour revenir à la scène politique par le biais de la

répartition des rôles entre des agents traitres qui diffament publiquement leur patrie via des chaines satellitaires qui diffusent à partir des pays parrains de terrorisme ou autres qui se servent des frères comme épine au dos de leur pays et une arme qui vise à disperser leurs patries, d'autres qui tournent des vestes comme les vipères et veillent à s'infiltrer aux institutions et s'en emparer à travers leurs cellules inertes et ce qu'ils pourraient recruter des trompés ou opportunistes. Cela implique la perspicacité et la lucidité en face des complots de ce groupe terroriste, ses éléments, ses cellules actives comme inertes, ses parrains et ses employeurs, ce pour ne pas regretter où le regret n'est plus utile. Le bienheureux est celui de tire la leçon de ce qui arrive à un autre, alors que le malheureux est celui exhorté par son propre fléau. Omar Ibn Al Khattab dit; "je ne suis pas malin, mais le malin n'est pas en mesure de me tromper". Notre prophète (SBL) dit: "un musulman, n'est censé guère se piéger deux fois du même endroit". C'est par Providence que nous ne nous piégerons point. C'est Allah qui retournera le complot des frères ç leur gorge, eux et leurs partisans.

La concurrence des homologues, des contemporains et des non équivalents

La concurrence se trouve en deux sortes : louable et abominable. La première est une concurrences en bonnes actions, où Allah dit : «Hâtez-vous vers un pardon de votre Seigneur ainsi qu'un Paradis aussi large que le ciel et la terre, préparé pour ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers. Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut. Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce. » . Notre prophète (SBL) dit: “point d’envie louable que pour deux choses: un home qu’Allah lui accorda un bien et l’inspira de le gaspiller dans le bien et un autre qu’Allah lui accorda la sagesse avec laquelle il juge t enseigne les gens. » si une envie concurrentiel est louable, elle réside dans es deux choses à condition que le titulaire en soit méritoire et sache en remercier Allah, ce par dépenser ces bien jour et nuit dans le sentier d’Allah et d’être parmi les doués de la sagesse avec laquelle il discerne le vrai du faux et fait l’enseignement.

Les compagnons (qu’Allah les agrée) se concurrençaient si sérieusement dans les bonnes œuvres. Abou Daoud et At-Termizi rapportent d’après Omar Ibn Al Khattab (qu’Allah l’agrée), qu’il dit : un jour le prophète (SBL) nous ordonna de faire des aumônes, cet ordre s’accorda à l’existence des biens chez moi. Je me dit : aujourd’hui j’avance Abou Bakr si je pourrais une fois l’avancer ! J’ai apporta au prophète la moitié de ma fortune, il me dit : « qu’est-ce que tu as réservé à ta famille ? » ; Je répondis : je lui a laissé une partie

équivalente. Abou Bakr apporta toute sa fortune, le lui dit : « qu'est-ce que tu as réservé à ta famille ? » ; Il répondit : je lui a laissé Allah et Son messager. Je me dis : par Allah, je ne serais point en mesure de l'avancer. D'après Abou Horaira (qu'Allah l'agrée), le prophète (SBL) dit : « qui parmi vous s'est levé à jeun ? » . C'est bien moi, répondit Abou Bakr (qu'Allah l'agrée). « Qui parmi vous a suivi aujourd'hui un convoi de mort ?» demanda le prophète (SBL). C'est bien moi, répondit Abou Bakr (qu'Allah l'agrée). « Qui parmi vous a ourri aujourd'hui unindigent ? », interrogea le prophète (SBL). C'est bien moi, répondit Abou Bakr (qu'Allah l'agrée). « Qui parmi vous a rendu visite à un malade aujourd'hui ? », demanda le prophète (SBL). C'est bien moi, répondit Abou Bakr (qu'Allah l'agrée). Le prophète (SBL) dit : « une fois que ces quatre se réunissent en une personne, celle-ci entrera le paradis ».

La concurrence abominable est celle qui conduit à l'enter-envie, l'enter-animosité, la divergence, celle qui dépasse la compétition louable basée sur le souhait d'avoir les mêmes biens de l'autre à l'envie basé sur le souhait de la disparition des bienfaits accordés à l'autre, la tentative de les détruire, les accabler et entraver leur parcours. Cela pourrait aller plus loin par s'occuper de détruire les autres au lieu de se soucier de se construire Comme l'affirme le cadi Abdel Aziz Al Jorjani dans l'introduction de son ouvrage « la médiation entre Al Motanabi et ses adversaires », où il dit : « les gens de défauts se trouvent en deux catégories : un homme dont le défaut ui vient de lui-même et l'entrave volontiers de

réaliser la perfection, il adapte aux vertueux sa nature même et transgresse la vertu autant que sa part de défaut. Un autre voit le défaut indissociable de sa moralité et inhérente à sa nature, il se ressent le désespoir de le dissiper, et sa volonté de le dépasser lui manque, il fat donc recours à envier les vertueux et se réfugie à détracter les gracieux, il croit à tort que le moyen le plus efficace pour combler ses défauts et couvrir son intimité découverte par les défauts est d'attirer les vertueux à lui partager le manquement et de les entacher de ses vices mêmes ».

Il est très fréquent que la concurrence qui arrive chez certains jusqu'à enter-combattre se produit entre les égaux et les pareils. Certains croient à tort que le poste est restreint soit à lui, soit à son concurrent, tout en oubliant ou feignant oublier ce que cache la prédestination en termes des âges et renversements de personnes et états, sans négliger pour autant que l'ordre est détenu entièrement par Allah, qu'Allah veut, il aura certainement lieu, qu'Allah ne le veut pas ne se produira guère, e qui est prédestiné à une personne le viendra, aucune précaution n'épargnera d'une prédestinée, la subsistance, matérielle ou morale, ne dépend pas forcément de l'intelligence, de la malignité ou de la ruse, sinon les bêtes seraient en perte en raison de leur ignorance, conformément au propos du poète abbasside Abou Tammam. .

Le doué de raison doit connaitre que ce qui lui arrive ne le raterait point et ce qui lui rate ne lui arriverait guère et que même s toute la communauté se rassemble

pour lui apporter un intérêt, cela ne se fera que dans le cadre de ce qu'Allah lui prédestina, si elle se réunit pour lui faire préjudice, cela sera exclusivement dans le cadre de ce qu'Allah lui prédestina, les plumes sont enlevées et les feuilles se sont desséchées. Allah, Gloire à Lui, dit : « Dis: ‹Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous. Il est notre Protecteur. C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance›.» Et «". Dis : "Voyez-vous ceux que vous invoquez en dehors d'Allah; si Allah me voulait du mal, est-ce que [ces divinités] pourraient dissiper Son mal? Ou s'Il me voulait une miséricorde, pourraient-elles retenir Sa miséricorde?" - Dis : "Allah me suffit : c'est en Lui que placent leur confiance ceux qui cherchent un appui" »

S'il est fréquent de traiter la concurrence des égaux, contemporains et pareils, j'ai préféré sortir de l'habituel pour parler intentionnellement des non homologues, car les cycles de l'enter-envie et enter-animosité s'élargissent peut-être chez dont les cœurs sont noircis de toute opacité, de plus haut degré de rancœur, à tel point de se transformer en poison meurtrière qui ne distingue pas entre les pareils et les non pareils. Ces gens outrepassent toutes les valeurs humaines, morales et religieuses qui font appel à aimer l'autre et le bien à tout le monde, le prophète (SBL) dit : « l'un de vous n'est un véritable croyant à moins qu'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même », « celui qui aime pour Allah, déteste pour Allah, donne pour Allah et prive pour Allah, est celui dont la foi est parfaite », et « il y a trois attributs lorsque quelqu'un en jouit, ils y trouvera la douceur de la

foi : le fait qu'Allah et Son Messager lui soient plus aimés que tout autre, d'aimer la personne juste pour satisfaire à Allah et de détester de revenir à la mécréance autant qu'il se horrifie d'être jeté à l'Enfer ».

On est si besogneux de ces nobles moralités issues du pur esprit de la foi, ce qui est susceptible de nous préparer une vie sécurisée et bien stabilisée sans angoisse, ni inquiétude, ni troubles, ni enter-envie, ni ni enter-combattre.

La mosque de la tolerance

En compagnie de mes chers collègues les ministres de la culture, de la santé, du tourisme et de l'aviation, de la migration, du général/ Khaled Fouda, gouverneur du Sinaï de sud, une élite des hommes de religion musulmans et chrétiens, des hommes de lettres, d'intellectuels des artistes, des créateurs, les chefs des tribus de Sinaï et des ses habitants bédouins et citadins, nous avons passé des petites heures importantes à Sainte Catherine avec son parfum historique. Nous avons accompli la prière de vendredi dans sa mosquée bénie « la vallée Sacrée » sur les territoires bénis sinaïtiques. Nous avions accompli la prière du jour montant dans une mosquée que j'aimerais bien la qualifier « la mosquée de la tolérance », où elle se trouve au cœur du monastère Ste-Catherine en tant que symbole de la tolérance religieuse au Sinaï, terre de la tolérance, en Egypte, pays de la tolérance, berceau des civilisations et carrefour des religions où se rencontrent la tolérance de jadis avec celle de présent. Une civilisation dont l'âge et la profondeur remontent à sept milles ans n'a connu dans toute son histoire l'agression contre l'autre, ni lui priver de ses droits. Elle est basée perpétuellement sur la variété, la coexistence et l'hospitalité, même à l'époque des pharaons, où le souverain d'Egypte accueillit les levantins et avec eux partagea le pain, les caravanes de ces derniers venaient en Egypte et revenaient chargées avec les provisions et aliments, ce que le Coran rapporta à

l'occasion du récit des frères de Joseph lorsqu'ils vinrent en Egypte demander la nourriture : « Et lorsqu'ils s'introduisirent auprès de [Joseph,] ils dirent: ‹Ô al-Azize, la famine nous a touchés nous et notre famille; et nous venons avec marchandise sans grande valeur. Donne-nous une pleine mesure, et fais-nous la charité. Certes, Allah récompense les charitables!›», lors de l'arrivée de ses parents, frères et ceux qui les suivaient arrivèrent en Egypte, Joseph ne fit que leur dirent : « Lorsqu'ils s'introduisirent auprès de Joseph, celui-ci accueillit ses père et mère, et leur dit: ‹Entrez en Egypte, en toute sécurité, si Allah le veut!›»

En marge du périple on peut émettre certaines pensées importantes dont ce que m'ont raconté certains bédouins de leur pure nature, leur jalousie pour la sacralité de la région, le respect et la fierté qu'ils lui portent, « déchausse-toi, tu est dans la vallée sacrée Towa », vient à la même perspective notre rencontre avec l'Archevêque du monastère Ste-Catherine qui nous a accueilli si chaleureusement. Au cours des petits moments que nous avons passés avec lui dans le salon de VIP, la conversation s'est articulée sur les acquis humains communs dans toutes les lois divines, l'unanimité des religions sur le respect de la dignité humaine de toute âme en tant qu'être humain sans égard pour la confession, la race, la couleur ou l'ethnie et le droit de toute personne en vie honorable. Le temps de la prière du vendredi nous a embêtés, ce qui nous a obligés de raccourcir la conversation, alors, l'Archevêque a mis l'accent sur la nécessité de plus de ces types de dialogue

humain et spirituel constructif qui réunit et ne disperse point. Nous l'avons invité à notre rendre visite à notre bureau au Caire. Nous sommes partis tous joyeux de cette tolérance espérant d'établir un dialogue plus vaste et de propager davantage les valeurs de la tolérance et la culture de la tolérance partout sur la planète, afin que tout le monde puisse jouir d'une vie paisible, tout loin des convoitises du mal et les tentatives de la part de certains pour manipuler les religions pour des finalités autres que pour lesquelles elles étaient révélées.

Répandre la paix est une valeur et non pas un simple slogan

Le fait de répandre la paix n'est pas un simple slogan, il est plutôt une valeur humaine très sublime que notre religion est soucieuse d'ancrer. Abdullah Ibn Salam (qu'Allah l'agrée) dit : lorsque le prophète (SBL) vint à Médine, je vins le voir et réalisa qu'il n'a pas l'air menteur, j'entendis de lui en premier chef : « répandez la paix, servez la nourriture, observez les liens de parenté et faites la prière la nuit alors que les gens s'endorment, alors, vous enterez au paradis paisiblement » (Djaméà d'At-Termizi).

Ce hadith énoncé par celui qui ne se prononce en vertu de la passion fait que l'accès au paradis se passe par quatre choses dont trois sont relatives aux rapports avec les gens : nourriture, paix et observation du lien de parenté, et la quatrième est liée aux rapports avec Allah, à savoir, la prière de nuit. Avancer les trois premières choses sur la quatrième met en évidence l'attention qu'accorde l'islam aux bonnes relations humaines. En plus, notre religion nous appelle à saluer ce que nous connaissons et ce que nous ignorons, le slogan de la paix est le signe évident de la foi, Allah, Gloire à Lui, dit : « et ne dites pas à quiconque vous adresse le salut (de l'Islam) : ‹Tu n'es pas croyant›,» (sourate les femmes, v 94), « Si on vous fait une salutation, saluez d'une façon meilleure; ou bien rendez-la (simplement). Certes, Allah tient compte de tout.» (Les femmes, v 86)

Pour la paix l'islam a établi des bases qui s'encadrent toutes sous l'ombrelle humaine : le plus jeune salue le plus âgé, le montant salue le piéton, le marchant salue l'assis, l'individu salue le groupe. L'homme a droit sur son frère qu'il le salue, lui laisse une place dans la séance, le prophète (SBL) di : « il est interdit qu'un homme délaisse son frère plus que trois nuits, ils se rencontrent, chacun tourne le dos à l'autre, le meilleur parmi les deux c'e st celui qui procède à salue son frère ». (Sahih d'Al Bokhari)

Allah, Gloire à Lui, se nomma de quatre vingt dix neuf noms dont As-Salam où Il dit : « C'est Lui, Allah. Nulle divinité que Lui; Le Souverain, le Pur, L'Apaisant, Le Rassurant, le Prédominant, Le Tout Puissant, Le Contraignant, L'Orgueilleux. Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils Lui associent » (l'exode, v 23 ». Le paradis est bien la demeure de la paix, «ils auront la demeure de la paix auprès leur Seigneur, et Il est leur Garant grâce à ce qu'ils œuvraient », (les bestiaux, v 127), la salutation des habitants du paradis est « salam », « et leur salutation y est paix, la dernière de leurs supplications est : « louange à Allah, Seigneur des Mondes », (Jonas, v 10), la paix est également la salutation que recevront les croyants lors de la rencontre de leur Seigneur, « leur salutation le Jour où ils Le rencontreront est : paix, et Il leur prépara une rétribution si généreuse » (les coalisés, v 44), « et les anges leur entrent de toute porte leur disant : la paix est à vous grâce à votre persévérance, meilleure est la joie de la demeure », (le tonnerre, v 24).

Répandre la paix est une valeur, mode de vie, moyen de salut, à condition qu'il s'agisse d'une vraie, ni simplement formelle, que celui qui salue s'inspire les valeurs de la paix, un paix avec même les animaux et les plantes et avec tout l'univers, à tel point de ne pas couper u arbre, ni incendier un champ, ni détériorasse un urbanisé, ni détruise une construction, ni lèse un oiseau, une bête ou un être humain, soit salut et paix avec lui-même et avec tout l'univers, Allah, Exalté Soit-Il, dit : « Ô les croyants! Entrez en plein dans l'Islam, et ne suivez point les pas du diable, car il est certes pour vous un ennemi déclaré.» (le repentir, v 208)

Étourdir la raison

La raison est l'un des bienfaits qu'Allah accorda à l'homme, elle est plutôt le bienfait qui distingue l'homme des autres créatures et la norme de la charge et du règlement des comptes. En plus, le dire d'Allah, Gloire à Lui : « ne réfléchissez-vous point » ! se répète dans plusieurs versets coraniques dont : « en cela résident des signes pour les doués de raisons », « En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a certes des signes pour les doués d'intelligence, qui, debout, assis, couchés sur leurs côtés, invoquent Allah et méditent sur la création des cieux et de la terre (disant): ‹Notre Seigneur! Tu n'as pas créé cela en vain. Gloire à Toi! Garde-nous du châtiment du Feu. », le prophète (SBL) dit : « pire soit celui qui les articule entre ses mâchoires sans y réfléchir ».

Dans plusieurs versets le Coran stimule nos raisons pour réfléchir et contempler dont : « N'as-tu pas vu qu'Allah pousse les nuages? Ensuite Il les réunit et Il en fait un amas, et tu vois la pluie sortir de son sein. Et Il fait descendre du ciel, de la grêle [provenant] des nuages [comparables] à des montagnes. Il en frappe qui Il veut et l'écarte de qui Il veut. Peu s'en faut que l'éclat de son éclair ne ravisse la vue. Allah fait alterner la nuit et le jour. Il y a là un sujet de réflexion pour ceux qui ont des yeux.» , « N'as-tu pas vu comment ton Seigneur étend l'ombre? S'Il avait voulu, certes, Il l'aurait faite immobile. Puis Nous lui fîmes du soleil son indice, puis Nous la saisissons [pour la ramener] vers Nous avec facilité.»,

« N'ont-ils pas parcouru la terre pour voir ce qu'il est advenu de ceux qui ont vécu avant eux? Ceux-là les surpassaient en puissance et avaient labouré et peuplé la terre bien plus qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes. Leurs messagers leur vinrent avec des preuves évidentes. Ce n'est pas Allah qui leur fît du tort; mais ils se firent du tort à eux- mêmes.» et « N'as-tu pas vu que, du ciel, Allah fait descendre l'eau? Puis nous en faisons sortir des fruits de couleurs différentes. Et dans les montagnes, il y a des sillons blancs et rouges, de couleurs différentes, et des roches excessivement noires. Il y a pareillement des couleurs différentes, parmi les hommes, les animaux et les bestiaux. Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur.»

A mainte reprise, le prophète (SBL) encourageait ses compagnons à bien raisonner dont le hadith : « parmi les arbres il y a un dont les feuilles ne tombent guère, il est semblable au croyant ! la pensée des gens s'appliquèrent aux arbres du désert, Abdullah Ibn Omar dit : j'ai pensée au palmier, mais je me suis intimidé de le dire. Puis, les gens dirent : dis-nous ô messager d'Allah, lequel ?, Il dit : « c'est bien le palmier qu'il s'agit », il interrogea également ses compagnons : « savez-vous c'est qui est le failli ? Ils répondirent : le failli d'après nous, est celui qui ne possède aucun seau, ni meubles ! « Mais non, dit-il, le failli de ma communauté est celui qui viendra le Dernier Jour muni des prières, jeûne et aumônes, mais il eut insulté tel, calomnié tel, frappé tel, alors, tel prélèvera sur ces bonnes actions, tel autre aussi,

si ses bonnes actions s'épuisent avant qu'il parafasse ses comptes, on prélèvera sur leurs mauvaises actions pour les incomber sur lui, enfin on le jette à l'Enfer », un autre exemple, il dit : « voyez-vous si un ruisseau à la porte de l'un de vus, duquel il se lave cinq fois par jour, subsistera quelque chose de ses souillures ? Ils répondirent : mais non, rien n'en subsistera ! Le prophète de reprendre : c'est bien la parabole des cinq prières, avec lesquelles Allah absout les péchés ».

Tout ce qui précède affirme l'attention que l'islam accorde à la raison, son respect, son estimation, l'orientation de s'en préoccuper, préserver. Il faut prendre cela en considération par faire fonctionner nos rasons et ne pas les laisser inertes. Il faut éviter de tomber sous le joug des tentatives d'hypnose qui cherchent à étourdir nos mentalités de contempler la réalité de la vie et œuvrer pour la bien diriger. A titre d'exemple, nous analysons une seule des conceptions qui respectent la raison, en l'occurrence, celle de la confiance correcte en Allah, qui veut dire le bon entretien avec les causes, partant du principe coranique : « et préparez à l'encontre d'eux tout ce que vous pouvez en termes de force ». la force est ici plus généralisée que celle militaire, où le texte coranique emploi le terme dans l'indéfini pour que ce dernier renferme la généralité et la globalité : la force militaire, économique, culturelle, corporelle et tout ce qui est susceptible de réaliser cette force, y conduire ou contribuer à la concrétiser.

La confiance correcte nous exige de prendre le maximum de mesures laissant les résultats à Allah. Notre

prophète (SBL) dit : « si vous vous confiez à Allah amplement, Il vous accordera la subsistance comme Il le fait pour les oiseaux qui partent ventre vide et reviennent ventre plein ». Les ulémas disent que les oiseaux partent de leurs nids de très bonne heure du matin en quête de leur subsistance puis reviennent ventre plein, bien rassasiés ; ils bougent et ne restent point dans leurs nids en invoquant Allah de leur envoyer la subsistance sans s'adonner aux causes. Notre maître Omar Ibn Al Khattab (qu'Allah soit Satisfait de lui), disait : « il ne faut point que l'un de vous renonce à chercher la subsistant en invoquant : ô Allah, envoi-moi la subsistance, alors qu'il est conscient que le ciel ne pleut pas, ni de l'or, ni de l'argent.

La formation des leaders

Le programme présidentiel de la jeunesse n'est pas un simple programme de formation ou d'entrainement de culture ou de politique. Il s'agit plutôt d'un programme intégral visant à rétablir la personnalité égyptienne distinguée du point de vue de la science, de la pensée et de la culture, tout en la préparant à la participation positive en matière de la construction de la patrie. C'est un programme bien préparé pour former les leaders.

Au cours de la préparation des futurs leaders, il faut des caractéristiques et des piliers dont en tête la puissance, l'honnêteté, le patriotisme, la culture, la potence, la capacité de prendre la décision convenable au temps réel et de la manière adéquate sans avancement, ni retard, ni promptitude, ni précipitation, le poète omanais Abou Muslim Ar-Rawahi dit :

N'anticipe point l'affaire témérairement
Ni ne la retarde où le temps réel arrive.

Le Noble Coran attire notre attention vers deux piliers capitaux pour le choix et la formation des leaders, en l'occurrence : la puissance et l'honnêteté ou le savoir et la garde, « l'une de deux filles a dit :ô mon père, loue-lui, le plus apte à louer est le puissant honnête » (le récit, v 26), au sujet de Joseph Il dit : « . Et [Joseph] dit: ‹Assigne-moi les dépôts du territoire: je suis bon gardien et connaisseurs›.» (Joseph, v 55). L'honnêteté seule ne suffit point et la compétence seule est insensée.

C'est à partir de ces deux qualités qu'on exige d'autres fondements détaillés en fonction des charges à

confier, l'étendue de la responsabilité et la délicatesse des préoccupations dont : la sincérité en travail, le pouvoir de supporter les pressions, l'entretien avec les crises pour y bien remédier, la vision politique, la connaissance des exigences de la sécurité nationale, le pouvoir de travailler d'esprit collectif d'équipe, la coordination avec tous les services et institutions analogues, se distinguer en conscience et culture générale. En sciences de gestion il y a ce qu'on appelle la généralité de la compréhension et la spécificité des charges, c'est-à-dire que le responsable soit bien au courant des particules et problèmes de son travail, ses enjeux, enchevêtrements, ses rapports avec les autres services et collègues, il doit être de plus haut niveau possible de la perception qui atteindrait la singularité ou au moins la distinction en discipline. Il doit s'inspirer le hadith prophétique : « chacun de vous est parrain responsable de ses sujets, le calife est responsable de ses sujets, l'homme est le parrain et responsable de sa famille, la femme est parraine responsable de son foyer, le valet est parrain dans les biens de son maître et en est responsable ». (Rapporté par Al Bokhari), et « n'importe quel homme se fait charger de l'affaire de dix ou plus, il viendra le Dernier Jour les mains enchaînées, sa justice sera le seul moyen de le déchaîner et son injustice l'enchaînera : au début, cette responsabilité est d'abord une blâme, au milieu un regret et finalement une humilité le Dernier Jour » (musnad d'Ahmed). Le prophète (SBL) dit également : « il ya sept catégories qu'Allah ombrera sous Son ombre le Jour où il n'y aura

aucun ombre que le Sien : l'imam équitable, un jeune élevé sur l'obéissance à Allah, un homme dont le cœur est attaché aux mosquées, deux hommes qui s'inter-aimèrent pour le Sentier d'Allah ; pour Qui ils réunirent et pour Qui ils se séparèrent, un homme invité (à la turpitude) par une femme d'une beauté et d'un prestige, mais il refusa en disant : je prémunis envers Allah et un homme qui, évoquant Allah en solitude, ses yeux s'abondèrent des larmes ». (Rapporté par Al Bokhari)

La vraie beauté et le vrai douaire

La vraie beauté est celle de l'essence, de l'âme, de l'esprit, de la moralité et de la raison. Si on y ajoute la beauté apparente, comme il est beau l'être humain dont apparence et fond font plaisir. Néanmoins, la beauté de l'âme, ses manifestations et sa sublimité prévalent et se soutiennent la plus précieuse, la plus influente et la règle de base de la distinction. Note prophète(SBL) dit : « Allah ne considère point ni vos figures, ni vos biens, mais Il considère bien vos cœurs et œuvres ». Dans un article intitulé « de la philosophie du douaire », le célèbre homme de lettres Mostapha Sadiq Ar-Rafï dit : la meilleure femme est celle qui jouit d'une beauté morale autant que sa beauté de figure et dont la raison parfait la triangle. Celle-ci, lorsqu'elle tombe sur l'homme lui convenant, lui fait facilité après facilité ; elle se considère un être humain en quête de son homologue, non pas un fond de commerce qui demande un acheteur. La diminution de la valeur du douaire de celle-ci n'est qu'une preuve sur la plus précieuse valeur de ses moralités et religiosité.

Le prophète (SBL) dt : « losque celui dont vous agréez moralité et religiosité vient vous demander le mariage, épousez-le, si vous le faites pas, une discorde sur la terre et une grande corruption se produiront », donc, l'essentiel est une religiosité agréée, on pas n'importe quelle et un moralité acceptable et non pas

n'importe quoi. Il dit également : « on cherche à épouser la femme pour quatre motifs : ses biens, sa généalogie, sa beauté ou sa religiosité, cherche alors celle de bonne religiosité, sinon, tu t'appauvriras ! »

Une question se pose : pourquoi donne-t-on prévalence à la religiosité et la moralité sur la beauté naturelle ? On répond par affirmer que l'essence prévaut sur l'apparence, la beauté est à la fois relative et éphémère, alors que la religiosité et la moralité sont le métal originel qui ne se rouille guère.

Comment serait le cas si le choix dépendait exclusivement de la beauté relative et changeable, ce qu'on voit joli aujourd'hui pourrait être vu différemment, comment seraient les choses lorsque l'homme tombe demain sur une femme plus jolie que la sienne ou la femme trouverait-elle un homme plus joli que le sien ? Comment serait la situation lorsque cette beauté s'exposerait à une survenue qui la défigurerait ou effacerait, une maladie ou un accident susceptible de mettre fin à cette beauté, commet serait donc la vie conjugale basée dès le départ sur fond de cette beauté apparente ?

Quant à la religiosité et la moralité, il s'agit de ce métal précieux à se renouveler en onction des jours. Même si la beauté disparait, les iens s'en vont, la religiosité et la moralité subsistent. Celui de bonne moralité, lorsqu'il aime sa partenaire, il la traite si généreusement, lorsqu'il ne l'aime plus, il ne la lèse point. Même le vrai douaire de la femme n'est pas celui qu'on lui offre : biens, or ou argent, mais plutôt le bon

entretien. Ar-Rafï reprend : le vrai douaire n'est pas ce bien qu'on offre à la femme à la maison de ses parents avant qu'elle se déplace à celle de son futur mari ; il est plutôt le bon entretien qu'elle y trouvera une fois qu'elle s'y déplace, sa dot est la bonne vie conjugale, elle en puise, alors, cette dot s'accroît au jour le jour, elle subsiste alors comme nouvelle mariée au cœur de son marie tant que la vie conjugale subsiste.

Quant à ce douaire d'or ou d'argent, c'est bien celui de la nouvelle mariée prête à consommer le mariage avec une chair et non pas une âme, ne le voit-n disparaitre et périr comme la chair? Cette précieuse, ne croit-elle pas que si elle ne trouve pas l'âme chez son mari, ne pourrait-elle la nouvelle mariée d'aujourd'hui et la divorcée de demain ? Le douaire, peu ou beaucoup soit-il, n'est autre qu'une allusion à la virilité et sa puissance, juste une allusion, alors que les vrais hommes sont très peu.

Tout homme pourrait porter une épée, mais les porteurs d'épées ne sont pas égaux, même le lâche pourrait porter une épée à chaque main et avoir chez lui cent épées, mais les héros sont rares, les héros sont rares !

La question n'est pas alors la simple apparence, mais le sens et l'essence, la vraie beauté n'est pas celle de l'apparence, mais plutôt celle de l'âme et le vrai douaire n'est pas ni l'or, ni les biens, mais il réside dans la religiosité, la bonnemoralité et le traitement convenable.

Le droit du voisinage

Même du point de vue linguistique, le voisin a un droit, les grammairiens estiment que les types du signe »djar » sont au nombre de quatre : la préposition, l'adition, l'accompagnement et le voisinage, par exemple : c'est un fossé désert d'un lézard, somme toute tous les types de traction comporte le voisinage.

Le terme voisinage comprend celui en logement, en travail, les pays voisins, en voyage, Allah, Gloire à Lui dit : « Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession, car Allah n'aime pas, en vérité, le présomptueux, l'arrogant, »

A propos du droit du voisinage le prophète(SBL) dit : « quiconque croit en Allah et au Dernier Jour e doit guère apporter de lla nuisance à son voisin », (Rapporté par Al Bokhari, « je jure par Allah que celui-ci n'est point croyant ! il s'agit de qui ? demandent les compagnons, du prophète de répondre : « c'est celui dont le voisin n'est pas à l'abri des maux ». Interrogé au sujet d'une femme qui fait régulièrement la prière et observe toujours le jeûne, mais elle apporte nuisance à ses voisins, le prophète répondit : « certes, elle sera en enfer », «le meilleur compagnon auprès d'Allah est celui meilleur vis-à-vis de son compagnons, le meilleur parmi les

voisins est celui qui s'entretient boniment vis-à-vis de son voisin », « l'Archange Gabriel, à force de me conseiller des droits du voisin, ma poussé à croire que ce dernier aurait droit de m'hériter ».

Parmi les étiquettes de l'islam à ce propos est le dire du prophète : « lorsque tu achètes du fruit, soit tu lui en donne comme cadeau, soit tu l'entre chez toi en cachette », ce pour éviter l'ostentation et l'arrogance. Le hadith va plus loin en disant : « évite que ton enfant sorte avec, dans le but de taquiner le sien », c'est-à-dire que tu dois enseigner l'étiquette à ton fils om celui-ci pourrait parader le fruit à celui de ton voisin incapable d'en avoir, faute des moyens de son père, ce qui déchirerait à la fois le cœur du voisin et celui de son fils, chose susceptible d'attiser la rancœur et l'animosité parmi les voisins. « Ne lui apporte de nuisance avec l'odeur de ta cuisine, à moins que tu ne lui donne une portion », surtout s'il s'agit d'une recette délicieuse à saveur aromatique qui excite l'avidité des voisins, sinon tu leur en donne. Abou Ad-Dardaà (qu'Allah l'agrée) disait à sa femme : « lorsque tu cuis une recette, augmenter la quantité de la soupe pour en donner aux voisins ! Lorsqu'Abdullah ibn Omar égorgeait une brebis, il ordonnait qu'en donne au voisin juif en disant : le prophète(SBL) nous recommandait de bien traiter le voisin d'une façon absolue.

Les droits du voisin comprennent ce qui suit : lui rendre visite en cas de maladie, le féliciter aux occasions de joie, le consoler en cas de malheur, lui apporter assistance lorsqu'il te lui demande, lui épargner toute

nuisance verbale ou pratique et le traiter au maximum de la générosité. Omar agréait au sujet de l'homme le témoignage de son voisin du point de vue d'intégrité ou de vulnérabilité, car même si l'un arrive à tromper les gens pour un laps de temps, il est incapable de ruser à ses voisins.

Un jour, un homme vint interroger le prophète : oriente-moi un acte grâce auquel je serais en mesure de faire accès au paradis ! Le prophète de dire : « sois bienfaiteur », comment le vérifier ? Répliqua l'homme. « Renseignes-toi auprès de tes voisins ! S'ils te jugent bienfaiteur, soit, s'ils t'estiment malfaiteur, alors, tu es malfaiteur », dit le prophète. A l'époque préislamique, les Arabes appréciaient le bon voisinage, leur dicton fut : « un voisin pareil à celui d'Abou Daoud » ; il s'agissait d'un homme qui s'entretenait si généreusement vis-à-vis de ses voisins, lorsqu'l'un de ceux-ci mourait, Abou Daoud payait à ses siens la somme équivalente au rachat, lorsqu'un voisin perdait une chose de valeur, il lui en compensait de ses propres biens.

Il est rapporté qu'un vertueux avait un voisin qui est tombé dans l'indigence à tel point qu'il vendît sa maison, ce vertueux entendit les hurlements des enfants et sut l'histoire de la vente de la maison, il la racheta et rendit gratuitement à son voisin.

C'est bien le bon voisinage en islam qui se soucie que au bon entretien. Lorsque les gens empruntent cette voie, il n'y aura ni différent, ni rancœur, ni querelle. Le fait que l'on nuit à son voisin n'a rien à voir avec le vrai islam. Nous affirmons à ce propos que le bon voisinage

parmi les pays est égal, voire supérieur que celui entre individus, car le bon voisinage réalise des intérêts alors que le mauvais encourt des préjudices.

La fin heureuse

Les actions sont considérées par ses fins, le meilleur est celui dnt la vie est longue et l'oeuvre est pie, à tel point que la fin soit heureuse. Le prophète (SBL° dit: "je jure par Celui qui détient mon âme parmi Ses mains que l'homme œuvre de la manière des gens de l'Enfer, à tel point qu'il s'y rapproche, juste une coude le lui sépare, aussitôt, le destin prescrit se lui avance, il procède à œuvrer de la manière des gens du paradis et il y entre, et que l'homme œuvre de la manière des gens du paradis, à tel point qu'il s'y rapproche, juste une coude le lui sépare, aussitôt, le destin prescrit se lui avance, il procède à œuvrer de la manière des gens de l'enfer et il y entre », il ne cessait d'invoquer : « ô Allah, Tu fais bouger les cœurs, affermis mon cœur sur Ta religion et l'obéissance à Toi », on l'interrogea : ô Messager d'Allah, tu ne cesse d'invoquer : « ô Allah, Tu fais bouger les cœurs, affermis mon cœur sur Ta religion et l'obéissance à Toi « , il répondit : « comment me rassure-je, alors que les cœurs sont parmi deux des doigts du Clément, s'I veut faire mouvoir un cœur, Il le fait ». Le coran fait la parabole de la fin malheureuse dans le verset : « L'un de vous aimerait-il voir un jardin de dattiers et de vignes sous lequel coulent les ruisseaux, et qui lui donne toutes espèces de fruits, que la vieillesse le rattrape, tandis que ses enfants sont encore petits, et qu'un tourbillon contenant du feu s'abatte sur son jardin et le brûle? Ainsi

Allah vous explique les signes afin que vous méditiez! », (Sourate la vache, v 266)

Si on rappelle aux gens que lorsque le mois du Ramadan arrive un appeleur dit : ô celui qui cherche le bien dépêche-toi, ô celui qui cherche le mal, abstiens-toi, nous affirmons que l'ordre est plus exigible au cours des derniers jours de ce mois béni.

Le signe qu'on pourrait donner sur l'agreement ou e désagrément de l'œuvre est à quel point aime-t-on l'obéissance et l'adoration et s'en engage-t-il s'efforçant et se souciant de la manière adéquate. Notre prophète (SBL), lorsqu'arrivait la dernière décade du mois du Ramadan, il en veillait la nuit, éveillait sa famille, s'efforçait et travaillait ardument en s'abstenant des rapports charnels, ce en vue de bien accomplir l'adoration s'appliquant à saisir ces jours et nuits à l'extrême.

Le prophète (SBL) dit : « qui meurt habitué à faire quelque chose, il sera ainsi ressuscité » , le martyr viendra le Dernier Jour avec sa blessure qui verse du sang : la couleur est celle du sang et l'odeur est celle du musc, qui meurt en pèlerin, sera ressuscité en prononçant : me voici, ô mon Seigneur, me voici, et ainsi de suite pour toutes les bonnes actions. Chacun de nus doit considérer l'état sur lequel il veut être ressuscité le Dernier Jour. Si l'on contemple sa situation aimable dans laquelle il souhaite se trouver lors de la rencontre d'Allah, il ne procédera à faire du mal, nullement de mauvaises actions, ni d'actes abominables, il s'efforcera plutôt d'être de l'image aimée par Allah, Gloire à Lui.

Sans se restreindre aux actes cultuels : prières, jeûne, pèlerinage, invocation, évocation, récitation du Coran, la fin heureuse dépend à tout ce que l'homme fait. Quiconque se charge d'un orphelin, il ne doit pas le laisser à mi-chemin sans cause, il doit plutôt l'assister jusqu'à ce qu'il devienne majeur et capable de gérer ses affaires, de même celui qui s'occupe d'un étudiant pauvre, il doit s'efforcer de continuer à lui faire du bien jusqu'à ce que cet étudiant obtienne le plus haut degré tant que ce dernier en est compétent. Celui qui procède à bâtir une mosquée, un hôpital, un orphelinat ou un asile d'indigents, des enfants de la rue ou des habitants des zones informelles, il ne doit pas s'arrêter à mi-chemin, ni éprouver de la lassitude, il doit plutôt continuer le travail autant que ses moyens disponibles. Cela est exigible de celui qui enseigne la science, la jurisprudence et le Noble Coran.

L'homme doit apercevoir que plus sa fin s'approche, plus il est dans le besoin de faire du bien davantage. Nous implorons Allah, Exalté Soit-Il, de nous guider vers une bonne action et sur celle-ci qu'Il nous arrache les âmes ni égarés, ni égarant, ni alternant, ni changeant, ni tentés, ni tentant, d'agréer nos prières, jeûne, prosternation et génuflexion, de nous mettre à la fin de ce mois au nombre de Ses affranchis de l'Enfer, de nous accorder la grâce de nous engager perpétuellement à Lui obéir, car la meilleure action est la persistée, peu soit-elle !

Le discours du Coran relativement à Mohamad (SBL)

Le Saint Coran donne sur le prophète Mohamad (SBL) un discours révélateur de sa place, ses moralités et une bonne partie de sa vie. Il est certes le prophète de la miséricorde, Allah, Gloire à Lu, dit : « Et Nous ne t'avons envoyé que pour miséricorde à tous l'univers », « C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux! Mais si tu étais rude, au coeur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance.», « Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants».

Allah jugea pure la langue de Mohamad en disant : « Et il n'énonce point en vertu de sa passion », son cœur par dire « Le cœur n'a pas menti en ce qu'il a vu.», son maître par ire : « que lui a enseigné [L'Ange Gabriel] à la force prodigieuse», Il lui dit : « a N'avons-Nous pas ouvert pour toi ta poitrine? Et ne t'avons-Nous pas déchargé du fardeau qui accablait ton dos? Et exalté pour toi ta renommée? » et Il lui pardonna les péchés

antérieurs et retardés «En vérité Nous t'avons accordé une victoires éclatante, afin qu'Allah te pardonne tes péchés , passés et futurs, qu'Il parachève sur toi Son bienfait et te guide sur une voie droite »

Si Moïse demanda à son Seigneur de lui ouvrir la poitrine en invoquant : « ô mon Seigneur, ouvre-moi ma poitrine », Allah, Gloire à Lui, accorda un bienfait à Son Messager Mohamad en lui ouvrant la poitrine. Si Moïse dit à Allah : « Et je me suis hâté vers Toi, Seigneur, afin que Tu sois satisfait.» , en revanche, Allah honora son prophète Mohamad par lui dire « Et ton Seigneur te donnera jusqu'à ce que tu en sois satisfait ». Notre prophète est l'exaucement de notre aïeul Ibrahim « 129. Notre Seigneur! Envoie l'un des leurs comme messager parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage!», la bonne nouvelle du prophète Jésus-Christ qui dit : « Et quand Jésus fils de Marie dit : "Ô Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera "Ahmad».

Allah, Gloire à Lui, associe Son obéissance à celle à Son messager en disant : « quiconque obéit au Messager, obéît à Allah », Il fait de Son amour un moyen pour l'amour divin : « Dis, si vous aimez Allah, donc, suivez-moi, alors, Allah vous aimera « et fit du pacte conclu avec Lui un pacte conclu avec le prophète ; « Certes, ceux qui

concluent pacte avec toi, ils le font avec Allah, la main d'Allah est au-dessus des leurs ».

Allah mit en garde contre les contrariassions aux ordres du prophète : « Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.» tout en affirmant que la foi en prophète ne s'amplifie que par se soumettre à son jugement : « 65. Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence].»

A titre d'honorabilité, bien qu'Allah appelle les autres prophètes par leurs prénoms détitrés : « ô Adam, prend demeure au paradis, toi et ton épouse », « ô Noé, descends avec paix et bénédictions de notre part », « ô Ibrahim, tu as donc réalisé le songe », « ô Zacharie, Nous t'apportons la bonne nouvelle de Yahia », « ô Yahia, prends l'écrit avec insistance », Il appela notre prophète (SBL) , soit avec le titre honorifique de prophète ou messager, soit avec un attribut de grâce ou d'affection en lui disant : « ô Message, communique ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur », «ô prophète, Nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur et avertisseur », «ô enveloppé, fais la prière surérogatoire durant la nuit, exception est faite pour une toute petite partie », « ô toi le revêtu d'un manteau, lève-toi et avertis et glorifie ton Seigneur ». Il lui couronna des lauréats en associant Son Nom à celui du prophète par dire : «Mohamad est le

Messager d'Allah, et ceux qui sont avec lui sont des cruels vis-à-vis des mécréants et affectifs entre eux-mêmes ». Allah, Exalté Soit-Il, dit : « Mohamad n'est qu'un Messagers avant lui d'autres prophètes existaient ». Il a pris le pacte aux prophètes et messager de le secourir et soutenir par dire : « 81. Et lorsqu'Allah prit cet engagement des prophètes: ‹Chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la Sagesse, et qu'ensuite un messager vous viendra confirmer ce qui est avec vous, vous devez croire en lui, et vous devrez lui porter secours.› Il leur dit: ‹Consentez-vous et acceptez-vous Mon pacte à cette condition?› - ‹Nous consentons›, dirent-ils. ‹Soyez-en donc témoins, dit Allah. Et Me voici, avec vous, parmi les témoins.».

Un autre aspect de l'honorabilité divine de Mohamad (SBL) est le fait de faire que son message soit destiné à toute l'humanité, alors celui des autres prophètes était local au peuple de chacun ; « Nous t'avons envoyé qu'un annonciateur et avertisseur à toute l'humanité ». C'est ave son message que les autres messages s'achèvent et c'est par lui que les les messagers se parafaient. « Mohamad n'est point le père d'un de vos hommes, mais il est le messager d'Allah et l'ultime prophète ».

Allah accorde son salut à Mohamad et ordonna à Ses anges de prier en sa faveur : « Certes, Allah est Ses Anges prient sur le Prophète; ò vous qui croyez priez sur lui et adresses [lui] vos salutations.» , et fit que la prière du prophète soit pour les musulmans une miséricorde et

une sérénité : « et prie en leur faveur, ta prière leur est une sérénité, Allah est Audient et Omniscient ».

On conclut par appeler à trop prier de salut et des bénédictions en faveur du prophète bien-aimé Mohamad (SBL), car celui qui prie une fois en faveur de lui, Allah lui récompense en dizaine, en outre, notre prière est exposé à notre prophète (SBL) qui dit : « lorsque vous écoutez le muezzin, répétez ce qu'il dit, puis priez d'Allah le salut et les bénédictions en ma faveur, du fait que celui qui prie une fois en ma faveur, Allah la lui récompensera en dizaine, puis demande à Allah le medium en ma faveur, car il s'agit d'un degré paradisiaque destiné à un seul serviteur d'Allah que je souhaite l'être ; quiconque demande le medium en ma faveur sera méritoire de mon intercession ».

Le different juridisprudentiel et le différend politique

On a beacoup parlé desrapports entre la religion et la politique et affirmé plusieurs fois l'importance de bien ancrer la conception de l'Etat national et la structure nationale consolidée qui s'élargir pour concevoir tout le monde en déclarant la base des droits et devoirs nationaux réciproques, on a aussi dénoncé le fait de faire négoce de la religion et s'en servir pour réaliser des intérêts politiques ou partit tifs.

Le normal, la logique et l'attendu est que le savants enseignent une science constructive et non pas destructive qui réunit et ne disperse pas, de faire la distinction entre ce qui est religieux, d'une authenticité et signification définitives et convenues, et ce dont celles-ci sont controversées qui subissent l'avis et le contre-avis et dont le différend une largesse dans l'intérêt de la communauté entière. Omar Ibn Abdel Aziz (qu'Allah l'agrée) dit : il ne me fait pas plaisir si les Compagnons de Mohamad (SBL) n'avaient pas divergé, c'est-à-divers en avis relatifs à la compréhension du texte, car s'ils n'avaient point de divergence, cela serait une difficulté pour tout le monde.

A tout temps et partout, on attend des savants, doctes et intellectuels d'êtres des hommes d'idées, de raisonnement, des prêcheurs de paix et de sécurité avec sincérité et honnêteté. Ils doivent s'inspirer de la méthode islamique en termes de l'enracinement des

bases de la coexistence pacifique entre tous les humains, ce en prévalant les intérêts sublimes de l'humanité sur ceux personnels et restreints. De l'attitude du prophète (SBL) on tire un exemple, om il a ancré ces bases à tous les habitants de Médine sans égard pour les diverses confessions, ethnies et tribus, il déclara que les musulmans constituent avec les tribus juives qu'il cita, une seule communauté. La justice se manifesta en plénitude lorsque le prophète (SBL) dit : « les musulmans ont leur religions et aussi les juifs ». Il établit également une fraternisation entre ses compagnons en dépit de leurs diverses ethnies et tribus et nonobstant l'animosité et l'adversité qui eurent lieu entre les Aws et les Khazrajites, ce que le Noble Coran notifia dans le verset : « 62. Et s'ils veulent te tromper, alors Allah te suffira. C'est Lui qui t'a soutenu par Son secours, ainsi que par (l'assistance) des croyants.»

La règle de base exige que les ulémas dirigent la concordance et non pas le schisme, ni en attiser le feu. Néanmoins, certains ulémas et penseurs vont plus loin en extrémité par chercher les avis bizarres, ce soit par amour d'ostentation, soit par complaisance d'un pouvoir quelconque ; on y ajoute la concurrence de certains pédants à attiser le feu des tendances expansionnistes de certains pays et les revêtir d'une forme d'obligation divine. Cela ne fait que semer la discorde ou l'attiser au détriment de l'unité de la communauté musulmane, de la région et de la paix mondiale. Si on sérieux de chercher la paix et d'œuvrer pour la réaliser, il faut nettoyer notre religion de tout ce qui est politique ou de sectarisme.

Au lieu que la voix des ulémas soit celle de la sagesse, de la raison, du rang unifié et de l'exclusion de schisme, la voix de certains fanatiques de doctrines inattentifs de la compréhension de la réalité, n'est que la voix de la dispersion et schisme, poussées peut-être par le désir de satisfaire à certains gouverneurs, aux siens, aux partisans et des disciples, ce qui traduirait l'adhérence de certaines fatwas, sans prendre en considération les mauvaises répercussions qui pourraient résulter des avis religieux bizarres et irréguliers dépourvus de la réflexion, de la raison et de la logique.

Il nous faut tous connaître que l'extermination de l'autre différent et l'effacement de la mémoire humaine sont impossibles et vont au contraire de la nature innée en vertu de laquelle Allah nous créa, Allah, Gloire à Lui, dit : « Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux,) sauf ceux à qui ton Seigneur a accordé miséricorde. C'est pour cela qu'Il les a créés.» En outre, la tentative de mettre fin à l'autre ou le minimiser serait confrontée par des tentatives réciproques, à tel point qu'on se livrerait à une émeute confessionnelle qui ne laisserait rien échapper et ne résulterait que la destruction, le sabotage et la corruption.

Il est normal que les ulémas soient des pionniers des lumières, de paix, de dialogue, de rapprochement, de bonne entente et non pas de slogans de dissidence ; ils doivent chercher à réunir et non pas de disperser, construire et non pas de détruire, il faut être tous y prédisposés et œuvrer pour mettre en application.

Est-ce bien l'islam ?

C'est à traves mon expertise vitale et prédicative que j'ai connu les frères musulmans, leurs tendances, rues basses, itinéraires, prise en licite le mensonge, altération des significations des textes et les efforcer, l'emprunt du dicrétionnisme, éduquer leurs jeunes en vertu de confidentialité, de l'obéissance à l'aveuglette, par les séduire de la jouissance de l'ici-bas et de l'au-delà, et j'ai contemplé le hadith prophétique : « les signes caractérisant l'hypocrite sont au nombre de trois : lorsqu'il parle, il ment, lorsqu'il donne une promesse, il y renonce et lorsqu'il est confié, il trahit », et « quatre attributs une fois réunies chez une personne, celle-ci est purement hypocrite : lorsqu'il parle, il ment, lorsqu'il donne une promesse, il y renonce, lorsqu'il conclut un pacte, il trahi et lorsqu'il se livre à une animosité, il abuse de divulguer le secret, si la personne a un de ces attributs, elle a donc une partie de l'hypocrisie jusqu'à ce qu'elle y renonce». J'ai réalisé que les frères détruire cs règles de

base et aller à leur encontre. Si le premier signe d'hypocrisie e vertu du hadith est « lorsqu'il parle, il ment », les frères ne se contentent pas de mentir, mais ils cherchent plutôt le mensonge, y entrainent et s'entrainent sous de slogans pour lesquels Allah n'a donné aucune autorité, à savoir : le mensonge admissible, les situations où le mensonge est licite ou celles où le mensonge est une nécessité, à tel point que le mensonge et la fraude sont devenus parmi leurs fondements intellectuels et d'action, tout en négligeant le dire du prophète (SBL) : « la véridicité guide vers la foi qui mène à son tour au Paradis, l'homme tant qu'il cherche la véridicité, finira par être véridique auprès d'Allah ; le mensonge guide vers le scélérat qui mène à son tour à l'Enfer, l'homme, à force de mentir et chercher le mensonge, finira par se qualifier de menteur auprès d'Allah ».

Si la caractéristique la plus dominante chez l'hypocrite est : « lorsqu'il donne une promesse, il la manque », je crois que tout ce qui s'est entretenu avec les frères, surtout dans le domaine politique, connait bien

qu’ils n’observent ni promesse, ni pacte, car ils snt éduqués sur des mécanismes manifestes de se justifier et de se débarrasser de leurs pactes et promesses.

Si l’hypocrite est celui lorsqu’il est confié, il trahit, les frères, lorsqu’ils étaient confiés du gouvernement, ils ont trahi la confiance, exclu tout le monde, accordé des renseignements aux ennemis e vendu à la fois la question nationale et celle religieuse tout en oubliant le verset : « ô vous qui ont cru, ne point trahir Allah, Son Messager, ni vos dépôts alors que vous en êtes conscients ».

Si l’hypocrite lorsqu’il se livre à une animosité, il abuse de divulguer les secrets intimes, je pense que notre histoire moderne n’a connu de gens plus acharnés en hostilité, plus prédisposés à effuser les sangs, à détruire les plantes et la progéniture et à semer la corruption sur la terre plus que ces gens-là. Il me semble qu’is n’ont pas écouté le verset : « y a parmi les gens celui dont la parole sur la vie présente te plaît, et qui prend Allah à témoin de ce qu'il a dans le coeur, tandis que c'est le plus acharné disputeur. Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre

pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas le désordre. Et quand on lui dit: ‹Redoute Allah›, l'orgueil criminel s'empare de lui, l'Enfer lui suffira, et quel mauvais lit, certes!»

L'islam, basé sur la merci, se transforma-t-il en religion violente et sanguinaire, basé sur l'urbanisation de l'univers, se réduit-il chez-eux, en champ de sabotage et de corruption, basé sur la sacralité des sangs et des biens, l'islam se transforme-t-il chez eux en théorie de prendre pour licites de ces âmes et biens, tout en renonçant au verset : « quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes.» et le dire du prophète regardant la Ka'ba : «comme tu es bonne, aussi bien ton odeur, quelle grande et ta sacralité, mais, je jure par Celui qui détient mon âme que celle de l'âme d'un croyant, ses biens et son sang sont plus grands que ta sacralité, on est ordonné de ne penser quant à lui que l bien ».

C'est une vérité éclatante ce fossé entre la grandeur de l'islam et la criminalité des frères, entre le dispositif d'éthiques e valeurs dont l'islam est soucieux de l'édification, et la réalité mère qui œuvre pour détruire, ébranler et falsifier l'image de cet dispositif. C'est l'amour de pouvoir qui pousse les religieux prétendus de commercialiser la religion, d'en surenchérir, de jouer avec les passions des masses et de mal exploiter leurs besoins par leur jeter quelques rémanences de ce qui leur vient de la part de ceux qui sen servent à l'encontre de leurs religion et patries. Il est fermement établi que les frères ne croient gère ni en Etat national, ni en patrie, car leur véritable patrie n'est autre que leurs intérêts et leur organisation internationale.

Nous mettons en garde qu'un sage s'y trompe, leur mette confiance ou leur verse de l'argent qu'ils exploiteraient pour réaliser leurs intérêts, profiter à leurs hommes et clan.

Nous affirmons que des tels groupes étaient un fléau qui a frappé la patri à partir du moment où les ennemis

de la communauté musulmane s'en servirent pou mettre e exécution leurs plans visant à morceler la région et en disperser les entités en contrepartie des fausses promesses d'un pouvoir irrésistible. Si la coalition entre les frères et les américains est basée sur deux bases : d'une part, le pouvoir contre la garantie de la sécurité d'Israël et l'écoute et obéissance des intérêts américains en contrepartie de les soutenir à l'échelle mondiale d'autre part, ce qui le prouve est le fait que lorsque les frères nous retentissaient que les Etats Unis sont le Diable Majeur, ils se déferlaient vers eux et s'orientent à eux dans le but d'avoir le pacte de sécurité, tenir des négoces et obtenir la nationalité américaine aussi bien pour eux-mêmes que pour leurs enfants, dans une dichotomie flagrante entre l'apparent et le patent, entre la théorisation livresque et l'application réelle, ce qui a fait que la société en remette la confiance, sorte contre eux en millions pour rejeter cette méthode qui ne profite ni la religion, ni la patrie, elle les détruit les deux plutôt, « Et

Allah est souverain en Son Commandement: mais la plupart des gens ne savent pas.»

Se prémunir envers Allah

Lorsque le sens de se prémunir envers Allah s'enracine aux âmes des serviteurs, Allah en les épargne plusieurs maux, préjudices et péchés. Notre situation pourrait changer si nous craignons Allah amplement et nous sentons la honte de Lui désobéir, le prophète (SBL) dit : « sentez-vous de la timidité convenablement envers Allah ». Celui qui se prémunit envers Allah ne pourrait être, ni menteur, ni hypocrite, ni ostensible, ni trompeur, ni voleur, ni fraudeur, ni ingrat, ni drogueur, ni tueur, ni adultère, ni alcoolique, ni consommateur des biens illicites, ni entravant du bien, ni sapant du parcours de la patrie, ni corrupteur, ni destructeur, ni pervers, ni blasphémateur, ni obscène, ni transgresseur contre les humains, ce parce qu' il est conscient qu'Allah l'observe t voit ses gestes et comportement, car aucun somnolence, ni sommeil ne s'emparent de Lui. « Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre? Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur

quatrième, ni entre cinq sans qu'Il n'y ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient, car Allah est Omniscient » . Allah ne néglige rien, Il dit : « Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Ils leur accordera un délai jusqu'au jour où leurs regards se figeront. 4 Ils courront [suppliant], levant la tête, les yeux hagards et les cœurs vides. . Et avertis les gens du jour où le châtiment les atteindra et ceux qui auront été injustes diront: ‹Ô notre Seigneur accorde-nous un court délai, nous répondrons à Ton appel et suivront les messagers›. - N'avez-vous pas juré auparavant que vous ne deviez jamais disparaître? . Et vous avez habité, les demeures de ceux qui s'étaient fait du tord à eux-mêmes. Il vous est apparu en toute évidence comment Nous les avions traité et Nous vous avons cité les exemples. . Ils ont certes comploté. Or leur complot est (inscrit) auprès d'Allah même si leur complot était assez puissant pour faire disparaître les montagnes...

Ne pense point qu'Allah manque à Sa Promesse envers Ses messagers. Certes Allah est Tout Puissant et Détenteur du pouvoir de punir, » . Il saurait que tout corps nourri de l'illicite serait prioritairement en enfer et que les biens illicites seront la cause de la perte de leurs maitre aussi bien dans l'ici-bas que dans l'au-delà, celui-ci en regrettera le jour om le regret sera insensé, Allah, Gloire à Lui dit : « 266. L'un de vous aimerait-il voir un jardin de dattiers et de vignes sous lequel coulent les ruisseaux, et qui lui donne toutes espèces de fruits, que la vieillesse le rattrape, tandis que ses enfants sont encore petits, et qu'un tourbillon contenant du feu s'abatte sur son jardin et le brûle? Ainsi Allah vous explique les signes afin que vous méditiez! ». Celui qui se prémunit envers Allah connaitrait que l'homme pourrait énoncer insciemment un mot qui encourt la colère d'Allah, alors, ce mot l'engouffre dans l'enfer à distance autant que les planètes nous sont éloignées, car Allah observe les gestes et les mots émanés de tout serviteur, om Il dit, Exalté soit-Il : « Nous avons effectivement créé l'homme et Nous

savons ce que son âme lui suggère et Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire. quand les deux recueillants, assis à droite et à gauche, recueillent. . Il ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire. »

Notre prophète (SBL) dit : « parfois, le serviteur prononce insciemment un mot qui satisfait à Allah, alors, il monte des degrés au paradis, parfois, un autre prononce insciemment un mot qui encourt la colère d'Allah ainsi il s'engouffre en enfer une distance égale au découlement de soixante-dix ans ». Lorsque Mo'az Ibn Djabal (qu'Allah l'agrée) l'interrogea : ô prophète d'Allah ! Serions-nous punis de ce que nous prononçons ? Le prophète de répondre : « que ta mère te perde ! y-a-il autre chose qui jette les gens en enfer par les visages que les récoltes de leurs langues ? »

Il faut connaitre que l'avenir est si proche pour celui qui l'attend et que le sort des gens dans l'au-delà sera dvisé en deux camps : le premier en paradis et l'autre en enfer, Allah dit : « Ceux qui sont damnés seront dans le

Feu où ils ont des soupirs et des sanglots. Pour y demeurer éternellement tant que dureront les cieux et la terre - à moins que ton Seigneur décide autrement - car ton Seigneur fait absolument tout ce qu'Il veut. Et quant aux bienheureux, ils seront au Paradis, pour y demeurer éternellement tant que dureront les cieux et la terre - à moins que ton Seigneur n'en décide autrement - c'est là un don qui n'est jamais interrompu. Ne sois donc pas en doute au sujet de ceux-là adorent. Ils n'adorent que comme leurs ancêtres adoraient auparavant. Et Nous leur donnerons la totalité de leur part, sans en rien retrancher. »

Ce qui se prémunit envers Allah réalise la valeur de la rectitude qui lui fera profiter le bien de deux vies en vertu des versets : « En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés, Ceux qui croient et qui craignent [Allah]. Il y a pour eux une bonne annonce dans la vie d'ici-bas tout comme dans la vie ultime. - Il n'y aura pas de changement aux paroles d'Allah -. Voilà l'énorme

succès! ». Dans la même perspective Allah, Exalté Soit-Il dit : « Ceux qui disent : "Notre Seigneur est Allah", et qui se tiennent dans le droit chemin, les Anges descendent sur eux . "N'ayez pas peur et ne soyez pas affligés; mais ayez la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis. Nous somme vos protecteurs dans la vie présente et dans l'au-delà; et vous y aurez ce que vos âmes désireront et ce que vous réclamerez, un lieu d'accueil de la part d'un Très Grand Pardonneur, d'un Très Miséricordieux".

L'homme doit être conscient qu'il est perpétuellement en compagnie de la Miséricorde d'Allah, ce en vertu du verset : « Et Ma Miséricorde s'élargit pour tout renfermer », « Dis : "Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux". Il y aura certes une torture douloureuse destinée à celui qui outrepasse et se fait cruel, Allah dit : « informe Mes serviteurs que C'est Moi le Pardonneur Miséricordieux et que Ma torture est la torture

douloureuse ». Il dit également : « Et c’est ainsi que ton Seigneur punit les Cités, Sa punition et douloureuse e dure ». Allah dit finalement : « Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait, et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtiment d'Allah est dur. »

«Création et destruction de l'Etat»

Il n'y a rien dans l'histoire de l'humanité est plus dangereux que les périodes de transition dans la vie de l'Etat. Après beaucoup, beaucoup isledovateley a écrit une thèse sur la création de certains pays et la destruction des autres avec des perspectives théoriques et appliquées. En même temps, l'histoire montre que la menace interne est pour les pays les plus dangereux qu'externe, pour le premier type de menace est des formes inquiétantes de trahison de la part de certains citoyens qui sont ennemis utilisent comme agents ou collaborateurs pour la destruction de leur état, ou une erreur désastreuse, déviation par rapport à la bonne façon, l'injustice, l'anarchie et l'arbitraire des citoyens. Allah Tout-Puissant dit: « Et quand Nous voulons détruire tout village, puis ordonna à ses gens aisés parmi eux [d'obéir à Allah] Quand ils se sont livrés à l'iniquité, puis il arrivera par rapport à la Parole, et nous sommes en train de détruire complètement .. » (Sura de transfert de nuit, verse 16); «

En ce qui concerne l'annonce, ils étaient fiers de la terre sans droit et dit: » Qui peut surpasser nos forces? « Ont-ils pas vu qu'Allah qui les a créés, est supérieure à leur force Ils ont rejeté Nos signes? ». (Sourate expliquer le verset 15) « Quant à la Thamud, Nous leur avons montré la bonne voie, mais ils ont préféré une cécité d'orientation, et la foudre a frappé une punition humiliante pour ce qu'ils acquéraient. » (Sura verse 17 expliqué); « [Nous avons envoyé] Lut [Lot] et il a dit à son peuple: » Est-ce que vous devenez de commettre les abominations qui ont été avant vous n'avez pas commis l'un des mondes * La luxure lascive vous venez aux hommes au lieu des femmes vraiment, vous êtes un peuple non-sens ». . * en réponse à son peuple seulement dit: « les Bannissez de votre règlement en vérité, ces gens veulent être nettoyé. » * Nous l'avons sauvé et sa famille, sauf sa femme, qui se trouvait parmi le reste derrière * et Nous avons fait pleuvoir sur eux un regard de pluie ... comment a été la fin des pécheurs! " (Hedges sura, verse 80-84)

Ainsi, la bonne gouvernance - est celle qui est fondée sur la justice, car Allah permet simplement à l'état, même si elle est un non-croyant, mais ne contribue pas à l'état injuste, même si elle est de croire. La bonne gouvernance est également basée sur des valeurs et de l'éthique, en tant que nations et civilisations qui ne sont pas fondées sur des valeurs et de l'éthique, sont dans leur désintègrent fondamentaux et les facteurs tombent. Allah Tout-Puissant dit: « Ceci est la création d'Allah, ce qui est déjà accompli avant, et vous ne trouverez pas un établissement de remplacement d'Allah. » (Victory sura, verse 32)

Certains auteurs, qui ont soulevé la question, en essayant d'identifier les facteurs et les facteurs de stabilisation de la dissolution des Etats. Ainsi, l'effondrement des facteurs de l'État peuvent être énumérés comme suit: Tout d'abord, le greffage de la corruption sous toutes ses formes telles que des compliments, des pots de vin, le népotisme et la loyauté sur la supériorité de la

compétence. Après tout, les gens sont naturellement la colère la plus nourrir contre la corruption et le sens de l'évaluation de l'injustice, donc dans tout bon mode de gouvernance doit prendre la priorité à la lutte contre toutes les formes de corruption, qu'il est maintenant engagé et résiliente, probablement à un rythme sans précédent. Ici, nous voyons que l'Egypte est considérablement amélioré sa position dans le domaine de la lutte contre la corruption et assurer la transparence. En second lieu, la prédominance de l'injustice ou au niveau des individus en raison du manque de sécurité, un procès équitable ou la justice, qui ne garantit pas l'accès à l'égalité des chances de toute nature, que ce soit au niveau des couches sociales de l'exclusion, la marginalisation, le mépris ou le mépris pour les pauvres et le travail classe. Voilà pourquoi nous demandons à tous les fonctionnaires, les institutions sociales et civiques entrelacent les uns aux autres pour protéger les classes les plus pauvres et les plus nécessiteux par la sécurité sociale intégrée de points religieux et nationaux

de vue. Nous sommes tous dans le même bateau, dont nul ne peut être sauvé sans l'autre. Notre Prophète Muhammad (paix soient sur lui) a dit: « la cuisson sur l'inviolabilité des frontières d'Allah et transgressent ces limites peuvent être comparés à ceux qui ont fonctionné beaucoup de flèches (lieu) sur le navire, si bien que certains sont situés dans la partie supérieure (du navire), et d'autres - au fond . Quand il est apparu au fond serait ramasser de l'eau, ils (doivent) passer à placer sur le pont, et (éventuellement), ils ont dit: « Et ne le font pas si nous trou (au fond afin de puiser de l'eau à travers elle) sans déranger ceux qui sont up? « et si elles leur donnent à eux-mêmes et ce qu'ils veulent faire, alors tout sera perdu si elles les ont attrapés par les bras, puis se sont sauvés et sauver tous (les autres). »

Troisièmement, le manque de sécurité, la faiblesse du gouvernement et le désir de groupes de guérilla ou des milices affirment leur domination de la communauté ou de certains citoyens qui rend les citoyens offensés opprimées perdent la loyauté envers l'État. Par

conséquent, le soutien des institutions militaires et les agences de sécurité afin de préserver la patrie contre les risques internes et externes imminents, licites (religieux) et la demande intérieure. Donc, il est important que la sécurité et la dignité des citoyens ont la priorité dans chaque mode du Conseil, dont les membres sont à la recherche de la stabilité et la loyauté nationale et la fidélité.

Quatrièmement, la dégradation des valeurs morales. Après tout, la civilisation pourrait affaiblir, se fanent ou tombent malades, mais ils sont toujours fidèles à leurs médecins, des scientifiques, des penseurs, des philosophes et prône des valeurs de demandeurs. Donc, nous insistons fortement sur la nécessité de choisir soigneusement et de préparer ceux qui créent la mentalité et la culture de la société. Soit dit en passant, si la guerre se produisent dans les cœurs et les esprits avant dans la réalité, seuls les efforts réels des agences de sécurité ne suffit pas, car ces efforts visent à des signes de problèmes simplement vers l'extérieur. Mais plutôt, il est nécessaire

de faire face aux grandes manifestations de la maladie, qu'il doit se conformer aux scientifiques, penseurs, intellectuels, éducateurs, enseignants et prédicateurs. Par conséquent, un grand besoin

bien choisir de préparer, de réhabiliter et de prendre soin d'eux d'une manière qui les aide à prendre les tâches assignées sérieusement leur. Voilà pour ce que nous désirons si ardemment.

En cinquième lieu, la détérioration des conditions de vie des citoyens, causant des dommages importants à leurs besoins de base. Pendant ce temps, les citoyens doivent accepter les termes et les défis auxquels est confronté le pays, et il est bon de se rappeler que les compagnons du Prophète Muhammad (paix soit sur lui) fermement résisté au blocus économique à tel point qu'ils mangeaient les feuilles des arbres en raison de la famine lourde. Nous devons donc faire tous les efforts pour briser toutes les formes de blocus et le siège par le travail et la production, le travail acharné et une bonne solidarité sociale, les soins pour les groupes faibles et marginalisés,

lutte résolue avec la hausse des prix et le monopole de la bonne gouvernance. Nous devons travailler sans relâche (sans avoir recours à des gaspillages) les dépenses, se porter garant les uns des autres et faire preuve de miséricorde les uns aux autres, pour guider notre navire dans un havre de paix. Et sans doute que les hommes d'affaires et les organisations de la société civile doivent jouer un rôle important dans l'équilibre et les besoins fondamentaux des personnes dans le besoin.

La légalité de l'Etat national

Dans le contexte intellectuel sain l'incontesté n'a besoin d'une preuve. Mais lorsque les groupes extrémistes ont usurpé le discours religieux et se sont monopolisés ses exégèses et interprétations, ce qui fut incontesté a commencé d'avoir besoin à une preuve et un enracinement comme s'il n'était pas un jour un fondement bien établi. La légalité de l'Etat national est incontestable et n'est point à mettre en cause, il s'agit d'une règle indispensable de base dans notre réalité actuelle, à tel point que certains ulémas soutiennent que défendre les patries prévaut sur défendre les religions, car n'importe quelle religion a besoin d'une patrie qui la renferme et la protège. Sinon, les ulémas n'auraient point affirmé que lorsque l'ennemi envahit un pays musulman, le combat et la répression de l'ennemi deviennent une obligation catégoriquement individuelle à tous les habitants de ce pays-là, les hommes, les femmes, les majeurs, les mineurs, les puissants, les chétifs, les amés

et les désarmés, chacun dans la mesure de ses moyens, même s'ils se périssent tous. Si la défense des patries n'était pas parmi les finalités sublimes de la Charia, ils auraient droit d'abandonner leurs demeures pour échapper belle !

L'Etat national signifie le respect de l'acte de citoyenneté conclu entre la personne et l'état et l'obligation intégrale des droits et devoirs réciproques et équilibrés entre tous les membres de la même patrie sans distinction sur le fond de la religion, de la couleur, de l'ethnie, de la race ou de la langue. Néanmoins, les groupes égarés, extrémistes, intégristes qui font négoce de la religion, ne croient point, ni en patrie, ni en Etat national ; la plupart de ces groupes soit ils ne croient pas de principe de l'Etat national, soit leur allégeance organisationnelle et idéologique dépasse toutes les autres allégeances nationalistes ou autres, leur sphère organisationnelle est plus vaste que celle patriotique.

Tous les groupes extrémistes se prétendent protecteurs de la religion et œuvrant pour interpréter la

loi d'Allah et Ses prescriptions ! Nous nous interrogeons : où pourrait-on mettre les actes de tuer, mitrailler, bombarder, détruire, verser les sangs, violer les honneurs, capturer les femmes de bonne condition, usurper les biens et terrifier les civils dans la mesure de la loi divine ?

Ce que perpètrent ces groupes extrémistes est un crime contre l'islam, la dénaturalisation qui a atteint l'islam en raison des actes perpétrés par ces criminels à cause de leur bêtise, ne l'a pas atteint tout au long de son histoire par les crimes commis par les tartares au passé et par Daech, An-Nossrah et Bioco-Harem au présent.

Nous pouvons avec certitude affirmer ce qui suit :

Primo : l'islam n'a pas institué un système stéréo typique du régime du pouvoir auquel il est interdit de renoncer, il a plutôt mis au pied des bases et normes lorsqu'elles réunissent, la guvernance devient bonne en vertu de l'islam, dont en tête : à quel point le gouvernement réalise la justice et l'égalité, son parcours dans le but de réaliser les intérêts du pays et des citoyens,

peu importent ultérieurement les dénominations, l'essentiel réside dans les significations et conceptions.

Secundo : où se trouvent l'intérêt, la construction et l'urbanisation, réside la Loi divine, où se trouvent la destruction, le sabotage et la démolition, réside l'œuvre du Diable et des groupes de la sédition.

Tirso : œuvrer pour fortifier la puissance de l'Etat national est un requis à la fois légal et patriotique, quiconque cherche à ébranler la structure de l'Etat, entraver son parcours, détruire sa structure ou y terrifier les civils est un criminel déclaré à l'encontre de sa religion et sa patri en même temps.

Quarto : on est dans le besoin accru de relire notre patrimoine intellectuel si attentivement pour faire la distinction entre l'établi et le changeable, entre ce qui convient à son temps et son lieu des efforts des anciens doctes, et ce qu'exige notre temps avec ses survenues d'une nouvelle lecture des textes, à élaborer par des spécialistes, ce pour résoudre les problématiques de notre époque, surtout relativement aux sentences de la

citoyenneté, enraciner la compréhension de la coexistence pacifique, démontrer que la sécurité des citoyens et des patries est indivisible et inlassable. L'imam Ibn Hazm dit que lorsqu'i y a parmi nous des ayants pactes et d'autres viennent les transgresser, il nous est obligatoire de sortir les défendre avec les armes, même si nous exposons tous à la perte , et non pas de prendre en licites leurs femmes, biens ou honneurs.

La prise en conscience de la patrie

Indubitablement, la question de la prise en conscience de la patrie est l'un des piliers de la formation de la personnalité saine et l'une des garanties les plus importantes de l'allégeance à la patrie et la préservation de tout atome de son sol. Il y a une différence entre la science et la conscience ; les deux sont requises. Plusieurs sont les dits savants et académiciens, mais ils ne sont pas bien instruits, ni conscients des questions de la patrie, ni da sa notion, ni de ce qui se complote contre elle, des telles personnes poursuivent des groupes extrémises prêtant allégeance même à ceux inférieurs en science par rapport à lui.

La patrie n'est pas un simple sol sur lequel nous vivons, ni une paume de terre, d'après le guide du groupe terroriste. La patrie est un sens plus profond, elle est une vie entière, une entité, une identité, une allégeance, u dépôt à préserver, Chawky (qu'Allah le bénisse) dit :

Les patries ont dans le sang de tout homme libre

Une donation postérieure et une créance à rembourser

On a dit également : u homme pauvre dans un Etat riche et puissant est beaucoup mieux d'un homme riche et faible, dans un Etat pauvre, du fait que l'Etat puissant protège ses citoyens et leurs biens, leur assure sûreté et sécurité, alors dans celui faible, personne n'est en sécurité.

La prise en conscience de patrie exige d'œuvrer pour la construire et d'élever sa position dans tous les domaines : économiques, intellectuelles, culturelles, sociales humanitaires, ce par tous les moyens, par le travail et la production, par déployer les efforts, par précision et perfection, solidarité et inter-clémence, la fidélité à la patrie, la sincérité en travail, science et pensée, culture et créativité, propagation des valeurs positive : véridicité, honnêteté, gratitude, miséricorde, tolérance, facilité, générosité, ordre, respect des plus âgés, bien s'entretenir avec les moins âgés, rendre au lésé son droit, fournir u emploi aux indigents, secourir le

besogneux, traite les proches parents avec bienveillance, le bon voisinage, écarter les nuisances de la route, préserver les établissements publics et les travaux publics, s'élever des bassesses, s'écarter de toutes les valeurs passives : le mensonge, la trahison, la traitrise, la nuisance, l'oisiveté, la paresse, la corruption et le sabotage.

Cette conscience exige également d'être au courant de ce qui se complote en vue d'affaiblir l'Etat, du danger que constituent les terroristes et les traitres et d'œuvrer pour sauver la patrie de leurs maux vies.

Elle implique aussi la conscience de l'union nationale pour faire rater l'occasion à ceux qui jouent sur le tissu de la patrie. Nous avons déjà déclaré sans équivoque que l'agression contre les églises est pareille à celle contre les mosquées, que la sécurité d l'Egypte est indivisible, ni discriminatoire, ni catégorielle, ce qui frappe un égyptien, inflige tous les Egyptiens. Nous avons également indiqué que quiconque se bombarde contre des êtres humains ou même contre des stèles,

n’est qu’un criminel suicidé qui anticipe sa demeure dans l’Enfer, quiconque se suicide, amène son âme à Géhenne. Allah, Exalté soit-Il dit : « Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous.Et quiconque commet cela, par excès et par iniquité, Nous le jetterons au Feu, voilà qui est facile pour Allah.», « quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. « , « 1 Dis: ‹Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée. Voilà ce qu'[Allah] vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez-vous» et au sujet des serviteur du Clément Il dit : «Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah et ne tuent pas la vie qu'Allah

a rendue sacrée, sauf à bon droit; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition»

La corruption et son impact sur l'écroulement des Etats

Si la fatwa est changeable en fonction du temps, du lieu et de l'état, cela s'applique parfaitement sur les fatwas relatives à la corruption dans une époque où la corruption s'est répandue sensiblement. Comme les gouvernements ne luttaient pas fermement contre les corrupteurs et les corrompus, certains donnèrent une fatwa disant que le péché incombe au corrompu, alors que le corrupteur, s'il est obligé de verser le pot-de-vin, il est donc excusé. Cette fatwa fondée sur la foi faible chez les gens a ouvert des plus grands portails du pot-de-vin et de la corruption et permis aux gens de volontés précaires de prendre excuse de la nécessité dans laquelle ils prétendent se trouver, à tel point que la plupart des accès ne s'ouvre que via la corruption et le piston. En revanche, on est devant u grand Etat et u régime sage qui fait-face à toute rigueur et fermeté et sans équivoque, tous les types de la corruption, du pison et de l'abus de pouvoir, il est donc impératif que tous les citoyens aident l'Etat et ses

services pour exterminer ces maladies meurtrières, œuvrer de contourner la corruption avant qu'elle survienne, ne pas y prendre part, ne l'agréer, ne la passer sous silence quelle qu'en soit la forme.

Je réclame un amendement juridique incriminant la participation au processus de la corruption quelle qu'en soit la forme et punissant tous ceux qui y participent : le corrupteur, le corrompu et le médiateur, surtout après la détection de crimes par les services étatiques vigilants. La vraie générosité et le patriotisme sincère se manifestent dans la communication du crime avant l'arrestation des accusés, après l'arrestation, tout le monde est impliqué dans la culpabilité et le péché ; c'est pourquoi le prophète (SBL) dit : « Allah maudit le corrupteur, le corrompu et l'intermédiaire », ce dernière qui facilite l'opération corruptive est plus dangereux. Il dit également : « le corrupteur et le corrompu seront en enfer », « la malédiction d'Allah inflige le corrupteur et le corrompu ». Il s'agit ici d'un avertissement dur contre

toutes les parties de la corruption qui seront bannis de la Miséricorde d'Allah et exposés à Ses coureau et punition.

La corruption est une consommation des biens interdits des autres, Allah, Exalté Soit-Il, dit : « Et tu verras beaucoup d'entre eux se précipiter vers le péché et l'iniquité, et manger des gains illicites. Comme est donc mauvais ce qu'ils oeuvrent! Pourquoi les rabbins et les docteurs (de la Loi religieuse) ne les empêchent-ils pas de tenir des propos mensongers et de manger des gains illicites? Que leurs actions sont donc mauvaises!» (Sourate la table servie, v 62-63), «Quiconque s'en approprie, viendra avec ce qu'il se sera approprié le Jour de la Résurrection. Alors, à chaque individu on rétribuera pleinement ce qu'il aura acquis. Et ils ne seront point lésés. » (La famille d'Imran, v 161), « Et ne dévorez pas mutuellement et illicitement vos biens, et ne vous en servez pas pour corrompre des juges pour vous permettre de dévorer une partie des biens des gens, injustement et sciemment. » (La vache, v 188) et «188. Et ne dévorez pas mutuellement et illicitement vos biens, et ne vous en

servez pas pour corrompre des juges pour vous permettre de dévorer une partie des biens des gens, injustement et sciemment. » (Les femmes, v 29).

D'après K'ab Ibn 'Agrah l'ansari, (qu'Allah l'agrée), le prophète (SBL) me dit : « n'entrera guère au paradis toute chaire développé à partir de la consommation des biens illicites, l'enfer en est méritoire », « l'enfer est destiné le Dernier Jour à des gens qui gaspillent et s'emparent des biens d'Allah ».

L'islam interdit la corruption sous toutes ses formes et titres, à titre de cadeau par exemple, car la variation des titres ne change rien de réalités, l'essentiel est la signification et le concepts, pire soient alors les corrupteurs, les corrompus et les intermédiaires de ces opérations, ils seront tous exposés au châtiment d'Allah le Dernier Jour.

Se servir de la religion pour des fins politiques

Se servir de la religion pour des fins politiques est, sans doute, un phénomène ou bien un défi qui menace les sociétés arabo-musulmanes. En effet, les adeptes de ce courant s'intéressent à la forme ou à l'aspect religieux sans se soucier de l'esprit de la religion elle-même. En vérité, cette catégorie de faux dévots, par leur conduite qui va à l'encontre des enseignements authentiques de l'Islam, sèment le dégoût dans l'esprit des gens et détruisent les bases de l'unité sociale. L'attachement superficiel à la religion accompagné de mauvaises qualités telles que mensonge, trahison, dureté de cœur et appropriation illégale des biens des gens représente un grand danger et une hypocrisie évidente conformément à ce hadith : « Le Prophète a dit : « Trois signes caractérisent la conduite de l'hypocrite : s'il parle il ment. S'il promet, il manque à sa promesse. Si on lui fait confiance, il trahit. » (Sahih al-Boukhari). Il en va de

même pour ceux qui résument le zèle religieux dans les actes des cultes sans tenir compte de la compréhension de l'Islam dans sa globalité. Cette catégorie de gens se permet d'excommunier les fidèles et de porter les armes pour semer la terreur dans la société à l'instar des kharijites dont le zèle religieux en matière de culte était hors de pair mais leur savoir profond de la religion était médiocre, ce qui les a amenés à porter les armes et à faire couler le sang. A ce propos, l'imam ach-Chaféi – qu'Allah le prenne en pitié ! – dit que si les Kharijites étaient versés dans la science religieuse éclairée, ils n'auraient pas agi de cette façon violente.

Avant tout, l'Islam est la religion de la miséricorde ; et par conséquent, on considère la violence comme un crime allant à l'encontre de sa nature indulgente. Donc, ce qui importe ici c'est la conduite et non pas la simple prétention verbale comme l'indique l'adage suivant : « La conduite est mille fois plus éloquente que la parole de mille hommes. ».

En effet, les actes du culte ne portent pas ses fruits s'ils sont accomplis indépendamment de la bonne conduite comme l'indique le hadith suivant : « Vaine est la prière qui n'empêche pas le fidèle de commettre les turpitudes et les actes blâmables. ». A ce propos, Allah, le Très-Haut, dit : « Accomplis la salât, car la salât préserve des turpitudes et des actes blâmables. Y a-t-il un acte plus grand que celui de se souvenir du Seigneur qui connaît parfaitement tout ce que vous faites1 ? ». Dans le même sens, le Prophète juge vain le jeûne qui n'empêche pas le jeûneur de rendre un faux témoignage : « Celui qui ne s'abstient pas de mentir et d'agir en pur mensonge. Dieu n'a que faire de son renoncement à son manger et à son boire2. ». De même, Allah n'agrée pas la Zakat et les aumônes gagnées d'une voie illicite. A ce propos, notre Prophète dit : « Allah est Bon et n'agrée que ce qui est bon3. ». Il dit également : « Une prière sans purification n'est pas agréée de même qu'une aumône avec de l'argent

[1] Coran, al-'Ankabout, 45.
[2] Sahih al-Boukhari.
[3] Sahih Muslim.

illicite4. ». Plus encore, le pèlerinage dont les frais sont gagnés d'une voie illicite n'est pas valide comme l'indique le hadith suivant : « Celui qui fait le pèlerinage sans commettre ni immoralité, ni dévergondage, retourne (chez lui) aussi pur que le jour où sa mère l'a mis au monde. ». Dans un autre hadith, le Prophète dit : « Le Prophète a donné la parabole de l'homme qui prolonge ses voyages spirituels les cheveux ébouriffés ; mais qui se nourrit de l'illicite. Cet homme lève les mains au Ciel pour invoquer Allah ; mais comment peut-il s'attendre à l'exaucement de son appel5 ?! ».

Se servir de la religion pour réaliser des fins politiques et accéder au pouvoir est l'habitude d'une catégorie de personnes qui abusent du sentiment religieux chez les gens et exploitent leur attachement fervent à la religion. Ils essayent de leur faire croire qu'ils veulent, en réclamant le pouvoir, servir la religion d'Allah et faire triompher Sa cause. Nous ne jugeons pas

---

[4] Sahih Muslim.
[5] Sahih Muslim.

l'intention des personnes ; loin de nous de faire cela ! Mais notre expérience pénible avec la confrérie musulmane terroriste et ses partisans parmi les groupes de l'Islam politique nous a prouvé deux choses. Premièrement, la religion n'est pas l'objectif de cette catégorie de terroristes ; mais ils étaient animés d'une avidité insatiable pour le pouvoir et d'un orgueil frénétique. Cette attitude vaniteuse a jeté l'aversion dans l'esprit des gens et nous a mis dans l'obligation de déployer de grands efforts pour corriger les préjugés imputés à la religion à cause de leurs actes ignobles. Deuxièmement, ces terroristes ont porté atteinte à la réputation de leur religion et déformé la face illuminée de sa civilisation tolérante. Nous avons fini par constater qu'ils ne font partie ni des religieux éclairés ni des savants compétents. La religion recommande-t-elle la trahison de sa propre patrie en se vendant à l'ennemi comme espion dévoilant les secrets de son Etat ?! Font-ils partie de la religion l'incitation à la violence, au meurtre,

à la corruption et à la formation de ce qu'on appelle « les comités spécifiques » qui sèment le mal sur la terre ?!

J'ai déjà affirmé, et je l'affirme encore, que ce groupe terroriste se sert de la religion pour tromper les gens et réaliser son ambition d'accéder au pouvoir. Il est toujours prêt à s'allier à la coalition des forces du mal en vue de réaliser ces visées malhonnêtes au dépend de la religion, de la patrie et de la communauté.

Le pluralisme politique et les autorités parallèles

Ce titre - que j'ai choisi exprès – implique deux contraires irréconciliables. Le premier est indispensable pour donner un grand élan au processus démocratique alors que le deuxième met l'entité, les fondements et l'unité de l'Etat en péril. En effet, le pluralisme politique est une réclamation démocratique juste alors que le régime politique à parti unique n'est qu'une forme de dictature appelée, tôt ou tard, à la chute vu l'absence d'une véritable opposition qui pousse le pouvoir à faire tout son possible pour s'acquitter des devoirs nationaux dont il est chargé. Dans n'importe quel pays, la présence d'une autorité parallèle ou d'un groupe exerçant une pression sur l'Etat pour réaliser ses intérêts propres constitue en soi un danger sur l'unité et la cohérence de l'Etat, surtout si cette autorité ou ce groupe revêt l'habit de la religion et en tire sa force illégale.

En vérité, l'absence de tels genres d'autorité et la capacité de l'Etat à imposer la loi à tous les citoyens sans exception est le critère par lequel on peut distinguer le pays puissant du pays faible. Le pays puissant ne permet pas à un groupe quelconque de compter sur la force de ses adeptes pour contourner la loi et la mettre en suspens comme le faisait la Confrérie au cours de l'année noire dite « 'Am al-Ahl Wal 'Achira ». Le pays fort est celui qui permet à ses citoyens d'exprimer leurs réclamations par la voie légale et en vertu des règlements organisateurs dans chaque domaine.

Pour notre part, nous rejetons toute tentative de contourner la loi et refusons catégoriquement le principe « la fin justifie le moyen » adopté par les groupes islamistes. Malheureusement, ce principe malpropre a détourné, au temps passé, la société de la bonne voie et l'a mise sur une pente dangereuse et fatale. Si ce n'étaient la grâce d'Allah et le réveil conscient du président as-Sissi, de nos forces armées et des patriotes honnêtes, la société égyptienne aurait été pour toujours la proie des

ouragans dévastateurs. Franchement, la pensée extrémiste des Frères musulmans et leur tentative continuelle de se faire une autorité parallèle à celle de l'Etat représentent un danger grave qu'il faut affronter avec une ferme résolution pour garder intacts le prestige et la dignité de l'Etat.

Et par conséquent, toute entité qui se place au-dessus de la loi est automatiquement considérée comme autorité parallèle qui porte atteinte à la primauté du droit. Et pour sauver cette primauté, c'est à nous alors de lutter contre cette autorité illégale par faire régner la justice dans la société toute entière et appliquer la loi à tout le monde sans exception aucune conformément à ce hadith : « Ceux qui étaient avant vous (les Juifs et les Chrétiens) n'ont été perdus que lorsqu'ils laissèrent impuni le noble qui avait volé tandis que le faible était châtié pour la même faute. Par Dieu ! Si Fatima, la fille de Mohammad, avait volé, je lui aurais coupé la main. ». Dans le même sens, Abou Bakr, une fois calife, s'est adressé aux Musulmans en ces termes : « Ô gens ! J'ai été élu comme chef alors que je ne

me vois pas le meilleur. Si vous trouvez que j'agis avec justesse, assistez-moi et si vous trouvez que je m'abuse, corrigez-moi. Le faible parmi vous est fort à mes yeux, jusqu'à ce que je lui rende justice ; et le fort parmi vous est faible à mes yeux, jusqu'à ce que je lui arrache ce qu'il a appris sans droit ... Obéissez-moi, tant que j'obéis à Dieu, et à Son Messager. Si je désobéis à Dieu et à Son Messager, vous ne me devez aucune obéissance. ».

Le Calife 'Omar Ibn al-Khattab a envoyé à Abu Moussa al-Ach'ari sa lettre renommée où il met l'accent sur les principes de la justice : « La justice est une obligation sans équivoque et une voie à suivre. Sois perspicace lorsqu'une affaire t'est soumise ; car il ne sert à rien de dire la vérité sans la mettre en application. Sois impartial vis-à-vis des gens dans ton assise et ton regard afin que le noble n'espère pas de toi une conduite partiale et que le faible ne désespère pas de ton équité ! ».

En effet, appliquer la justice à tout le monde et sauvegarder la primauté de droit réalisent la paix sociale. Les sages n'ont-ils pas dit : Allah accorde la victoire au

pays juste quoique mécréant et en prive le pays injuste quoique croyant.

Le plus dangereux en fait c'est que quelques groupes ethniques et sectaires tirent leur existence et leur force d'autres pays comme le font les communautés chiites qui comptent sur les soutiens de l'Iran et qui leur prêtent, en échange, une aveugle allégeance. Ce qui étonne vraiment, c'est que toutes les communautés alliées à l'Iran se révoltent contre l'Arabie Saoudite - ce pays frère - pour avoir appliqué la peine capitale à l'un de ses citoyens. En effet, les bêtises perses safavides ont atteint leur comble aussitôt après leur intervention irréfléchie dans les affaires internes d'un autre pays et leur attentat à sa mission diplomatique, ce qui constitue une dérogation flagrante à toutes les chartes et les conventions internationales. Que adviendrait-il alors si la personne condamnée à la peine capitale était un citoyen iranien ?! A-t-on commis une ingérence pareille dans les affaires internes de l'Iran surtout après les abus commis contre ses citoyens arabes sunnites à Ahvaz et à d'autres régions

persanes ? S'agit-il plutôt d'une démonstration de force dont on profite pour exécuter les plans suspects en faveur de l'ennemi sioniste et du retour de l'Empire perse ?!

Le pays : capital et frontière

Pour chaque pays, il y a une sorte de complémentarité entre capitale et frontières. La capitale est le centre ou plutôt le cœur du pays alors que les frontières sont ses ailes à l'aide desquelles il vole en haut. Dans beaucoup de pays, la capitale est toujours le centre d'intérêt ; vérité bien prouvée par plusieurs témoignages historiques et événements bien établis. En effet, l'intérêt accordé par le pays civilisé à sa capitale et à ses frontières diffère de celui accordé par un pays arriéré. Le pays civilisé ne permet aucune atteinte à une partie de ses territoires. Un jour, un poète est venu voir le calife 'Omar Ibn 'Abdel 'Aziz et il lui a chanté ces vers :

Si tu maintiens la justice et l'ordre dans ton territoire, les émirs des régions soumises à ton autorité sont des loups déloyaux. Ils se montrent rebelles à ta volonté et rien que l'épée pour les corriger.

Il est à noter que le développement des régions frontalières n'est pas la responsabilité du gouvernement et du leadership politique seulement ; mais il est du ressort de toutes les institutions de l'Etat toutes réunies. Les institutions officielles, les organisations de la société civile, les hommes d'affaires patriotiques, les ministères de l'investissement, de l'éducation, de la santé, de l'habitat, de la culture, des Waqfs, des monuments et les associations du service social doivent, tous, accorder un soin particulier à la question des frontières du pays et la considérer comme une question de sécurité nationale d'une part et une question de développement durable d'une autre part. Il faut que nous travaillions tous pour transformer les régions frontières de notre pays en des régions attractives et non pas répulsives. Si les régions limitrophes des frontières ne reçoivent pas des soins de la part de l'Etat, elles finiraient par encourager ses habitants à émigrer vers son centre. Cette émigration vers le centre du pays aggrave davantage la surpopulation de sa capitale et de ses villes principales et augmente le

nombre de bidonvilles aux alentours. Il peut résulter de cette situation dramatique un écart énorme entre classes sociales et des problèmes sociaux dont le remède exige des solutions extraordinaires.

Pour que ces régions ne se transforment en régions répulsives, l'Etat doit s'intéresser à l'investissement, fournir à ses habitants tous les services nécessaires sur le plan de l'habitat, de l'éducation et de la culture et mettre à leur disposition tout ce qui leur permet d'y vivre durablement avec dignité. L'Etat doit offrir des possibilités d'emploi aux habitants et encourager l'augmentation de la production industrielle. En effet, ces services offerts ne font que raffermir l'attachement de ces habitants à leurs régions et animer chez eux le zèle patriotique et la défense du pays. Actuellement, l'Etat commence à préparer un terrain favorable à l'investissement et aux possibilités d'emploi dans ces régions dont le Sinaï, Matrouh, Isma'ilyya al-Djadida, Halayeb et Chalatine, la Nouvelle Vallée. Si l'Etat parvient à réaliser cette fin, ces régions se

transformeraient en régions attractives, ce qui crée un grand équilibre dans la répartition démographique et assure une vie digne aux habitants de ces régions.

L’histoire des statues et de la destruction des civilisations

Tout d’abord, il est impossible de voir un Musulman, ou même un adepte d’une religion céleste, adorer une statue ou, au moins, croire à son utilité. A la première ère musulmane, l’Islam interdisait la fabrication des statues pour deux raisons : les Musulmans étaient proches de l’époque païenne où on croyait que les idoles étaient l’intermédiaire entre l’homme et Dieu. Au sujet de cette époque et par la bouche des Païens, Allah, le Très-haut, dit : « Nous ne les invoquons et nous ne dirigeons vers eux que dans le seul but qu'ils nous rapprochent d'Allah et qu'ils intercèdent pour nous auprès d'Allah. ». Deuxième raison : à cette époque-là, on fabriquait les statues afin de les prendre pour des idoles sacrées. La preuve en est que les Compagnons du Prophète ont uniquement détruit les idoles qui existaient dans la Kaaba et autour desquelles les païens faisaient leurs tournées rituelles. Dans toutes

leurs conquêtes, ils n'ont détruit ni un temple ni une statue ni un monument historique, ce qui nous prouve que les Compagnons comprenaient bien les finalités et les nobles objectifs de l'Islam.

A titre d'exemple, 'Omar Ibn al-Khattab a aboli la part de Zakat destinée aux personnes dont les cœurs sont à gagner, bien que cette part est établie par un texte religieux évident : « Les aumônes sont destinées aux pauvres, aux nécessiteux, à ceux qui sont chargés de recueillir ces dons et de les répartir, à ceux dont les cœurs sont à gagner, au rachat des captifs, aux endettés insolvables, à ceux qui se consacrent à la cause de Dieu et aux voyageurs démunis. ». Lorsque l'on a interrogé 'Omar en disant : « Comment annuler cette destination de Zakat bien établie par le Prophète lui-même ?! », « Nous consacrions cette part à ces personnes pour augmenter la force de l'Islam ; mais maintenant, l'Islam - devenu fort et redoutable grâce à Allah - n'en a plus besoin. », répond 'Omar.

Plus encore, ‘Omar Ibn al-Khattab a mis en suspend la peine légale de couper la main au voleur au cours de l’année dite « l’année de la disette ». Dans une lettre envoyée à l’un de ses gouverneurs, ‘Omar lui a posé cette question : « Que fais-tu du voleur ? ». En réponse à la lettre, le gouverneur a répondu : « Je lui coupe la main. ». Dans une autre lettre, ‘Omar a commenté la réponse du gouverneur en disant : « Et si un affamé de ta région me vient, je te coupe la main. ».

Ces jours-ci, les Musulmans souffrent d’une catégorie de personnes imbéciles qui, sans connaissance religieuse ni réflexion, ont pris l’initiative d’interdire ou de rendre licite n’importe quoi. Pire encore, ces personnes ont donné à leurs adeptes ignorants le feu vert pour émettre des fatwas et se faire voir sur la scène religieuse. En agissant de la sorte, ces idiots ont ouvert la porte à deux volets aux superpuissances colonialistes pour nous arracher aux valeurs de notre civilisation arabo-musulmane. Ces personnes insensibles ne sont pas retenues par les limites de la religion et de la morale. La

fin, pour eux, justifie le moyen même si le moyen adopté va jusqu'à provoquer le meurtre, le ravage et la destruction des monuments historiques de l'humanité. Ce qui nous attriste en fait, c'est que ces fanatiques commettent leurs crimes au nom de l'Islam qui en est purement innocent. A leur sujet, il convient de mentionner ces versets coraniques : « Ce sont ceux qui ont mérité d'être égarés, pour avoir pris, en dehors de Dieu, les démons pour maîtres et alliés, pensant qu'ils étaient bien guidés6. », « Voulez-vous que nous vous fassions connaître ceux dont les œuvres sont les plus vouées à l'échec ; [104] ceux dont les efforts, dans cette vie, s'en vont en pure perte, et qui croient cependant bien agir7 ? », « Il est des gens qui te charment par les propos qu'ils tiennent sur la vie de ce bas monde, allant jusqu'à prendre Dieu à témoin de la pureté de leurs sentiments, alors qu'ils sont, au fond, les plus irréductibles des chicaneurs, [205] car, dès qu'ils te tournent le dos, ils

[6] Coran, al-'Araf, 30.
[7] Coran, al-Kahf, 103.

s'empressent de semer le désordre sur la Terre, saccageant récoltes et bétail. Dieu n'aime pas les semeurs de désordre8. ».

Son éminence le grand imam de l'Azhar Dr. Ahmad at-Tayyeb, le ministère égyptien des Waqfs et Dar al-Iftaa d'Egypte ont tous interdit toute atteinte aux monuments historiques que ce soit par la destruction, la déformation, la vente ou le pillage. Ils considèrent cette atteinte comme atteinte à la civilisation et au patrimoine humain.

Ce qui attire notre attention et notre étonnement, c'est que la position du monde occidental et des institutions internationales qui gardent le silence à propos de ces crimes perpétrés dans la région arabe. Si ces crimes étaient commis ailleurs, ils n'auraient pas agi de la même façon décevante. En effet, le mal provoqué par notre ennemi qui mène contre nous une guerre malhonnête est beaucoup plus moindre que le mal causé par quelques soi-disant musulmans qui émettent des fatwas nourrissant cette pensée déviée. Ce qui nous met

[8] Coran, al-Baqara, 204, 205.

dans l'obligation de promulguer une loi restreignant le domaine de la fatwa aux spécialistes en la matière.

index

1	Introduction	2
2	Le discours du vendredi La légitimité de l'Etat national	3
3	Dit l'Islam sur lui-même	7
4	Le texte sacré et la réflexion humaine	12
5	Le droit et le devoir	16
6	La clef du bonheur	20
7	La terre bourbeuse et les arbres fruitiers	25
8	Agrandissement de la rétribution de la charité	28
9	Les bienséances relatives à la vie privée	32
10	Des personnes qui ne savent pas détruire et autres qui ne savent pas construire	36
11	Surplus du temps et temps perdu	40
12	La privation des droits	44

13	Une conduite et une autre	48
14	La jurisprudence et la compréhension	52
15	Entre rectitude et réforme	56
16	La relation entre la subsistance et la sécurité	61
17	Le bienfait de la sécurité et de la stabilité	65
18	Une auto-révision	69
19	À l'enceinte de la dissertation	74
20	Des questions légitimes et d'autres interdites	78
21	La concurrence des homologues, des contemporains et des non équivalents	82
22	La mosque de la tolerance	87
23	Répandre la paix est une valeur et non pas un simple slogan	90
24	Étourdir la raison	93
25	La formation des leaders	97
26	La vraie beauté et le vrai douaire	100

27	Le droit du voisinage	103
28	La fin heureuse	107
29	Le discours du Coran relativement à Mohamad (SBL)	110
30	Le different juridisprudentiel et le différend politique	115
31	Est-ce bien l'islam ?	118
32	Se prémunir envers Allah	125
33	«Création et destruction de l'Etat»	132
34	La légalité de l'Etat national	140
35	La prise en conscience de la patrie	145
36	La corruption et son impact sur l'écroulement des Etats	150
37	Se servir de la religion pour des fins politiques	154
38	Le pluralisme politique et les autorités parallèles	160

39	Le pays : capital et frontière	**166**
40	L'histoire des statues et de la destruction des civilisations	**170**